

1830 — 1930
COLLECTION DU CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE

MISE EN VALEUR DE L'ALGÉRIE

L'ALGÉRIE

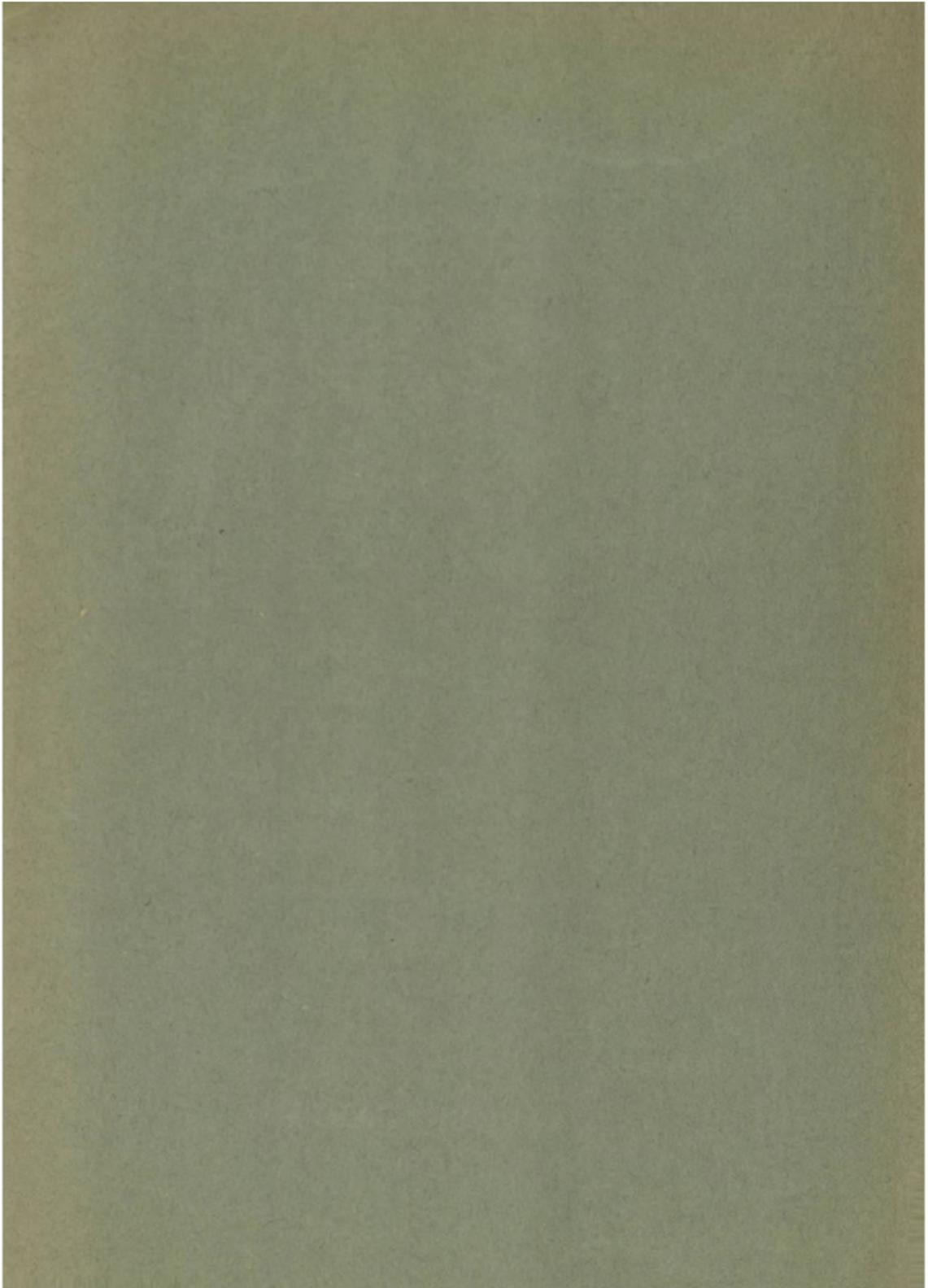
INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

PAR

VICTOR DEMONTÈS
chargé de cours au Collège de France



LAROSE, PARIS
1930



Handwritten scribble at the top of the page.

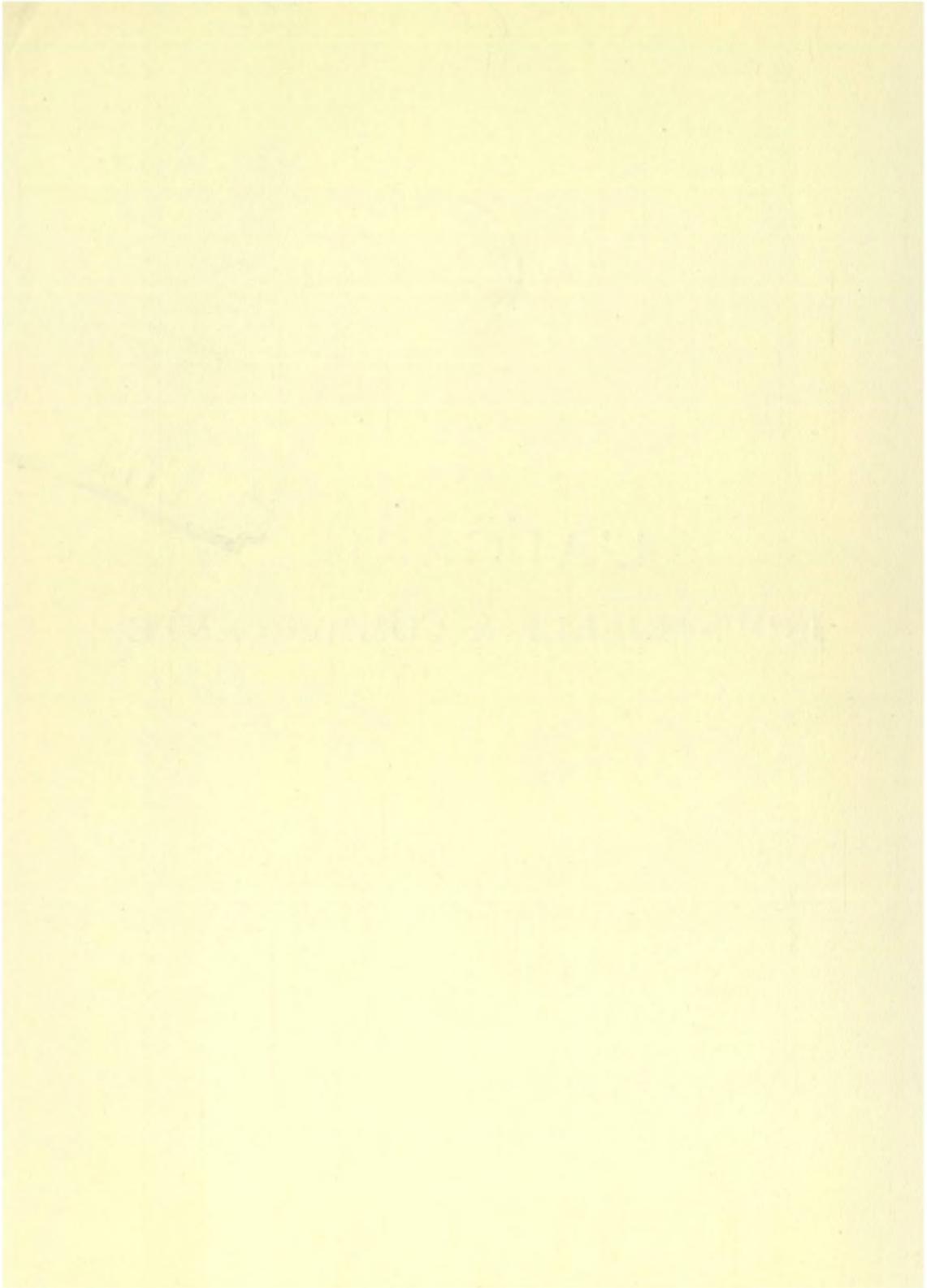


COLLEGE
CENTENAIRE DE L'ALGERIE

L'ALGÉRIE

INDUSTRIELLE & COMMERCANTE

Depuis que l'Algérie a été proclamée indépendante, elle a connu une évolution industrielle et commerciale remarquable. Cette évolution a été le résultat de l'effort de l'Etat algérien et de la coopération internationale. Le Musée Commercial & Colonial de Lille a organisé une exposition pour célébrer le centenaire de l'Algérie industrielle et commerciale. Cette exposition sera la plus complète et la plus moderne de l'Algérie. Elle comprendra une partie historique qui retracera le cours des efforts tentés et qui présentera les réalisations actuelles dans les divers domaines, ainsi que dans le domaine de la politique et de l'économie, une partie des réalisations actuelles, une partie des réalisations à venir. Cette exposition sera la plus complète et la plus moderne de l'Algérie. Elle comprendra une partie historique qui retracera le cours des efforts tentés et qui présentera les réalisations actuelles dans les divers domaines, ainsi que dans le domaine de la politique et de l'économie, une partie des réalisations actuelles, une partie des réalisations à venir.



1830 — 1930

COLLECTION
DU
CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE

Depuis que l'armée française a débarqué sur la terre barbaresque, ce pays a été l'objet d'une mise en valeur continue ; sa constitution, son passé, ont fourni la matière d'études, d'enquêtes nombreuses qui se poursuivent encore ; nous avons dû créer une politique indigène. Cent ans après la prise d'Alger, il est permis de dresser le bilan de l'œuvre accomplie depuis 1830, bilan à la fois économique, intellectuel et social, et d'exposer ce que nous savons sur le pays après un siècle d'occupation.

De cette préoccupation est née la COLLECTION DU CENTENAIRE, composée d'ouvrages basés sur une documentation sérieuse, accompagnés d'une bibliographie et accessibles au grand public. Elle comprendra d'une part des historiques qui retraceront la suite des efforts tentés et qui préciseront les résultats acquis dans les divers domaines, aussi bien dans le domaine de la politique et de l'administration que dans celui des recherches scientifiques ; — de l'autre, des travaux sur des sujets d'ordre général, qui seront autant de mises au point de nos connaissances sur l'Algérie. Cette collection sera la suite et le complément de l'Exploration Scientifique de l'Algérie entreprise sous la Monarchie de Juillet.

Le travail a été organisé par une Commission présidée par le Recteur de l'Académie d'Alger ; elle a établi la liste des sujets à traiter, fait appel aux collaborateurs utiles, fixé le nombre des volumes et les conditions matérielles de leur publication.

Les ouvrages de la COLLECTION DU CENTENAIRE sont répartis en plusieurs sections :

- I. — INSTITUTIONS POLITIQUES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES DE L'ALGÉRIE — POLITIQUE INDIGÈNE.
- II. — ÉTUDES SCIENTIFIQUES — MISE EN VALEUR DE L'ALGÉRIE.
- III. — ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES.
- IV. — ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES.
- V. — VIE INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE — INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les volumes paraîtront au fur et à mesure de leur achèvement.

* * *

La II^e Section, MISE EN VALEUR DE L'ALGÉRIE, comprend :

- 1^o LES PORTS ET LA NAVIGATION, par MM. BILLIARD, ancien Président de la Chambre de Commerce, BALENSI et VERGNIEAUD, Ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées. (*Paru*).
- 2^o LES VOIES FERRÉES, sous la direction du Président du Conseil Supérieur des Chemins de Fer.
- 3^o LES POSTES, TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES, par le Service des P. T. T.

- 4° LA NAVIGATION AÉRIENNE.
- 5° LES DISTRIBUTIONS D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE.
- 6°-7° L'ALGÉRIE AGRICOLE. L'ALGÉRIE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE, par M. DEMONTÈS, chargé de cours au Collège de France.
- 8° LES FORÊTS DE L'ALGÉRIE, par M. MARC, Conservateur honoraire des Eaux et Forêts.
- 9° LES MINES ET LES CARRIÈRES, par MM. DUSSERT, Inspecteur Général, et BETIER, Ingénieur des Mines.
- 10° LA PÊCHE ET L'HYDROGRAPHIE.
- 11° LA MONNAIE ET LE CRÉDIT EN ALGÉRIE DEPUIS 1830, par M. P. ERNEST-PICARD, Directeur Général de la Banque de l'Algérie. (*Paru*).
-



3991881-186922

1830 — 1930
COLLECTION DU CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE

MISE EN VALEUR DE L'ALGÉRIE

L'ALGÉRIE

INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

PAR

VICTOR DEMONTÈS

chargé de cours au Collège de France



PARIS (V°)
LIBRAIRIE LAROSE

11, rue Victor Cousin, 11

M.CM.XXX

COLLECTION DE TRAVAUX DE L'ALGÈRE

MISE EN VENTE DE L'ALGÈRE

L'ALGÈRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

*Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.*

L'INDUSTRIE EN ALGERIE - SON EVOLUTION

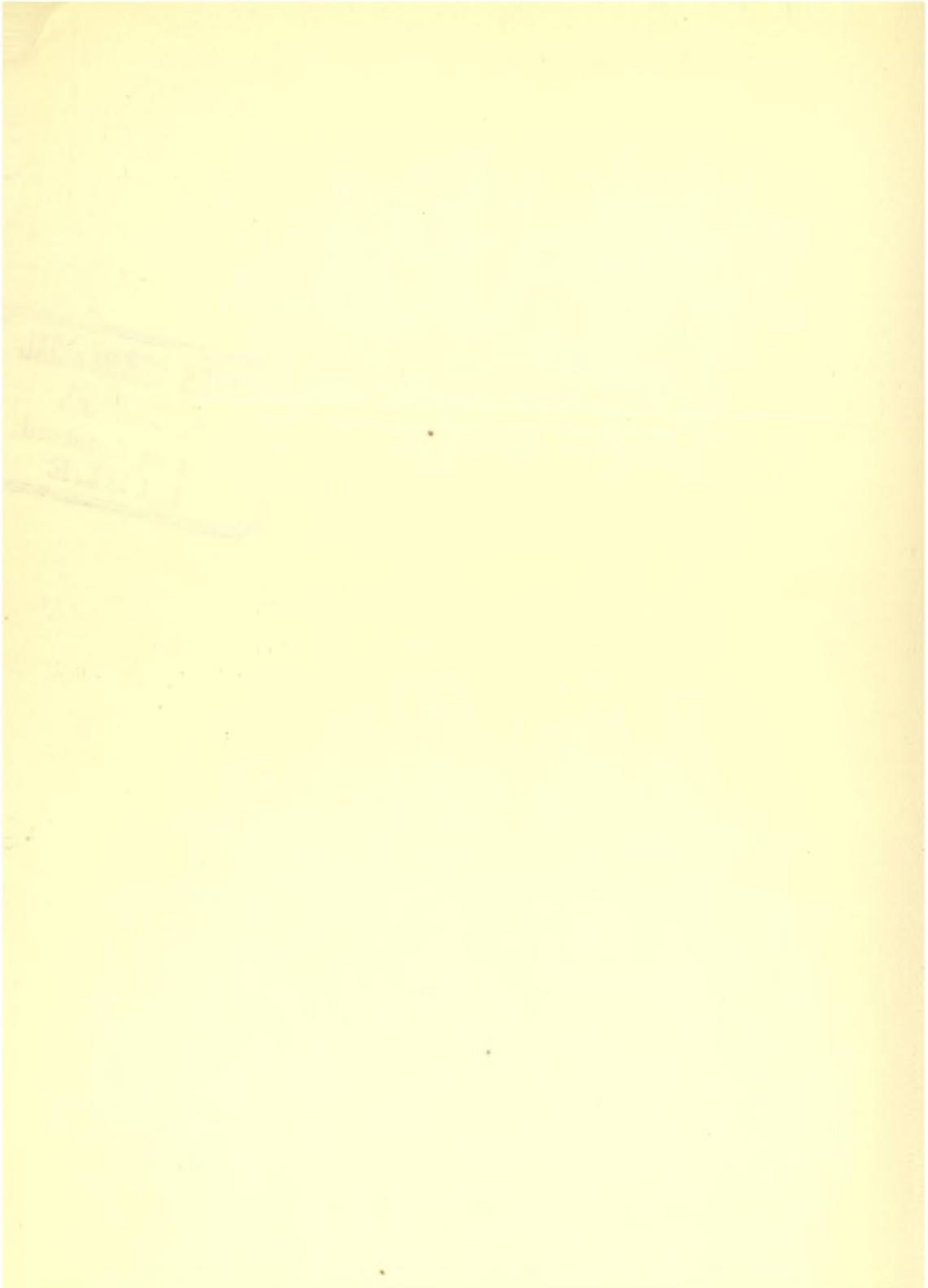
MUSÉE COMMERCIAL
et COLONIAL
2, Rue du Lombard, 2
LILLE

I

L'ALGERIE INDUSTRIELLE

Faits coloniaux exceptionnels, pour le agricole qu'il
dans le passé, capable de devenir industrielle. L'ex
les métropoles ly exorbitants et les industries...
L'exportation apportée avec eux le dans s'ajouter aux...
agrandir les biens...
de l'industrie et du commerce. La vie moderne, fondée de plus
en plus sur la division du travail, rend la présence de
vaste, transformateurs de matières premières, aussi nécessaires
dans les rangs de la société que celle des producteurs de
les mêmes matières. Le machinisme est venu accroître ce
mouvement et a concentré dans de vastes usines les popula-
tions dispersées. Autrefois, la phase industrielle ne succédait
pas lentement à la phase agricole, il y avait un moment de
cette transition de quelques heures. Certains pays se sont
engagés industriellement vers le fin du siècle dernier et il
leur a fallu tout perdre les grandes puissances manufactu-
rières, comme les Etats-Unis, le Japon et les Indes.

Un principe domine l'évolution actuelle : plus abondante
est chez un peuple la matière première, plus il y a de
chances pour que, au lieu d'être un simple consommateur
soient en voie de le devenir un jour. L'application de ce



L'INDUSTRIE EN ALGÉRIE. — SON ÉVOLUTION

Toute colonie européenne, pour si agricole qu'elle ait été dans le passé, aspire à devenir industrielle. L'exemple de la métropole l'y convie et les nouveaux-venus sur la terre d'outre-mer apportent avec eux le désir d'ajouter aux revenus agricoles les bénéfiques en général plus immédiats et plus sûrs de l'industrie et du commerce. La vie moderne, fondée de plus en plus sur la division du travail, rend la présence des artisans, transformateurs de matières premières, aussi nécessaire dans les rangs de la société que celle des producteurs de ces mêmes matières. Le machinisme est venu accentuer ce mouvement et a concentré dans de vastes usines les populations ouvrières. Autrefois, la phase industrielle ne succédait que lentement chez un peuple à la phase agricole ; il suffit maintenant de quelques lustres. Certains pays se sont organisés industriellement vers la fin du siècle dernier et ils sont aujourd'hui parmi les grandes puissances manufacturières, comme les États-Unis, le Japon et les Indes.

Un principe domine l'évolution actuelle : plus abondantes sont chez un peuple les matières premières, plus il y a de chances pour que, tôt ou tard, s'installent de puissantes usines en vue de les travailler sur place. L'application en est



10 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

encore hésitante et subordonnée au déplacement des capitaux, à la production d'une force motrice considérable, à l'éducation de la main-d'œuvre, à l'établissement de cités ouvrières et à la multiplication des moyens de communication. Tout cela cependant peut aujourd'hui être obtenu rapidement. Surtout si des bouleversements mondiaux imprévus imposent la création presque immédiate d'ateliers et d'usines en vue de pourvoir une population de denrées ou d'articles de première nécessité que lui fournissaient naguère des nations voisines mais qui ne lui arrivèrent plus pendant la guerre. L'Algérie s'est trouvée dans une situation semblable et elle a bien été obligée de vivre sur elle-même, non pas seulement sur ses produits agricoles, mais encore sur ceux qu'une industrie naissante lui procurait.

Il serait cependant contraire à la vérité d'affirmer que le conflit récent a été l'origine du mouvement industriel que l'on observe maintenant en Algérie ; il n'a eu pour effet que de l'accentuer. On s'en aperçut bien quand, au cours et à la fin des hostilités, l'administration algérienne et les sociétés bancaires, qu'intéressait le problème de l'approvisionnement de la colonie, se livrèrent à des enquêtes sur la situation des entreprises industrielles locales. Un Inspecteur de la Banque de l'Algérie, M. Laboubée, fit paraître en 1917 ses *Notes sur l'Industrie en Algérie* ; leur lecture fut pour beaucoup de personnes une révélation. Présentées comme un inventaire très incomplet de ce qui existait alors, elles contenaient cependant une longue énumération de produits fabriqués. L'auteur, un peu étonné lui-même de ses constatations, terminait ainsi son ouvrage : « Tout est possible ici... et nous appuyons notre optimisme d'une liste des

entreprises multiples et variées qui se sont jusqu'à ce jour épanouies dans la colonie, étant déjà pour celle-ci des éléments importants de production et de richesse... Nous avons trouvé l'Algérie plus avant que nous la supposions dans la voie que nous cherchons à lui tracer. » Cinq ans plus tard, le Gouvernement Général, à son tour, procédait à un recensement plus précis et plus méthodique et il en publiait les résultats dans un volume intitulé : *Situation Industrielle de l'Algérie*. Les raisons de son enquête, il les précisait ainsi : « Après la guerre surtout qui a fait ressortir pour la colonie la nécessité de s'organiser pour utiliser ses produits naturels et de s'affranchir autant que possible du concours de l'extérieur rendu onéreux et parfois précaire puisqu'il faut recourir à la voie maritime, il importait de savoir dans quelle mesure notre grande possession peut satisfaire à ses besoins ; il y a un aussi grand intérêt à apprécier le concours qu'elle peut apporter à la métropole en substituant ses propres marchandises à celles d'origine étrangère » Et, par les chiffres cités, par les détails donnés, l'impression qui ressortait était que l'avenir industriel de l'Algérie apparaissait riche de promesses. Peut-être, dans la floraison un peu touffue de l'après-guerre, des plantes trop délicates et mal acclimatées au milieu africain s'étioleront et disparaîtront ; d'autres au contraire ont persisté et sont vigoureuses.

Elles se maintiendront d'autant mieux que les circonstances économiques ont beaucoup changé dans la colonie. En effet, si les conditions anciennes n'étaient pas propices au développement industriel, les nouvelles lui sont bien plus favorables. L'Algérie, disait-on, ne pouvait pas devenir manufacturière parce qu'elle ne disposait pas de force motrice ni

12 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERÇANTE

de charbon pour la produire, parce que sa population était insuffisante et ne se trouvait pas agglomérée dans de peuplées villes, parce que les capitaux faisaient défaut et qu'au surplus la politique de la métropole était hostile à tout ce qui compromettrait le monopole de ses propres industriels. Or, si l'Algérie n'a pour le moment ni charbon ni pétrole en quantité appréciable, si elle n'a pas non plus de force hydraulique naturelle et régulière, elle s'efforce de mettre à profit les eaux de ses oueds, de les capter et emmagasiner dans des barrages réservoirs, puis de les faire servir à des irrigations et à la production de la force motrice. Double avantage infiniment précieux et qui permettra à la colonie, malgré l'investissement de capitaux considérables, de les amortir aisément. Son équipement hydraulique et électrique a commencé : il est le gage le plus sûr de son essor industriel. Les capitaux manqueront-ils ? Hier, certes, ils n'auraient point suffi ; mais aujourd'hui ne sont-ils pas considérables ? L'Algérie s'est enrichie et elle n'hésite pas à aller de l'avant. On ne prête qu'aux riches et aux audacieux, dit-on, et le proverbe se vérifie ici comme en Europe. Les emprunts algériens ont tous été couverts et les Délégués financiers les ont en grande partie affectés à des œuvres productives. La main d'œuvre est-elle trop rare ? Insuffisante sans doute dans les campagnes ; mais, dans les villes, elle commence à affluer. Trop de raisons sollicitent les ruraux à devenir citoyens pour que l'établissement d'usines ne compte pas bientôt parmi les éléments d'une active concentration dans les cités. Les Indigènes comme les Européens sont sensibles à cet appel. Quant aux principes politiques et aux dogmes économiques qui faisaient repousser toute idée d'industrialisation des

colonies comme dangereuse et anti-nationale, ils ne sauraient avoir une valeur absolue, car ils sont contraires à l'évolution générale de la civilisation et à la réalité des faits ; sous leur forme exclusive, on n'y voit plus que la survivance de l'archaïque pacte colonial. Les métropoles modernes se montrent plus libérales et ne sont point opposées à l'installation d'usines locales travaillant les matières premières du pays. La France demeure et demeurera longtemps la maîtresse incontestée du marché algérien ; elle lui fournit les trois-quarts des objets manufacturés dont il a besoin mais elle lui demande aussi des denrées de toutes sortes, quelques-unes à l'état brut, d'autres de plus en plus nombreuses à demi-transformées. A ce point de vue, l'industrie algérienne peut être l'industrie complémentaire de celle de la métropole et pour mieux dire son auxiliaire.

Dans l'état actuel du pays, trois sortes d'industries sont à considérer : 1^o *Les Industries extractives*, de date déjà ancienne, mais qui, pour de multiples raisons, n'ont pu se développer qu'au début du xx^e siècle et sont actuellement en plein essor ; 2^o *les Industries indigènes*, longtemps en régression depuis l'occupation française, réduites à fabriquer les objets spécifiquement arabes ou kabyles les plus nécessaires à la vie quotidienne des autochtones, pour la plupart familiales, et que des initiatives généreuses cherchent à vivifier de nos jours ; 3^o *les Industries européennes*, appelées ainsi parce que ce sont les Européens qui les ont établies et que, d'autre part, elles sont nécessaires à la vie moderne.

I. — LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Les Industries extractives algériennes comprennent : 1^o les Combustibles minéraux ; 2^o les Minerais métalliques ; 3^o les Phosphates et autres substances minérales. Les premières, malgré l'intérêt qui s'attache à elles, ne méritent qu'une mention très brève ; les deux autres, donnant lieu au contraire à une extraction active et prospère, sont plus importantes.

a) LES COMBUSTIBLES MINÉRAUX.

Longtemps, l'Algérie a été représentée comme ne possédant ni charbon, ni pétrole. Des découvertes ont été faites récemment ; elles ont provoqué beaucoup d'espérances et peu de réalisations. De quelle importance n'auraient point été pour la colonie de grosses disponibilités en houille ? Sait-on quelles quantités elle est forcée d'importer, soit pour sa propre consommation, soit pour l'approvisionnement des relâcheurs et autres navires fréquentant ses ports ? Au Commerce Général, les entrées de charbon dans les entrepôts sont comptées

pour 2.541.866 tonnes en 1928 ; 1.894.312 ont été livrées aux navires en cette année-là ; le reste est utilisé en Algérie. Au Commerce spécial ou effectif, les quantités de houille mises à la consommation, toujours en 1928, se sont élevées à la somme de 690.896 tonnes. Au total, il faut donc pour l'approvisionnement de la colonie près de 2 millions de charbon de soute et 700.000 tonnes de charbon d'usage courant.

Or, en face de tels besoins, quelle part infime dans la consommation revient à la production en charbon de la colonie ? On savait qu'elle possédait quelques formations de lignites. La notice minéralogique de 1904 a indiqué les points sur lesquels des affleurements avaient été signalés : Djebel Lindless, Bassin rouge, Montagne des Lions en Oranie ; Bled-Boufrou, Bou-Saâda, Guementah et Marceau dans le département d'Alger ; Kef Bertacha, Condé Smendou, Rouached, Coudiat el Louze et El Kantour dans le département de Constantine. Deux seulement des bancs de lignites avaient été l'objet de tentatives d'exploitation avant la guerre ; ils furent à nouveau réexploités pendant le conflit ; on ne put en extraire que quelques centaines de tonnes par an et c'était un combustible pauvre, terreux, chargé de cendres.

Brusquement, en 1917, du véritable charbon fut trouvé dans l'Extrême-Sud oranais à Kenadza, non loin de Colomb-Béchar. Gisement lointain ; gisement presque désertique composé de couches de houille d'épaisseur variable mais s'étendant sur plusieurs kilomètres de long dans la direction de l'Est ; inclinaison des couches, plongeant au Nord, 25 degrés. On est en plein étage carboniférien, les terrains encaissants appartenant à cet étage géologique. Les premiers travaux eurent lieu à ciel ouvert, puis, comme l'exploitation un peu

16 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERÇANTE

CHARBON DE KENADSA

ANNÉES	Chemins de fer de l'État Algérien (Tonnes)	Particuliers (Tonnes)	Totaux (Tonnes)
1918	4.424	215	4.640
1919	3.265	1.906	5.171
1920	5.660	195	5.855
1921	6.650	—	6.650
1922	6.425	105	6.530
1923	4.695	271	4.966
1924	8.198	265	8.463
1925	6.864	294	7.158
1926	8.538	489	9.027
1927	12.953	386	13.349
		4.131	71.809

14.815 tonnes de fines qui se trouvent sur le carreau de la mine, et dont il sera possible de faire, après triage et lavage, des agglomérés, des briquettes.

plus poussée était souterraine, on s'adressa à la compagnie Mokta el Hadid, accoutumée à la pratique des travaux miniers africains. Bientôt la concession fut accordée à la Compagnie des Chemins de fer de l'État algérien. Étant donné le peu d'épaisseur des couches, l'exploitation en est assez onéreuse ; puis il convient toujours de se rappeler que l'on est ici à la lisière du désert ; la main-d'œuvre est chère et rare et les condamnés militaires que l'on a essayés travaillent peu. La qualité de la houille avait été estimée d'abord assez médiocre ; d'après les premières analyses confiées au laboratoire du Service des Mines, les matières volatiles variaient entre 19,31 et 23,54 % ; le carbone fixe entre 70, 94 et 75,75 et les cen-

dres entre 3,88 et 5,52. Le pouvoir calorifique était égal à 8.130 calories environ. Le charbon du Sud-Oranais se classait parmi les houilles maigres et dans la cinquième catégorie. Mais, depuis lors, d'autres analyses, effectuées sur les produits de couches plus profondes, ont donné jusqu'à 36 % de matières volatiles et simplement 4,88 de cendres en moyenne. Il y a donc amélioration certaine de la qualité en profondeur. De plus d'autres couches insoupçonnées ont été découvertes, de telle sorte que le gisement houiller de Kenadza paraît se rattacher à un bassin fort étendu qui, dans la direction du Tafilalet, prendra peut-être des proportions considérables.

Le charbon de Kenadza ne sera probablement jamais qu'un appoint. Depuis la fin de la guerre, l'importation des houilles anglaises a repris. Jusqu'ici l'exploitation de la mine algérienne n'a donné que quelques milliers de combustible par an. De 1918 à 1927, le total des tonnes extraites s'est élevé à 71.809, ou 7.000 tonnes environ annuellement. Il faut toutefois ajouter à ce chiffre 14.815 tonnes de fines, actuellement sur le carreau de la mine, dont on se propose, après triage et lavage, de faire des agglomérés et des briquettes. Il est juste aussi de dire que, au cours de ces dernières années, la production a sensiblement augmenté et, d'après tous ceux qui connaissent le gisement, elle pourrait encore être accrue si les ouvriers étaient plus nombreux et leur travail plus régulier.

Le problème du pétrole s'est posé vers la même époque en Algérie que celui de la houille ; les sondages pratiqués, dont quelques-uns ont été heureux, y ont suscité les mêmes espérances. Autant que le charbon, plus peut-être aujourd'hui, la découverte d'une nappe pétrolifère serait un élément de



18 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

richesse ; car le nombre des moteurs à explosion et l'usage généralisé du pétrole et de l'essence entraînent une consommation grandissante de tout combustible liquide. De fait, la colonie dépense plus pour ses achats d'huiles minérales et d'huiles de graissage, que pour ses importations de houille. A s'en tenir aux chiffres de 1928, les pétroliers ont débarqué dans les divers ports algériens : 416.229 hectolitres de pétroles bruts ou raffinés, 1.018.645 hectolitres d'essence et 342.710 quintaux d'huiles lourdes, ce qui a nécessité une dépense de près de 140 millions de francs, tandis que les importations de charbon ne représentaient que 115 millions environ.

La possibilité de découvrir du pétrole en Algérie n'est pas définitivement écartée malgré les très nombreux sondages que l'on a effectués en Oranie autour d'Aïn Zeft et de Tliouanet ; car les suintements bitumineux se rencontrent sur de nombreux points, aussi bien dans le département de Constantine que dans celui d'Oran. Au surplus, des résultats ont été obtenus ; du pétrole a jailli ; des concessions ont été accordées et exploitées. Non pas que la quantité d'huile extraite ait été jamais très considérable, ce qui laisserait supposer qu'il n'existe pas à proprement parler de nappes pétrolifères, mais de simples poches. Toutefois ce n'est là qu'une hypothèse. Là où semblent être les chances les plus grandes de trouver du pétrole, c'est dans la région de Tliouanet ; c'est là aussi qu'aujourd'hui est la seule exploitation qui se soit maintenue. Deux puits, l'un creusé en 1914, l'autre en 1916, à proximité de Messila, ont rencontré à peu de profondeur une veine de pétrole. Après de violents jaillissements, l'huile a dû être pompée. Le dernier puits est encore assez productif. Les der-

niers Exposés évaluent les quantités extraites à 1.382 tonnes en 1923, à 1.337 en 1924, à 1.737 en 1925, à 1.822 en 1926, à 1.427 en 1927 et à 1.204 en 1928. Le pétrole de Messila contient beaucoup plus d'huile lampante que n'en contenait celui d'Aïn Zeft et moins d'huile lourde et paraffinée. Il ressemble à certains produits des États-Unis et celui d'Aïn Zeft à d'autres de Russie.

En dépit des échecs subis, le seul fait que des sondages ont été fructueux et que l'on extrait encore du pétrole à Messila doit retenir l'attention des prospecteurs et celle des pouvoirs publics. Le Maroc et la Tunisie poursuivent leurs recherches avec des moyens financiers accrus bien que l'on ne soit chez eux en présence que d'indices et de suintements bitumineux ; pourquoi l'Algérie désespérerait-elle, elle qui est au moins certaine de posséder plus que des indices ?

b) LES MINERAIS MÉTALLIQUES.

Pauvre en charbon et en pétrole, l'Algérie est plus riche en minerais métalliques. Elle a du fer, du plomb, du cuivre, du zinc, de l'antimoine, du mercure, de l'arsenic, du chrome, du manganèse etc.

Sans avoir jamais eu le renom de la Bétique voisine, l'Afrique était réputée dès la plus haute antiquité pour ses mines de cuivre. Elle le fut sous les Phéniciens et les Carthaginois, puis sous les Romains. Les renseignements que l'on possède sur cette première époque de l'histoire minière de l'Algérie

20 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

sont d'ailleurs si rares et si vagues qu'il n'est guère possible d'en faire état ; en dehors de quelques textes imprécis, les galeries et les déblais des mines, puis les lampes oubliées demeuraient les vestiges les plus suggestifs du passé, à Gar Rouban, au djebel Temoulga, à l'Ouenza, au djebel Sidi R'gheiss. Tout aussi imprécis sont les témoignages et les dires des géographes arabes, en ce qui concerne la période musulmane ; les noms de lieux, où étaient situées les mines exploitées, sont souvent si déformés que l'on a quelque peine à les identifier avec les appellations actuelles ; on y reconnaît cependant les gisements du Zaccar, du Bou-Thaleb, des environs de Bougie et de Djidjelli. En somme, lors de l'occupation française, l'on connaissait mal ou pas du tout les ressources minières de l'Afrique ; on les présentait seulement.

La prospection commença au lendemain de la prise d'Alger et au fur et à mesure de la pénétration dans l'intérieur ; l'exploitation fut aussi fort hâtive. Toutefois, de 1830 à nos jours, aussi bien dans la recherche que dans la mise en œuvre des richesses minérales de la colonie, les efforts n'ont eu ni la même continuité, ni la même importance ; les hommes, prospecteurs et exploitants, n'ont pas davantage été animés de la même confiance dans le succès. M. Dussert, directeur du Service des Mines, a dans une étude sur les *Gisements métallifères algériens*, distingué trois périodes : l'une de 1830 à 1860, au cours de laquelle les plus beaux gisements furent reconnus et déjà mis en exploitation, période d'heureuses trouvailles et de grande confiance, dont les résultats furent consignés dans les ouvrages de MM. Ville et Fournel ; une seconde de 1860 à 1895, marquée par un ralentissement dans

les investigations de gîtes nouveaux et dans l'extraction de minerais, époque sinon de découragement, du moins d'indifférence qu'exprime la parole si souvent répétée « la carte minière de l'Algérie est une véritable carte d'échantillons » ; une troisième enfin, de 1895 à nos jours, caractérisée par la reprise des fouilles et une reconnaissance plus méthodique des régions minières, par de très belles découvertes surtout à l'Est et à l'Ouest, enfin par l'essor rapide de l'industrie extractive.

Maints économistes se sont étonnés de la lenteur du développement minier pendant plus d'un quart de siècle et de la fiévreuse activité d'aujourd'hui. Ils oublièrent que l'une des conditions de la prospérité minière dans un pays est la facilité des communications et le bas prix des transports. Or l'Algérie n'a eu qu'assez tard un réseau de chemins de fer, capable d'écouler vers les ports d'embarquement les matières lourdes que représentent les minerais. En outre, elle n'a joui de tarifs de transport abordables que depuis la réforme des chemins de fer, leur rachat partiel par l'État algérien, la refonte des barèmes, la réorganisation des réseaux. Puis toute la politique minière de l'État, fondée sur l'extension à l'Algérie de la loi métropolitaine de 1810 (laquelle ne pouvait s'appliquer que malaisément à une colonie neuve où la propriété était mal assise) multiplia les difficultés, entraîna des procès toujours longs entre les concessionnaires primitifs et les propriétaires de la surface, amena des retards dans l'exploitation et du découragement parmi les Sociétés. Même de nos jours, l'Algérie est, au point de vue du régime minier, dans un état de réelle infériorité vis-à-vis de ses deux voisins, la Tunisie et le Maroc.

1^o *Le Minerai de fer.*

Très nombreux et fort étendus sont les gisements ferrugineux, mais variables les conditions de gisement et leur nature. D'après la Notice minéralogique de 1904, ils se divisent en trois catégories : une première « comprend des affleurements d'hématite généralement tendre, à surface plus ou moins vaste, se développant dans des calcaires d'âge divers et fournissant des minerais exempts de corps nuisibles. Il semble que ces gîtes soient les épanouissements d'un ou plusieurs filons traversant le substratum et ayant servi de fentes pour l'amenée des eaux minéralisantes (Dar-Rih, Camérata, Ouenza). L'hématite présentant d'ailleurs fréquemment, dans cette catégorie, des formes épigéniques de la sidérose, il paraît évident que la venue du fer a eu lieu à l'état de carbonate ». — Une deuxième catégorie est formée par des filons marneux dans lesquels le fer est l'élément franchement dominant (Gouraya, Messelmour, Larath, une partie de la concession de Mouzaia) ; « là aussi, la venue du fer a lieu à l'état de carbonate ». — Enfin une troisième catégorie comprend les gisements interstratifiés (Aïn Mokra) où le minerai est « une association de fer oxydulé et d'hématite rouge ou d'oligiste. » Exceptionnellement, on trouve en dehors des niveaux calcaires le gîte d'Aïn Oudrer (niveau quartziteux) et celui d'Aïn Sedma (roches éruptives).

Ainsi, le minerai de fer algérien est inclus presque en entier dans les niveaux calcaires et il ne contient que peu d'impuretés. Sa teneur en fer est naturellement fort variable ; elle ne s'abaisse guère au-dessous de 50 à 54 % et s'élève parfois

à 80 ; avantage qui lui donne une grasse valeur marchande et le rend très propre à la sidérurgie. Il vaut plus encore par les matières qu'il ne renferme pas ; il ne contient en effet que de simples traces de phosphore. Quand se livra la bataille pour l'Ouenza, le projet algérien eut contre lui non seulement les puissantes sociétés d'extraction minière de l'Est de la France, mais surtout les grandes entreprises métallurgiques étrangères, les premières parce qu'elles estimaient que la métropole était assez riche en minerai de fer pour en fournir à tous les hauts fourneaux situés sur son territoire, les secondes parce que la composition des minerais algériens en faisait des concurrents redoutables à leurs propres exploitations. A l'heure actuelle, la cause des minerais de fer algériens est gagnée. Ils sont en effet de plus en plus recherchés par la métallurgie étrangère et française. Des Sociétés européennes, qui, autrefois, se servaient en Espagne et en Norvège, ont enfin jugé qu'il était préférable pour elles de faire venir d'Algérie ou de Tunisie ce qui était nécessaire à leur fabrication. Quelques-unes ont acquis des mines algériennes ou passé des contrats qui leur réservent une partie des quantités extraites.

La répartition géographique des gisements dans les trois départements offre une particularité assez remarquable, ce qui n'a pas été sans avoir des conséquences directes sur le développement de leur exploitation. En Oranie, les principaux sont situés près de la côte ou à proximité ; de Nemours à Camerata, certains massifs littoraux sont des montagnes de fer et c'est là que se succèdent les exploitations de Sebabna, de Bab-M'tourba, de Dar el Baroud, de Sidi Safi et de Dar-Rih. Au centre, les grandes accumulations de minerai ferrugineux sont rejetées à l'intérieur dans les montagnes de Blida et du

24 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

MINÉRAIS MÉTALLIQUES
EXPORTATIONS 1919-1928

ANNÉES	Minérai de fer (Tonnes)	Minérai de cuivre (T.)	Minérai de plomb (Tonnes)	Minérai de zinc (Tonnes)	Anti- moine (T.)	Arsenic (T.)	Manga- nèse (Tonnes)
Rappel de la moyenne de 1911-1913	1.230.394	2.518	24.388	78.825	3.363		
1919	782.805	1.000	8.318	4.261	2.160		5.121
1920	1.114.418	601	12.804	27.716	2.966		5.250
1921	684.964	2.007	11.421	17.537	320		1.893
1922	1.294.907	1.901	14.118	39.405	1.645		
1923	1.490.113	3.676	20.220	47.772	1.420		651
1924	1.785.719	3286	19.929	51.200	2.571		406
1925	1.653.763	2.687	22.369	58.587	4.150		450
1926	1.136.929	2.290	23.569	64.748	950	462	577
1927	2.382.242	1.642	33.061	64.270	1.255	1.453	3.817
1928	2.110.547	5964	23.949	32.009	56		1.476
Moyenne de la décade	1.443.640	2.505	18.975	40.751	1.769		1.964

Zaccar ou sur les versants qui bordent la vallée du Chélif ; il est vrai qu'il en existe aussi mais moins étendues aux environs de Cherchell et de Ténès. Enfin, à l'Est, on en trouve sans doute de fort bien placées près de la mer dans les Babors et dans l'Edough mais d'autres sont plus éloignées de la côte ; on en rencontre jusque sur les Hauts plateaux, telles que l'Ouenza et le Bou Khadra.

La première mine très importante, d'où l'on retira près de 20 millions de tonnes et où l'on travailla sans interruption pendant trente ans, fut Aïn Mokra près de Bône. La Compagnie de Mokta el Hadid y avait accumulé les installations ;

elle exploite aujourd'hui les gisements oranais et a créé un port celui de Beni Saf. Les autres sociétés n'ont suivi l'exemple du Mokta que plus tard, lorsque les conditions économiques ont été favorables, notamment après les premières années du xx^e siècle. En 1928, quelle était donc la production algérienne en minerais de fer ? Il importe de distinguer les mines proprement dites et les minières. Parmi les mines, les plus actives étaient à l'Ouest : Sebabna, 36.545 tonnes ; Bab M'teurba, 21.635 ; Baroud, 137.777, Sidi Safi, 26.545 et Dar Rih 18.952 ; — au centre, Zaccar 192.001 ; Rouïna, 73.833 ; Bou Rached, 10.548 ; Gouraya 9.446 ; Beni Yaquil, 41.192 ; Ouled Rehane, 40.948 ; — à l'Est, Beni Felkaï, 31.551 ; Timezrit 76.130 ; Ali ben Merouane, 6.316. La production des mines s'est élevée à 753.533 tonnes. Plus considérable fut la production des minières ; elle a atteint cette même année 1.250.656 tonnes. L'Ouenza entre pour plus de la moitié dans ce total 765.611 tonnes, plus que l'ensemble des mines ; puis Béni-Saf 378.136 et Rouina 38.869. De telles précisions numériques n'ont que l'avantage de fixer dans l'année la plus proche de l'heure actuelle l'importance des diverses extractions, mais il est bien entendu que, suivant les années, la production varie.

Ce qu'il est intéressant de rechercher, c'est, dans la décade qui a suivi la guerre, l'évolution de la production. Les Statistiques douanières mesurent à peu près exactement les quantités extraites chaque année ; car il n'y a qu'exceptionnellement des stocks sur le carreau des mines ; tout ce qui est produit est d'autre part exporté, attendu que, dans la colonie, il n'y a pas de hauts fourneaux. Or, si la colonie ne put expédier que 782.805 tonnes en 1919, moins par conséquent que la moyenne atteinte pendant les trois années d'avant-guerre

26 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

(1911-1913) qui avait été de 1.230.394, elle ne tarda pas à se hausser à ce niveau en 1922. Depuis lors, excepté cependant en 1926 (crise de la métallurgie en Angleterre), les quantités exportées furent supérieures à ce chiffre et elles dépassèrent même deux millions en 1927 et en 1928. La progression est remarquable. Tout laisse espérer qu'elle se poursuivra malgré la concurrence déjà ancienne des minerais tunisiens et celle très prochaine des minerais marocains.

2^o *Minerais autres que le minerai de fer.*

Ni en poids, ni en valeur, l'extraction des autres minerais métalliques n'atteint celle des minerais de fer ; elle n'a pas non plus la même allure progressive. La moyenne obtenue pour la décade d'après-guerre reste au-dessous de celle que l'industrie extractive avait réalisée de 1911 à 1913. L'exploitation reste pour ainsi dire déficitaire. Aussi bien, est-ce pour ces minerais que l'on parlait autrefois d'une foire d'échantillons. Pas de masses compactes et de grande étendue ; des poches de minerai vite épuisées. Enfin la plupart d'entre eux ne sont que des associations de substances métalliques : les minerais de plomb sont presque toujours associés aux minerais de zinc ; aussi, bien que certaines concessions aient été instituées pour le plomb, c'est surtout du zinc que l'on en retire, le plomb n'étant extrait qu'accessoirement et séparé du zinc par des préparations mécaniques. Ailleurs, les veines noduleuses de galène sont accompagnées par de la blende et parfois par des traces de cuivre. Autre association plus curieuse et plus particulière à l'Afrique, celle du plomb et du fer dans

l'hématite. Quant à leur répartition géographique, elle a été esquissée par de Launay : « Le groupe zinc et plomb, dit-il, le plus fructueux actuellement, paraît dominer surtout dans l'intérieur du pays, lorsqu'on s'éloigne de la côte et en particulier dans l'Est (département de Constantine, Tunisie). Les associations, où l'antimoine et le mercure jouent un rôle notable, sont assez concentrées dans la région de Guelma à Soukahras et Batna. Au contraire le fer et le cuivre, qui vont de pair, sont en principe plutôt concentrés à proximité de la côte, dans le voisinage plus direct des roches éruptives dont ils paraissent dériver et qui, elles-mêmes, forment une traînée si manifestement littorale. »

Le plomb. — Il ne saurait être question d'énumérer les diverses mines d'où l'on extrait tel ou tel minerai, attendu que dans la plupart ce sont des composés que l'on obtient ; la seule indication possible est celle des exploitations qui manifestement obtiennent tantôt du plomb, tantôt du zinc, tantôt enfin du cuivre ; encore sied-il de ne citer que celles qui sont en activité. La galène est extraite de Maaziz, de Gar Rouban, puis du Chabet el Kohol, de Kherzet el Youssef, du Beni Seghoul, du Djebel Brao, du Bou Iche, de Sidi Khamber et surtout du Mesloula et de l'Ouasta. Le djebel Mesloula est le plus beau des gisements de plomb algérien ; il se trouve situé à l'Est d'Aïn-Beida ; l'extraction annuelle est de 10.000 tonnes de galène. L'exportation annuelle du minerai de plomb n'a pas sensiblement varié si l'on ne considère que les moyennes ; elle était de 24.388 tonnes avant 1914 ; elle a été de 18.975 pour la dernière décade. Chaque année cependant l'exportation est variable ; elle dépend du prix du métal, des besoins

28 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

du marché extérieur et de la main-d'œuvre. En 1927, on est arrivé à une production de 33.061 tonnes.

Le cuivre. — A ne considérer toujours que les moyennes, l'exportation du minerai de cuivre a encore moins varié ; elle était de 2.518, elle est maintenant de 2.505. Toutefois les oscillations annuelles sont très fortes ; on passe de 1.642 en 1927 à 5.964 en 1928. Le cuivre en Algérie se présente sous trois états : la chalcosine ou imprégnation cuivreuse des marnes et des grès quartzeux que l'on rencontre surtout en Oranie ; le cuivre gris, plus particulièrement déposé dans les schistes et les marnes schisteuses avec mélange d'autres métaux et observé sur de nombreux points dans le département d'Alger ; enfin le cuivre pyriteux, associé à la galène et à la blende, que l'on rencontre dans le département de Constantine près du littoral, en relation avec les terrains éruptifs. Ni à l'Ouest, ni au Centre, il n'existe d'exploitations ; ce n'est que dans la région constantinoise, plus fortement minéralisée que les deux autres, que sont les quatre mines en activité : Aïn Barbar, la plus ancienne puisqu'elle remonte à 1863 et la plus riche puisqu'elle extrait près de 1.000 tonnes par an de chalcopyrite, Boudjoudoun 459, Brademah 114 et Cavallo 25.

Le zinc. — Si l'on en croit M. de Launay, selon une loi économique, on commence « par se jeter sur les métaux précieux, puis sur le cuivre et l'étain qui ont tous deux une grande valeur et l'on considère seulement en dernier lieu des minerais secondaires comme ceux du plomb et du zinc. » A vrai dire, la métallurgie du zinc est de date récente ; ce n'est que vers le milieu du siècle dernier que la France a eu ses premiers établis-

sements. Les minerais de zinc se présentent sous deux formes : le sulfure de zinc ou blende et la calamine, mélange en proportions inégales de carbonate et de silicate de zinc. Toutes deux composent les multiples gisements que possède l'Algérie. La blende est plus commune dans le département d'Alger, les amas calaminaires dans celui de Constantine. A Alger, les deux principales exploitations sont celles de l'Ouarsenis (10.500 tonnes de calamine et de blende) et Djahamama. A Constantine, les gisements se succèdent presque sans interruption de l'Ouest à l'Est sur la lisière Nord des Hauts Plateaux : région du Guergour avec les deux puissantes mines d'Aïn Roua et du Kef Semmah, région constantinoise avec Aïn Arko, Aïn Zarora, djebel Mesla. Plus au Sud, les environs de Batna présentent des amas exploités à Chelalla, Tiou Knine, djebel Moghref, Djendeli etc. Malgré le grand nombre d'entreprises particulières, l'extraction du zinc ne s'est pas maintenue après la guerre au point qu'elle avait atteint auparavant. La moyenne de l'avant-guerre était de 78.825 tonnes exportées ; elle n'est pour la dernière décade que de 40.751. La régression est appréciable quoique certaines années elle soit moins sensible ; 1926 et 1927 avaient enregistré une exportation de 64.000 tonnes.

Peu répandus sont les autres minerais métalliques et, aussi, peu exploités. L'Antimoine n'est plus extrait que d'Aïn Kerma sous la forme d'oxyde d'antimoine (283 tonnes en 1928) ; il l'était naguère à Hammimate et à Sanza ; on le trouvait aussi à l'état de sulfure au djebel Taya et sous forme de nadorite au djebel Nador. L'exportation, autrefois assez grande, est maintenant des plus réduites. — Le mercure a été signalé à Ras el Ma, Taghit et Bir-Beni-Salah ; il a été l'objet de tenta-

30 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERÇANTE

tives d'exploitation à plusieurs reprises et, de nos jours encore, on extrait du minerai de mercure à Ras el Ma (1.355 tonnes en 1928). — L'arsenic avait été découvert sous forme de pyrite arsenicale à la mine des Karézas près de Bône ; on l'a rencontré sous une autre forme à Aïn-Achour ; il est mêlé au plomb. En 1928, on a retiré 2.434 tonnes d'arséniat de plomb. — Le manganèse enfin ne semble pas exister à l'état isolé, du moins en quantités exploitables : « En revanche, dit la Notice minéralogique, il est extrêmement répandu comme accessoire des minerais de fer dont beaucoup en contiennent 2 à 3 %. Celui de Bab M'Teurba en contient de 4 à 6 %, celui de Seabna plus de 7 %. » Il semble que, plus on se rapproche de la frontière orano-marocaine, plus forte est la proportion de manganèse. Le région d'Aïn Sefra, proche de Bou-Arfa, réserve peut-être des surprises.

c) LES PHOSPHATES ET LES AUTRES SUBSTANCES MINÉRALES.

Les substances minérales, autres que les combustibles et les minerais métalliques, abondent en Afrique du Nord, mais certaines d'entre elles n'ont été découvertes que vers la fin du siècle dernier, et d'autres n'ont été mises en œuvre que plus récemment encore. Parmi elles, au tout premier rang, se placent les phosphates, puis viennent les terres d'infusoires, les marbres, les matériaux, le sel, le soufre.

L'Afrique du Nord est devenue depuis quelques années dans l'esprit de nos contemporains la terre des phosphates ;

elle en contient des formations immenses, des milliards de tonnes à l'Est comme à l'Ouest et au centre. C'est en Algérie qu'ils ont été reconnus pour la première fois et qu'on a commencé aussi leur exploitation. Pressentie par Le Châtelier et Tissot, leur présence a été définitivement établie par Philippe Thomas. En 1873, celui-ci relevait les preuves d'une zone phosphatée près de Boghari ; en 1885, attaché alors à la mission scientifique de la Tunisie, il reconnaissait le beau gisement du djebel Seldja et, dans une communication à l'Académie des Sciences, insistait sur la valeur d'une telle découverte ; il notait que les gisements devaient se prolonger vers l'Est dans la région de Gafsa et, dans celle de l'Ouest, vers le Sud du département de Constantine. Effectivement, l'année suivante, il affirmait l'existence de bancs phosphatés aux environs de Tébessa. Depuis cette époque, la prospection n'a point cessé de préciser la répartition de deux grandes zones phosphatées en Algérie ; l'une à la lisière Nord des Hauts Plateaux, celle à laquelle appartiennent les phosphates les moins riches et dont faisaient partie ceux de la région de Boghari et du djebel Dekma près de Soukahras ; l'autre plus méridionale et beaucoup plus riche, à laquelle se rattachent les gisements de Tébessa et du djebel Onk sur la frontière algéro-tunisienne et ceux de M'zita, de Bordj R'dir et de Tocqueville au Sud de Sétif.

Pour que les bancs de phosphates soient exploitables, il faut que leur teneur soit riche, qu'elle atteigne au moins de 55 à 60 %. Or ce sont en général les formations les plus méridionales, celles par conséquent situées en Algérie dans l'intérieur et sur les Hauts-Plateaux, qui les contiendront. D'une semblable répartition M. Joleaud a donné l'explication sui-

32 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

AUTRES MATIÈRES MINÉRALES

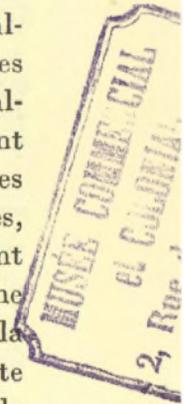
EXPORTATIONS 1919-1928

ANNÉES	Phosphates naturels (Tonnes)	Terres d'infusoires ou Kieselguhr (Quintaux)	Marbres bruts, sciés ou sculptés (Quintaux)	Matériaux (Tonnes)	Sel marin et sel gemme (Quintaux)
Rappel de la moyenne de 1911- 1913	383.753		9.204	15.670	45.289
1919	242.186	15.315	455	12.111	16.986
1920	334.704	11.932	2.153	17.183	15.236
1921	372.019	15.639	5.644	20.686	24.391
1922	525.396	34.257	5.774	23.859	44.285
1923	551.369	49.998	7.733	18.175	65.575
1924	800.744	90.921	12.316	20.838	100.659
1925	760.097	83.428	12.179	19.236	96.431
1926	619.963	79.312	25.252	27.422	126.511
1927	876.306	95.420	25.021	32.019	228.035
1928	766.834	101.438	25.733	44.116	167.147
Moyenne de la décade	584.961	57.766	11.236	23.364	88.523

vante qu'il fonde sur l'observation des fossiles de poisson et surtout des dents de requins. D'après ce géologue, et en se plaçant uniquement au point de vue phosphatier, l'Algérie pourrait être divisée en plusieurs zones : 1° au Sud, dans le voisinage de la dépression des chotts en Tunisie, sur les flancs de l'Aurès en Algérie, les formations phosphatées sont très riches parce que là vivaient sur les bords de la mer Eocène de nombreuses espèces de poissons ; 2° au centre des Hauts-Plateaux, encore des gisements relativement riches, les lagunes,

qui probablement existaient à l'époque, nourrissant une faune maritime fort dense ; 3° à la lisière des Hauts-Plateaux et surtout dans tout le Tell, des traces seulement de phosphates, disparaissant peu à peu vers le Nord attendu que les espèces poissonneuses, dont les vestiges ont pu être déterminés, n'appartenaient plus aux espèces littorales mais à celles de la faune pélagique.

Les formations phosphatées algériennes ont eu lieu au début de la période tertiaire et font partie des sédiments de l'Eocène inférieur ou de l'étage suessonien. En général le niveau exploitable est constitué par des alternances de marnes et de calcaires, avec couches de phosphates. Il est surmonté par des calcaires à silex et couronné par une puissante assise de calcaires nummulitiques subcristallins. Le faciès est nettement marin. Le nombre et l'épaisseur des couches phosphatées varient ; il en est qui se réduisent à quelques centimètres, d'autres qui atteignent plusieurs mètres. On cite notamment celles du djebel Onk qui, sur certains points, auraient une épaisseur de 6 à 7 mètres. Le minerai se présente sous la forme d'une roche tantôt dure, tantôt assez friable ; cette dernière, composée d'un ciment calcaire peu consistant et de grains et nodules bruns et brillants, est la qualité la plus recherchée. La couleur diffère suivant les régions ; le plus souvent brune, parfois d'un gris jaunâtre, elle passe aussi au vert, ce qui rappelle la glauconie, et au noir. L'odeur est caractéristique, toujours fétide, même lorsque la quantité de phosphate est faible. Quant à la teneur, elle est des plus variables d'un banc à un autre ou même dans la même formation suivant l'exposition et parfois à de très faibles distances ; en général, les phosphates tunisiens n'ont qu'une teneur moyenne, les



34 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERÇANTE

phosphates marocains en ont une autre très élevée, les algériens tiennent le milieu entre les deux. Il ne s'agit là que d'une appréciation très générale et d'ensemble. Les premiers sont du type 58-60 ou de 60-63. Les seconds contiennent de 70 à 80 % de phosphate ; les derniers, les algériens, appartenant à plusieurs formes, peuvent aller jusqu'à 66-68 %.

Autres caractères des phosphates africains : les minerais ne contiennent qu'une proportion minime de fer et d'alumine ; 1 à 2 % en moyenne. Ceux d'Amérique en ont une plus forte : 3 à 4 %. Or, au point de vue industriel, surtout à celui de la mouture, plus un minerai est pauvre en fer et alumine, plus facilement il est réduit en poussière. Par surcroît, le superphosphate obtenu avec les minerais sans fer et sans silice reste, en principe et jusqu'à son emploi, indéfiniment soluble et assimilable par les végétaux ; il ne s'agglomère pas dans les sacs.

L'exploitation des phosphates en Algérie a été traversée de nombreuses difficultés : choix défectueux des gisements, procès politiques, insuffisance des capitaux engagés, multiplicité des sociétés. Bien des entreprises n'étaient pas viables et ont disparu. Pourtant la production s'est accrue à peu près régulièrement chaque année, le temps de guerre mis à part et aussi une courte période d'après-guerre. Actuellement, le phosphate de chaux est extrait de quatre groupes de carrières situées dans le département de Constantine : Bordj-Redir, M'Zaïta, Tocqueville et Djebel Kouif. Le plus important est celui du Kouif ; il produit près des 7/8 du tonnage.

Bien que les chiffres des Statistiques douanières donnent des indications utiles sur les sorties de phosphates et que la plus grande partie des quantités extraites soit exportée, il est bon de ne point s'en tenir à ces données ; car l'industrie

des superphosphates se développe de plus en plus dans la colonie et par suite absorbe des masses grandissantes de minéral. L'exposé de la situation de l'Algérie de 1928 publie la production de chacun des groupes exploitants et y ajoute, pour faciliter la comparaison, les chiffres de la production de 1913 ainsi que ceux des années les plus récentes :

EXPLOITATIONS	PRODUCTION EN TONNES				
	1913	1925	1926	1927	1928
Bordj-Redir	45.594	16.945	19.244	26.345	21.587
M'Zaïta	91.549	79.994	107.577	115.758	96.397
Tocqueville	26.652	16.018	9.700	4.845	»
Djebel Kouif. . . .	203.139	702.159	792.834	772.160	699.090
TOTAUX.	370.934	815.116	929.355	919.108	817.074

Ainsi, par rapport à 1913, la production actuelle a plus que doublé. Elle se concentre aussi. Le gros danger de l'industrie phosphatière algérienne est la concurrence que lui font la Tunisie et le Maroc, concurrence aggravée par les frais de transport dont ses produits sont grevés et la différence de teneur ; elle ne pourra résister qu'en réduisant l'emploi de la main-d'œuvre et en lui substituant le travail des machines.

2° *Les Terres d'infusoires, ou Kieselguhr.*

La terre d'infusoires n'est pas différente du tripoli ou silice fossile ; elle est composée de carapaces de diatomées ou algues microscopiques, lesquelles à la mort de ces micro-organismes ont tapissé le fond des mers. On admet en général que de sem-

blables dépôts se sont effectués dans les abîmes des mers froides, mais que des exhaussements successifs, correspondant à des mouvements orogéniques, ont rapprochés de la surface puis ont fait émerger. En Algérie, les gisements sont importants dans le département d'Oran, en particulier à Ouillis, près de Saint-Denis du Sig et à Saint-Lucien. Ce qui fait leur valeur, c'est leur haute teneur en silice et l'absence presque complète de chaux (moins de 1 %). Dans les différentes industries modernes, la terre d'infusoires a trouvé de nombreux usages ; comme elle ne raie pas les objets sur lesquels on la passe, elle sert à polir les pièces en cuivre, en bronze, les métaux précieux, les glaces ; comme elle est fort légère, elle entre dans la fabrication des savons, du caoutchouc ; comme elle conduit mal la chaleur, elle est utilisée à la fabrication des briques, des fours céramiques et électriques ; et bien d'autres propriétés la désignent pour de multiples utilisations industrielles.

Avant la guerre, les Allemands avaient su industrialiser l'emploi de la terre d'infusoires et, possesseurs de carrières importantes, ils en fournissaient l'Europe et détenaient une sorte de monopole. Vers 1910, les gisements algériens commencèrent à être exploités ; la qualité des produits était au moins égale à celle des produits allemands ; dès qu'ils furent connus, les demandes affluèrent. A la veille de la guerre, la colonie exportait déjà près de 40.000 quintaux. En 1920, elle n'en vendit plus que 12.000 ; mais les expéditions ont repris très activement, puisque, en 1928, elles ont dépassé pour la première fois 100.000 quintaux, exactement 101.438.

3° Les Marbres bruts, sciés ou sculptés.

Il n'est guère de pays au monde qui possède une plus belle collection de variétés de marbres que le Nord de l'Afrique. Dans l'antiquité, la plupart des monuments romains ou même les maisons des riches propriétaires étaient décorées d'une profusion de marbres de toute coloration. Aujourd'hui, les constructeurs de la Mairie de Constantine se sont complu à y employer des échantillons choisis parmi les plus beaux du département. L'onyx algérien a servi à l'ornementation de l'Opéra de Paris.

Chaque département avait ses carrières et ses spécialités. L'Oranie possédait de belles variétés d'onyx et de la serpentine : des exploitations ont lieu encore à Bou Hanifia, à Aïn Tekbalet, à Mascara et l'on évalue la production à 2.500 tonnes (1928). Le département d'Alger avait ses carrières au Chenoua, à l'Oued Keddara, à Dra el Mizan et à Teniet el Haâd ; l'extraction est arrêtée. Il en est de même dans le département de Constantine pourtant le plus riche en marbres blancs ou veinés de rouge. Des carrières existaient au cap de la Garde, aux environs de Bône, au Filfila, près de Bougie et enfin à Aïn Smara. Sans être complètement abandonnées, il semble que l'on n'y travaille plus que fort irrégulièrement.

La production s'est cependant relevée depuis 1926. Tandis qu'auparavant les exportations atteignaient à peine une dizaine de mille quintaux bon an mal an, elles ont plus que doublé à partir de cette époque et se sont maintenues à peu près au chiffre moyen de 25.000 quintaux. C'est l'Oranie qui fournit à peu près exclusivement ce contingent à l'exportation.

4^o *Matériaux de construction.*

Est-il possible de mesurer même approximativement les quantités de matériaux employés dans la construction ? L'administration algérienne elle-même ne le croit pas ; car les carrières, fournissant les matières premières, sont disséminées sur tout le territoire ; en outre, s'il en est où l'exploitation est régulière et permanente, d'autres ne sont exploitées que temporairement et on ne saurait en évaluer la production. Puis la diversité des matériaux est telle que, pour certains d'entre eux, toute indication est nécessairement hypothétique. Ces réserves indiquées, l'administration donne quelques précisions sur les lieux d'extraction et les quantités produites :

DÉPARTEMENT D'ORAN

Pierre à bâtir, pierre à chaux, argiles, sables et graviers : Oran, Mers el Kebir, Mostaganem, Mascara, Dublineau, Franchetti, Rio-Salado, Tlemcen, Sidi-bel-Abbès	158.000 tonnes.
Pierre à plâtre : Fleurus, Legrand, Port-aux-Poules, Mascara, Misserghin, Bou-Tlélis, Aïn-Tellout, Bonnier	30.000 tonnes.
Pierre à chaux hydraulique et à ciment : Oran, Arcolé	25.000 tonnes.
Marbres et Onyx : Bou Hanifia, Aïn Tekbalet, Mascara	2.500 tonnes.
Kreselghur : Ravin-Blanc, Saint-Lucien, Oullis..	8.000 tonnes.

DÉPARTEMENT D'ALGER.

Pierre à bâtir : Bab el Oued, Blida, Rovigo.....	60.000 tonnes.
Argile pour briques et tuiles : El Biar, Maison-Carrée, Gué-de-Constantine, Affreville, Marengo, les Attafs	120.000 tonnes.
Pierre à chaux hydraulique et à ciment : Pointe-Pescade, Rivet.....	120.000 tonnes.
Pierre à plâtre : Rovigo, Camp-des-Chênes, Mouzaïa	26.000 tonnes.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE.

Pierre à chaux et à ciment : Constantine, Duvi- vier, Ravin-Bleu, Bougie.....	33.000 tonnes.
Pierre à plâtre : Nador, Chettaba, Souk el Tenine, Sidi-Aïche	12.000 tonnes.
Kaolin et halloysite : Djebek-Debhar.....	2.500 tonnes.
Pavés, dalles et bordures : Herbillon, Cavallo....	26.000 tonnes.



Il est à noter au surplus que la colonie, pourtant si abondamment dotée par la nature, importe encore une centaine de milliers de tonnes de chaux ordinaire et de chaux hydraulique, autant et plus encore de ciment, 33.000 tonnes de briques ou de tuiles. Ses exportations de matériaux similaires, sont loin de compenser les apports de l'extérieur. Selon toute probabilité, l'écart actuel s'affaiblira mais il y faudra plusieurs lustres.

5° *Le Sel marin et le Sel gemme.*

Voici une autre matière dont regorge l'Algérie et dont on n'avait fait jusqu'ici que peu de cas : le sel sous ses deux formes, sel marin et sel gemme : « L'on a dit, écrivait en 1917 M. Laboubée, que nul pays au monde n'est plus riche en sel que l'Algérie. L'on trouve en effet dans les différentes régions de nombreux ruisseaux salés caractéristiquement appelés Oued Salah, ruisseaux de sel, d'immenses lacs salés ou chotts, enfin de véritables montagnes de sel gemme, de même qu'un littoral où, sur bien des points, l'installation de salines serait possible. Rien de cela n'est exploité industriellement en dehors des salines d'Arzew, qui sont loin de produire les quantités nécessaires au pays. Il y aurait un grand intérêt économique pour la colonie à rechercher les causes de cette inertie. »

Les causes ont peut-être été cherchées et trouvées ; car la situation se modifie. Non seulement les salines des bords de la mer sont amodiées par l'Administration, mais encore des sources salées ont été concédées telles que celles du Telergma et du djebel Zouabi. Que sera-ce si des autorisations sont données de prélever certaines quantités de sel sur les bords des chotts ! Que de millions de tonnes l'on pourrait retirer ! Un géologue a tenté d'évaluer pour les Zahrez seulement ce qu'ils contenaient de sel et il est arrivé au chiffre de 530 millions de tonnes. Pour le moment l'exploitation est à ses débuts. La colonie n'est déjà plus obligée de faire appel au dehors pour sa propre consommation. En 1927, l'exportation qui était d'environ 100.000 quintaux les années précédentes, a été portée à 228.035 ; si elle ne s'est pas maintenue à ce chiffre en 1928,

la cause en est l'envasement des tables salantes du lac d'Arzew à la suite des pluies de l'hiver 1927-1928.

6° *Le Soufre et les Pyrites de fer.*

C'eût été un très gros avantage pour l'Algérie si elle avait eu sur son territoire des gisements de minerai de soufre ou, à défaut, des gisements importants de pyrites. Pays viticole, elle aurait eu ainsi à sa disposition du soufre pour le traitement de son vignoble ; pays de phosphates, elle aurait pu par le grillage obtenir les quantités d'acide sulfurique nécessaires à la transformation de ses phosphates en superphosphates. Elle aurait aussi fabriqué le sulfate de cuivre dont elle a besoin.

De soufre, elle n'a pour le moment que des indices ; on a pu croire au début du siècle que la région de Guelma lui en fournirait : « On a découvert, disait la Notice minéralogique, récemment, près de Guelma, un gisement de soufre interstratifié dans les marnes oligocènes qui paraît avoir une certaine importance ; il est tout à fait analogue aux gisements siciliens. » Ce ne fut qu'un espoir qui, semble-t-il, fut vite déçu, attendu qu'aucune concession n'a été instituée.

Des gîtes de pyrites de fer avaient été signalés un peu partout vers la même époque, mais ils n'avaient fait l'objet d'aucune prospection sérieuse. Trois aujourd'hui sont exploités : l'un à Aïn ben Mérouane dont la production a été en 1928 de 12.116 tonnes, les deux autres à Filfila et à Azouar dont la production est faible : 102 et 770 tonnes. Depuis 1925, l'extraction est à peu près régulière chaque année : 13.367 en 1925, 11.505 en 1926, 12.918 en 1927 et 13.502 en 1928. Le minerai est transformé dans la colonie.

Consulter sur les Industries extractives et les Richesses minières de l'Algérie :

Gouv. Gén. de l'Algérie. Service des Mines. *Notice Minéralogique*. Alger, Heintz, 1904.

DUSSERT. *Les Gisements Métalliques de l'Algérie*. Annales des Mines. 1910.

LAUNAY (DE), *Les Richesses Minérales de l'Afrique*. Paris, 1893.

KEPPEN (DE), *Les Combustibles minéraux, les Minerais métalliques et les Phosphates en Algérie*. Paris, Comité central des Houillères de France, 1910.

BRIVES, *Contribution à l'étude des gîtes métallifères*. Alger, Jourdan, 1918.

THOMAS (Philippe), *Les Phosphates de chaux de l'Algérie*. C. R. Académie des Sciences, 1886-1887.

FICHEUR. *L'Origine des Phosphates de chaux d'Algérie-Tunisie*. L'Algérie nouvelle, 7 juin 1896.

BLAYAC (M. J.), *Description géologique des régions à phosphate de chaux de Tobessa et de Bordj bou Arréridj*. Annales des Mines, 1894.

NEUBURGER, *Les Gisements pétrolières du département d'Oran*. Mustapha, Imprimerie Algérienne, 1901.

DEMONTÈS (Victor), *Les Pétroles algériens*. Bul. Soc. de Géo. d'Alger, 1920.

FICHEUR, *Note géologique sur le gisement houiller de Kenadza*. Situation des Terr. du Sud, 1916-1918.

LADREIT DE LACHARRIÈRE, *Les Richesses minières de l'Afrique du Nord*, Bull. de l'Afr. Franç. 1918. Renseig. n° 1.

MANIQUET VAUBERET (DE), *Les Phosphates*. Société du Journal de la Marine Marchande. Paris, 1927.

II

LES INDUSTRIES INDIGÈNES

C'est au passé, à un passé relativement récent, plus qu'au présent, qu'appartiennent les industries indigènes. Avec l'arrivée des Français et l'apport des articles européens, elles commencèrent à décliner et, depuis cette date, leur déchéance a continué. Toutefois, il semble que, de nos jours, certaines d'entre elles se réveillent grâce à de généreuses initiatives ; peut-être compteront-elles demain pour une part de quelque importance dans l'essor industriel de la colonie.

Plus elles s'affaiblissaient et menaçaient de disparaître complètement, plus l'attention des économistes et des arabisants se portait sur elles, soit pour en regretter la ruine prochaine, soit pour en montrer les qualités artistiques. Les études se multiplient à partir de 1900 et visent surtout les industries d'art : c'est un *Catalogue descriptif et illustré des principaux ouvrages d'or et d'argent de fabrication algérienne*, publication semi-officielle de 1900, remarquable par la richesse de la présentation, la description de chaque bijou et sa désignation sous son nom arabe. Deux ans plus tard, en 1902, autre ouvrage, patronné par le Gouvernement Général : *Les Industries d'art indigènes* de M. Marius Vachon, plus complet, plus

44 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

riche de détails sur l'ensemble des productions industrielles algériennes. Puis se succèdent, toujours dans ces premières années du siècle, une brochure de M. Gsell sur les *Industries Indigènes* (1903) ; le gros ouvrage de M. Eudel sur l'*Orfèvrerie Algérienne et Tunisienne* ; l'étude magistrale de M. G. Marçais sur l'*Exposition musulmane à Alger* (1906). — D'autres préoccupations d'ordre économique prévalent bientôt et, avec elles, l'enquête s'oriente vers des industries d'un caractère plus simple et plus pratique ; c'est toute la vie industrielle musulmane que l'on essaie de rappeler, soit en allant l'observer dans les villes marocaines où elle a subsisté sans de trop grandes déformations, soit en essayant de la reconstituer d'après les dires des indigènes ou la description des ateliers encore existants : M. Joly consacre une série d'articles fort documentés à l'*Industrie à Tétouan*, M. Bel écrit son livre du *Travail de la Laine à Tlemcen*. Un programme de recherches est élaboré, d'accord avec le Gouvernement Général. Il s'agissait : « 1^o de noter, au moment présent, à la veille peut-être de la disparition de quelques-unes d'entre elles, les diverses industries indigènes de Tlemcen ; 2^o de signaler pour chacune d'elles les techniques actuellement en cours, tant au point de vue de l'outillage qu'à celui de la décoration, toutes les fois qu'elles existent ; 3^o d'indiquer, autant que possible, la valeur économique de chaque industrie ; 4^o enfin de fixer une terminologie spéciale, susceptible d'apporter un complément appréciable aux dictionnaires arabes. » — Aux deux points de vue artistique et économique, s'en ajouta nécessairement un troisième, le côté social de la question industrielle. Il n'avait été qu'entrevenu en Algérie où l'on était mal placé pour l'examiner, parce que les conséquences sociales du bouleversement politique

étaient fort anciennes et avaient été en partie oubliées. Mais ailleurs, en Égypte, en Tunisie, au Maroc, il était possible d'en saisir les effets présents ou passés. De là de nouveaux ouvrages sur les corporations musulmanes et les métiers : *Les Bazars du Caire, les petits métiers arabes* de M. Germain Martin, *les Corporations Tunisiennes* de M. Atger, *Contribution à l'étude de la condition des ouvriers de la grande industrie au Caire* de M. Vallet et, tout récemment, *L'Enquête sur les Corporations Musulmanes au Maroc* de M. Massignon.

De l'énumération de toutes ces publications ne ressort-il pas que le problème industriel en Algérie tend à se poser ? N'y a-t-il pas pris déjà une réelle importance ? Sans vouloir l'exposer ici en détail, quelques lignes générales doivent être tracées. Pourquoi la décadence actuelle des principales industries indigènes ? Quelles sont celles qui ont persisté ? Quelles sont celles que l'on s'efforce de restaurer et en particulier quels progrès a accomplis la fabrication des tapis indigènes ?

1^o LES CAUSES DE LA DÉCADENCE DES INDUSTRIES INDIGÈNES.

Inutile d'insister longuement sur le fait économique et social lui-même ; la décadence des industries musulmanes est connue de tous, admise aussi par tous. Toutefois il importe de distinguer deux sortes d'industries qui existaient dans la Société indigène. Les producteurs étaient en effet les femmes au sein des familles, les hommes dans les corporations citadines. L'indus-

trie familiale devait être évidemment moins touchée que l'industrie corporative. Elle devait aussi s'exercer sans grand changement dans les campagnes et parmi les tribus nomades, tandis qu'elle pouvait être atteinte indirectement par les facilités d'achat des articles européens dans les villes. Enfin, plus les articles qu'elle confectionnait étaient particuliers à la vie domestique des Musulmans, plus la fabrication domestique avait des chances de se maintenir. La famille chez les Indigènes algériens est longtemps restée ce qu'elle était dans les temps anciens, le groupe social de base, formant un tout qui s'isolait et se suffisait à lui-même ; or l'industrie familiale avait pour objet la fabrication de ces mille objets d'un usage courant que l'on confectionnait avec les matières premières fournies sur place par le milieu et suivant les besoins les plus pressants de l'heure. Les femmes tissaient la laine et confectionnaient des vêtements avec des métiers très primitifs ; elles faisaient des tapis, le seul luxe de l'intérieur musulman, de la tente comme du du gourbi ; elles modelaient des poteries assez grossières, tressaient aussi les couffins, les cordes, etc. Certes la pénétration européenne a évidemment modifié certains usages domestiques chez les Kabyles et chez les Arabes, a substitué aussi quelques objets de fabrication européenne aux productions locales ; mais, en général, le travail de la femme se poursuit à une allure moins régulière peut-être et moins générale que par le passé, mais il existe toujours, créateur de petits objets, de vêtements, de tapis.

Les Industries de la ville, monopolisées par certaines corporations, ont au contraire été bien plus éprouvées, au point même que certaines ne sont presque plus représentées dans les grandes agglomérations. Il est bien certain que la concur-

rence des produits européens a été la cause fondamentale de leur décadence. Peut-être cette concurrence s'était-elle fait sentir avant 1830 ; Joly remarque qu'à Tétouan les soies européennes, les cotonnades et quelques autres fabrications, avaient dès le début du siècle dernier provoqué l'arrêt de certains ateliers indigènes. L'effet devait avoir été le même dans toute l'Afrique du Nord. Mais combien allait-il être et plus grave et plus général avec la libre entrée des marchandises européennes, leur présentation, leur prix très faible, leur abondance ? Comment des objets, travaillés à la main et d'une facture lente, auraient-ils pu rivaliser avec d'autres objets fabriqués par les machines, en série et avec une rapidité déconcertante ? L'afflux en Afrique des fabrications européennes se traduisit fatalement par l'arrêt progressif des fabrications indigènes. La baisse des prix condamnait l'artisan d'Alger, de Constantine ou d'Oran à céder la place, à fermer son atelier ou sa boutique. Au surplus, ce ne fut pas seulement une question de prix qui fut à l'origine du recul industriel indigène ; ce fut aussi la désorganisation du monde du travail. Les tisserands, les brodeurs, les savetiers, les orfèvres, gênés dans leur travail et d'autant plus hostiles aux nouveaux-venus que la crise dont ils souffraient avait coïncidé avec l'occupation française, se montraient les plus irrités contre les Européens ; ils ne communiquaient plus que difficilement avec l'intérieur. Aussi désertèrent-ils en masse les villes et maints d'entre eux se réfugièrent à l'étranger, au Maroc et en Tunisie. Puis l'organisation intérieure de l'atelier avec ses apprentis ou *sâna*, ses ouvriers ou *calfat* et ses patrons ou *mallem* ne tarda pas à tomber en désuétude parce que les liens qui attachaient les divers membres de l'atelier n'avaient



48 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

plus de force légale ou coutumière française ; les corporations se dispersèrent et, avec elles, les meilleurs ouvriers et les plus habiles patrons. La désorganisation ne fut pas arrêtée par quelques arrêtés de l'administration en 1838 et en 1850. Et les autorités locales assistèrent depuis lors impuissantes à la chute d'une fabrication qui avait été autrefois florissante.

Néanmoins quelques-unes de ces industries ont survécu ; elles se relèveront peut-être. Celles-là étaient indispensables aux habitudes de vivre des Africains ; les Musulmans du Maghred sont très particularistes ; ils tiennent à leurs manières de s'habiller, de se coiffer, de se chauffer ; ils préfèrent donc certains tissus, certains turbans ou chechia, certaines formes de chaussures. Ils donnent la préférence au travail de leurs coreligionnaires toutes les fois qu'ils le peuvent.

2^o DE QUELQUES INDUSTRIES INDIGÈNES AYANT PERSISTÉ.

En dehors du tissage de la laine dont il sera question à propos des tapis, la confection des chaussures, la broderie sur cuir, l'orfèvrerie, la dinanderie sont encore assez actives.

L'élevage fournissait à toutes les *industries du cuir* une matière première si abondante que, toujours, l'Afrique du Nord fut exportatrice de peaux tannées ou simplement sèches et que, toujours, ses tanneurs, ses corroyeurs et ses savetiers utilisèrent sur place une partie de la production. Aujourd'hui encore la corporation des cordonniers indigènes

est importante ; partout se trouvent des ateliers qui comptent quelques ouvriers ; les principaux sont à Alger, Oran et à Constantine. Evaluer le nombre des fabricants de chaussures est malaisé ; car plusieurs travaillent en chambre ; mesurer la production de chaussures n'est guère possible attendu que presque toutes sont utilisées en Algérie. Le travail avait lieu à la main ; l'outillage mécanique ne tardera pas sans doute dans les grands ateliers à se substituer à l'outillage manuel. D'autant que la chaussure indigène est confectionnée en série. Il y a peu de temps, l'indigène portait exclusivement le *belrah*, à semelle très épaisse, sans talon, fait avec les cuirs des tanneries indigènes (peau de bœuf en général) ; depuis des siècles, il était resté fidèle à ce type de chaussure. En ces dernières années, un autre genre de souliers s'est propagé, le *contra*, à talon et à clous, fabriqué à la Française et avec des cuirs travaillés à l'Européenne. Approximativement, l'administration algérienne évaluait ainsi la production en 1925 : « Les usines du département d'Alger fabriqueraient de 1.200 à 1.500 paires de chaussures par jour ; les usines oranaises viendraient ensuite avec une production journalière de 600 paires. » Il serait relativement facile d'instaurer en Algérie avec les cuirs dont la colonie dispose, avec les matières tannantes qu'elle possède, avec une main-d'œuvre déjà habile, une industrie considérable et prospère. Que les chaussures européennes soient aujourd'hui préférées par la clientèle citadine, il est hors de doute que cette préférence aura pour effet pendant de nombreuses années de faire importer de France les souliers de luxe ou même ceux de bonne coupe ; mais, pour les chaussures de travail et les chaussures indigènes, rien n'empêche de les fabriquer sur place

et d'y employer les machines et la main-d'œuvre indigène.

La *broderie sur cuir* était une industrie de luxe. Elle était réservée aux hommes. La corporation des brodeurs fut longtemps la plus estimée de celles qui existaient en Algérie. Le métier pouvait être exercé par les fils de grande famille sans qu'ils fussent déconsidérés pour cela. Il y avait d'ailleurs deux sortes de brodeurs : les brodeurs sur étoffes et les brodeurs sur cuir, et ces derniers étaient entourés de plus de considération que les autres dans la société musulmane. Aussi bien, les objets qu'ils décoraient avaient, aux yeux des chefs arabes, une valeur à nulle autre pareille. Les artisans maughrebins fabriquaient de magnifiques harnachements dont tout fils de grande tente tenait à honneur d'orne sa monture aux jours de bataille ou de fantasia ; ils façonnaient aussi des ceintures, des fourreaux de sabre, des gaines de poignards, des bretelles de fusil. De nos jours, la situation économique des populations indigènes, l'évolution de leurs mœurs, le renchérissement des matières premières ont fait abandonner en partie de telles fabrications. Il fallait des cuirs spéciaux achetés en France et à l'étranger et coûtant fort cher ; des peaux de mouton ou *Btana*, des cuirs de Russie ou *Boughari*, des cuirs du Tafilalet ou *Filali*. Ce sont des objets plus modestes que confectionne maintenant le brodeur sur cuir : des *djebira* ou sacoches semblables aux sabretaches de nos anciens husards ; des *tezdam* ou portefeuilles arabes ; de larges ceintures de cuir pour les hommes et pour les femmes ; des étuis de pistolet, des étuis pour enfermer le Coran, des coussins et autres curiosités dont les touristes raffolent et que par suite on produit en grande quantité. La broderie sur cuir n'est donc pas morte ; les artisans indigènes peuplent toujours certains quar-

tiers ; à Alger, ils occupent le bas de la rue Médée et leurs boutiques sont achalandées.

L'*orfèvrerie* indigène produit des articles de curiosité à l'usage des Européens et des bijoux de forme spéciale pour les Indigènes. Elle est demeurée une des plus prospères des industries algériennes. Sans doute, en ce qui concerne les amateurs européens, la facture paraîtra médiocre, le port de certains bijoux étrange à nos goûts d'Occidentaux ; mais, souvent, c'est cet exotisme qui par sa nouveauté les fait préférer à ceux de l'Europe. D'ailleurs les orfèvres indigènes sont en grande partie des Juifs, autochtones ou venus de Livourne, et ils ont importé dans le Maghreb des contrefaçons de la production des pays dont ils étaient originaires ; quelques bijoux ont une forte ressemblance avec ceux dont on se servait il y a plusieurs siècles en Europe. Les joaillers maughrebins adaptent leur fabrication au goût des clients ; de nos jours, leurs bijoux, à l'usage des Européens, sont pour la plupart confectionnés d'après les modèles français, espagnols, italiens et anglo-maltais. Les indigènes, par scrupule religieux, laissaient généralement l'orfèvrerie entre les mains des Israélites. Pourtant les Kabyles d'abord, puis des Arabes ont participé exceptionnellement, les derniers surtout, à la production d'objets si convoités par la coquetterie féminine ; et le faisant, ils ont imposé leur goût particulier et le mode de confection : « Les Indigènes (Arabes, Kabyles, Mozabites, Israélites) fabriquent des ouvrages, d'un usage courant, qui leur sont absolument particuliers et dont la mode remonte loin dans le passé. Ces bijoux se font en métal plein ou en filigrane d'argent ou d'or et, dans ce cas, présentent une facture plus fine. Les anneaux de pieds ou *khalkhals*, lourds, massifs

et anguleux semblent bien faits pour rappeler à la femme mauresque le demi-servitude dans laquelle elle vit ; les bracelets, les énormes boucles d'oreilles, les diadèmes, les chaînes pesantes (parmi lesquelles les b'zaïms de forme triangulaire nettement byzantine) sont d'un aspect étrange mais non sans beauté. Il convient de distinguer, en Algérie, les bijoux d'origine kabyle, souvent en argent, et les bijoux proprement algériens, en or avec perles et roses. Les bijoux kabyles sont parfois agrémentés d'incrustations ou de pendeloques de corail ; quelques-uns sont revêtus en partie d'émaux cloisonnés. »

Des renseignements assez précis sur le nombre des ateliers et des ouvriers employés ont été fournis par la Statistique industrielle de 1925 ; d'autres l'ont été par le Bureau de la Garantie sur la quantité d'objets fabriqués et le poids des ouvrages contrôlés. A l'époque indiquée, 359 ateliers existaient, tous très modestes et ne comprenant que des artisans assistés généralement d'un ouvrier ou d'un apprenti. Sur 567 ouvriers, le département d'Alger en comptait 279, Constantine 93 et Oran 129 ; les Territoires du Sud en avaient 66. C'est dans la Commune Mixte de Fort-National, dans les douars Beni-Yenni, que se concentrent la plupart des artisans-fabricants kabyles ; il se répartissent entre les villages de Taourirt-Mimoun, Taourirt-Elhadjadj, Aït-Larba et Aït-Lahssen. Le nombre des objets poinçonnés par la Garantie atteignait 326.452 et le poids des ouvrages contrôlés s'élevait en or à 522 kil. 124 grammes, en platine à 1 kil. 829 grammes et en argent à 2.443 kil. 132 grammes.

La *dinanderie* a été aussi autrefois une des belles industries indigènes algériennes ; elle s'est conservée de nos jours mais

en changeant de main. Naguère les principaux centres de fabrication étaient Alger, Bou-Saâda, Laghouat et Boghar et il est resté quelques beaux spécimens des types habituels en cuivre rouge et argentés : plateaux, bassins de bain, braseros ciselés et repoussés, aiguères avec leur support ajouré et leur bassin, plats à couscouss, sucriers et couvercles généralement ornés de gaudrons en pointes de diamant. Maintenant, seules, quelques villes ont la spécialité de ces articles en métal repoussé : Tlemcen, Alger et Constantine ; et les principaux dinandiers sont d'origine syrienne, et les modèles sont orientaux. Quelques articles imitent les cuivres de Constantinople et d'Égypte ; ils consistent en services à café, lampes, coffrets, bassins repoussés au marteau, mortiers, pilons, tous en cuivre rouge ou jaune, gravés et ciselés au marlis plein et repercé. L'exportation en est peu considérable : quelques centaines de mille francs. Il est vrai que leur valeur ne peut guère être évaluée, car les touristes emportent avec eux la plupart des objets dont ils font l'acquisition et aucune déclaration en douane n'est faite par eux.

Que d'autres industries purement locales ne conviendrait-il pas de citer, telles que l'ébénisterie, le moulage en plâtre, la vannerie, la sparterie et surtout le tissage de la soie, du poil de chèvre, de l'oubeur des chameaux et de la laine des moutons !

(c) 3^o L'INDUSTRIE DES TAPIS INDIGÈNES.

L'industrie du tissage de la laine fut de bonne heure la plus commune en Afrique et la plus indispensable à la vie des

indigènes. Elle y trouvait une matière première abondante dans le troupeau ovin Nord-Africain, une main-d'œuvre habile, des plantes tinctoriales appréciées et, par-dessus tout, des traditions séculaires. Les laines, malgré la dépréciation que leur avaient fait subir les courtiers marrons indigènes et les acheteurs européens, avaient des qualités de finesse et d'élasticité qui les rendaient aptes surtout à la confection des tapis et des couvertures ; les poils de chameau et de chèvre entraient dans la confection de la chaîne et donnaient plus de solidité au tissu. La main-d'œuvre était fournie par les femmes sous la direction des reggams ; certes les métiers étaient primitifs, mais, précisément à cause de leur simplicité, se prêtaient à un travail domestique de longue haleine. Dans les tribus de l'intérieur, nomades ou semi-nomades, il fallait au demeurant des instruments de travail facilement transportables, formés de pièces simples et que l'on put se procurer ou confectionner sur place, solides aussi et d'une maniement aisé. Toutes les femmes, maîtresses ou servantes, fillettes ou personnes plus âgées, savaient peigner et carder la laine, la teindre, puis la tisser. Elles y employaient tout le temps que leur laissaient libre leurs occupations journalières ; elles faisaient des étoffes pour vêtement, d'autres pour la tente, d'autres encore pour des tapis.

Le tapis était, comme le vêtement, une des nécessités de la vie indigène, autant et plus qu'un ornement de la maison et de la tente. Il constituait en effet le moyen de couchage par excellence et à peu près tout le mobilier des peuples nomades, qui, à la bordure de la steppe, vivaient de l'élevage des moutons transhumants. Aussi semblable industrie se rencontre-t-elle chez les peuples musulmans tant de l'Asie

(Perse et Turquie) que de l'Afrique (Tunisie, Algérie et Maroc), grands pasteurs et conducteurs de troupeaux. Les tapis furent de bonne heure un des éléments du commerce barbaresque avec les nations chrétiennes ; ils sont déjà renommés au ix^e siècle et conservent leur réputation durant tout le Moyen Age. Pourtant, à la suite du long conflit qui s'engagea entre les Européens et les Africains, puis à cause de la course, les transactions s'arrêtèrent ; les tapis du Maghreb perdirent de leur éclat, de leur originalité et de leur valeur, surtout en Algérie. Encore, en Tunisie et au Maroc, ceux de Kairouan et de Rabat maintinrent leur vieille réputation ; rien de pareil au centre. Depuis la conquête française, la décadence n'avait point cessé de s'accroître. La clientèle européenne et les touristes étrangers préféraient acheter des tapis de Perse ou de Turquie.

Elle s'est poursuivie jusqu'au xx^e siècle. Pourtant des tentatives avaient été faites, dues à l'initiative privée féminine, en vue de réveiller chez les femmes indigènes le goût du tissage des tapis et de provoquer la renaissance de l'une des industries locales les plus dignes d'être restaurées. Elles réussirent en partie et l'on ne saurait trop louer l'œuvre accomplie par Mesdames Luce et Luce-ben-Abben à Alger, par Madame Sauce-rotte à Constantine, Madame Quetteville à Oran, Madame Messier à Kalaâ, Madame Saéton à Tlemcen. Toutes surent réunir autour d'elles de petites filles indigènes ou des femmes musulmanes et elles leur apprirent sur des métiers plus modernes l'art de tisser suivant des dessins conformes aux types des anciens tapis arabes ; elles leur enseignèrent aussi à varier les dessins, à mieux marier les couleurs, à modifier les dimensions des tapis, à renoncer d'une façon absolue à ces teintures

bon marché d'origine minérale qui passent si vite et avaient causé partiellement au moins la décadence de la fabrication algérienne. Essais de grand intérêt sans doute, mais trop disséminés, sporadiques, auxquels, pour devenir efficaces, il fallait une direction unique, des moyens puissants et généralisés et, au surplus, la continuité. L'État seul, dans une colonie comme l'Algérie, était à même d'entreprendre et de mener à bien l'œuvre ainsi ébauchée et il ne s'agissait pas de procéder par des encouragements, des subventions, une aide morale et matérielle ; il importait de reprendre l'édifice par la base et de le reconstruire. Au but que l'on se proposait, toutes les administrations ont concouru. Tout particulièrement, la direction de l'Enseignement ; non seulement certaines institutrices ouvrirent des ouvroirs et, par un enseignement postsecondaire, instituèrent auprès de leurs élèves et de leurs anciennes élèves un cours complémentaire de tissage et de dessin, mais bientôt de véritables écoles professionnelles furent organisées avec leurs monitrices officielles. L'apprentissage commença dès le premier âge et se poursuivit en dehors de l'école. La chose essentielle était de diriger les efforts, de préciser la technique à propager, de multiplier les modèles de dessins, de spécialiser les divers ateliers dans la confection de quelques-uns d'entre eux, de répandre les meilleurs modes de teinture et de faire connaître au grand public, par des Expositions, les ouvrages remarquables sortis des mains des élèves. Et cela demanda des années ; on y travailla passionnément avant la guerre sous l'impulsion de MM. Bel et Ricard.

Tant de généreuses initiatives privées, tant d'efforts officiels ont abouti à faire revivre l'industrie des tapis algériens. La colonie en a récolté les fruits après la guerre. Tous les

témoignages sont concordants. En 1922, le Syndicat commercial algérien déclarait : « Cette fabrication (tapis) ne donnait pas lieu à un trafic d'exportation et suffisait à peine aux besoins des indigènes. Cette situation s'est modifiée depuis une vingtaine d'années. Des initiatives heureuses et persévérantes ont abouti à développer parmi les femmes indigènes le tissage des tapis d'Orient et à produire les variétés et les dimensions recherchées par la clientèle européenne. » Trois ans plus tard, en 1925, la Chambre de commerce d'Alger confirmait les dires du Syndicat : « L'industrie des tapis algériens, disait-elle, est en plein essor. Elle est appelée à un grand développement, surtout si elle continue à bénéficier de la bienveillante sollicitude du Gouvernement Général. » Enfin l'administration apportait de son côté de nombreux documents à l'appui de toutes ces constatations : « Il semble bien, concluait-elle, que la renaissance du tapis algérien soit chose accomplie grâce aux efforts persévérants et judicieux des autorités et de l'initiative privée. Les résultats obtenus sont des plus encourageants. *Une belle et grande industrie est née.* » Dans son enquête industrielle de 1925, elle relevait l'existence de 309 établissements employant un personnel de 2.571 ouvrières ou ouvriers, presque tous indigènes. Le département d'Alger tenait la tête avec 1.530 artisans, celui d'Oran en comptait 494, les Territoires du Sud 399 et le département de Constantine 148. Dans le premier, les établissements les plus importants étaient situés d'abord à Alger même où existent plusieurs manufactures très importantes qui fabriquent tous les genres de tapis et possèdent des ateliers dans l'intérieur ; d'autres sont disséminés à Ténès, à Birkadem, à Miliana, à Chellala, à Mekla, à Cherchell et dans la commune mixte du Djurdjura. Dans

58 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

le second, en Oranie, le centre le plus actif est Kalaâ avec 250 métiers, puis viennent Oran, Tlemcen, Frenâ, Nedroma et Beni-Saf. Dans le troisième, Constantine possède deux at-

LES TAPIS ALGÉRIENS

EXPORTATIONS 1919-1928

ANNÉES	A destination de		TOTAL Quintaux	Valeur approximative Milliers de francs
	la France Quintaux	l'Étranger et les Colonies Françaises Quintaux		
Rappel de la moyenne de 1911 à 1913			524	472
1919	297	7	304	584
1920	476	110	586	1.247
1921	489	60	549	1.826
1922	871	40	911	3.052
1923	1.042	85	1.127	3.911
1924	1.262	59	1.321	4.887
1925	1.222	71	1.293	5.802
1926	1.327	205	1.532	9.039
1927	1.519	142	1.661	9.883
1928	2.312	127	2.339	13.917
Moyenne de la décade	1.082	90	1.162	5.412

liers, Biskra un ouvroir, Tébessa et Aïn el Ksar des ateliers encore. Quant aux Territoires du Sud, Ghardaïa, Ouargla, El Oued et Laghouat sont depuis longtemps connues pour leurs tisserands indigènes.

La situation a certainement évolué depuis lors, mais dans

le sens d'une amélioration continue et de plus en plus rapide. La progression des exportations en fait foi. La moyenne atteinte de 1911 à 1914 a été dépassée dès 1922 ; de 524 quintaux, elle est passée à 871 et, depuis cette date, elle ne cesse de croître ; en 1928, elle est montée à 2.212, plus de quatre fois plus que naguère. Presque tous les tapis algériens vont en France à destination des grands magasins de Paris ; la clientèle étrangère commence à s'intéresser aussi à la fabrication algérienne.

Actuellement, la colonie peut offrir une grande variété de tapis ; ils font l'admiration des connaisseurs ainsi que l'a montré la faveur avec laquelle ils ont été accueillis et appréciés à l'Exposition des Arts décoratifs et industriels modernes de Paris en 1925. Les organisateurs de l'enseignement professionnel s'étaient appliqués à recueillir les techniques traditionnelles locales et à les maintenir tout en les améliorant dans les milieux où elles s'étaient formées, et c'est ainsi que les ouvriers et ateliers ouverts dans certaines villes se spécialisèrent dans quelques types connus. Les écoles de filles de Mostaganem et Oran fabriquèrent des tapis de Rabat, celles d'Orléansville des tapis de Kalaâ, les cours d'apprentissage d'El Oued et de Guémar des tapis du Souf, tandis que les établissements des villes importantes s'initiaient à la confection des tapis orientaux ; l'école d'Alger-Belcourt faisait des tapis d'Asie-Mineure et des tapis de prière, celle d'Alger-Marengo des tapis persans. De là, la variété de la production : « Les principaux genres de tapis fabriqués en Algérie, dit une brochure de la Chambre de commerce d'Alger, sont : les Yaprac, les Smyrne, les Ghiordès, les Ouchac, les Dmirdjick, les Kaataya, les Bergame, les Muskebab, les Sparta, les Sivas, les Bou-

60 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERÇANTE

khara etc. S'inspirant en outre des beaux types anciens spéciaux de l'Afrique du Nord, les manufactures algériennes ont créé des types nouveaux tels que ceux de Chellala, de Gouraya, du Moghreb, de Bougzout, d'Hamedi, de Birkadem, de Boghar, de Kouba, de Tarzout, de Djezaïr. »

Consulter sur les Industries indigènes algériennes :

Catalogue descriptif et illustré des principaux ouvrages d'or et d'argent de fabrication algérienne. Alger, Léon, 1900.

VACHON (Marius), *Les Industries d'art indigènes.* Alger, 1902.

GSELL, *Les Industries Indigènes.* Alger, Heintz, 1903, in-8°.

W. MARÇAIS, *L'art en Algérie.* Alger, 1906.

EUDEL, *L'Orfèvrerie Algérienne et Tunisienne.*

JOLY, *L'Industrie à Tétouan.* Annales Marocaines.

BEL et RICARD, *Le Travail de la laine à Tlemcen.* Alger, Carbonel.

GAUTIER (Capitaine), *L'Industrie des Tentures dites Dokali au Gourara et au Touat.* Alger, Jourdan, 1913.

Chambre de commerce d'Alger. *Notice commerciale : Les Tapis.* Alger, 1926,

EUDEL, *Les Petits métiers algérois.*

RICARD P., *Les Broderies marocaines.* Alger, Jourdan. *Les Arts et les Industries indigènes du Nord de l'Afrique.* Fès, 1918.

BEL (Alfred), *Artisans et Arts indigènes de l'Algérie.* La Renaissance, Avril 1922.

Voir aussi plusieurs articles dans le *Bulletin de l'Enseignement Indigène d'Alger.* Passim.

III

LES INDUSTRIES EUROPÉENNES

De même que, pour les industries textiles indigènes, la collaboration franco-musulmane a été à l'origine de la renaissance de quelques-unes, de même les industries dites européennes sont le résultat de l'initiative et de la direction des Européens et de la main-d'œuvre indigène. Au cours de près d'un demi-siècle, les autochtones ont laissé la place aux ouvriers recrutés parmi les immigrants ; maintenant ils forment la masse de ceux auxquels s'adressent de préférence les patrons. Les capitaux, les machines et outils, les installations souvent onéreuses sont la propriété des Européens ; ceux-ci assurent encore la direction de la fabrication et des opérations commerciales dans la généralité des cas, ou ils se font remplacer par des ingénieurs et des gérants de même origine qu'eux. Mais ils ont su attirer dans leurs usines des manouvriers arabes ou kabyles ; ils ont su former des artisans expérimentés, parfois aussi des contremaîtres. Chaque jour amène de nouvelles associations entre les deux groupes ethniques, si bien que les industries actuelles où ils se mêlent mériteraient d'être appelées du terme plus juste de franco-indigènes.

Ces industries se sont développées au fur et à mesure que la

colonisation a progressé et que s'est effectué le rapprochement entre Européens et Indigènes. Il en est qui datent des premières années de l'occupation telles que celles qui avaient en vue la transformation en matières consommables des productions alimentaires ; d'autres ont été rendues nécessaires par les besoins grandissants des villes et aussi par l'obligation où les colons et les indigènes furent de renouveler ou de compléter leur outillage ; d'autres encore par l'utilisation sur place de produits de la flore spontanée ou des forêts. Certes, au début de la fondation d'une colonie, l'intérêt des consommateurs locaux est de s'approvisionner provisoirement au dehors et ce fut le cas pour l'Afrique du Nord où les grandes agglomérations, situées sur la côte ou à proximité du littoral, recevaient aisément du dehors tout ce qui était indispensable à la subsistance ou à la vie quotidienne de l'Européen. Mais, du moment que la production locale grandit, que les moyens de transport terrestre furent multipliés, que la main-d'œuvre devint abondante et que les populations s'enrichirent, celles-ci devaient fatalement, par une propension naturelle, être incitées à transformer en Afrique les matières de toutes sortes que leur fournissait le pays. L'impulsion, donnée avant la guerre, fut accélérée par les privations qu'entraîna l'interruption relative des relations de la colonie avec la métropole et l'étranger. Ce que l'Algérie ne pouvait pas obtenir de ses fournisseurs habituels, elle essaya de le fabriquer chez elle. De là, au cours du conflit, l'installation de ce côté de la Méditerranée d'établissements industriels dont quelques-uns ne devaient avoir qu'une durée éphémère et d'autres une existence plus assurée, parce qu'ils répondaient, ceux-là, à un besoin réel ou à un intérêt légitime.

(a) LES INDUSTRIES DU FER.

Néanmoins, quelque longue que soit l'énumération des diverses sortes d'ateliers et d'usines que l'on rencontre maintenant sur le sol de la colonie, il serait exagéré de dire qu'elle soit un pays industriel, *un pays de grande industrie* surtout. L'extraction des minerais de fer mise à part, elle ne possède pas de *métallurgie* proprement dite, pas de ces immenses établissements que peuplent des armées d'ouvriers et dont la création et l'activité se traduisent par des déplacements de la population et sa concentration aux alentours des usines dans de grandes et actives cités ouvrières. Toutefois, on trouve à Alger, une petite fabrique de feuilards, un atelier plus important de forge et de relaminage de fer et d'acier (195 ouvriers, 35 C. V.) ; trois établissements de ferronnerie à Oran (45 ouvriers, 20 C. V.) ; beaucoup de forges locales effectuant les réparations de toute importance dans le matériel agricole ; quelques maréchalleries dont le nombre décroît au fur et à mesure que le tracteur mécanique se substitue au tracteur animal, des aiguiseries, des taillanderies. Une fabrique algéroise d'articles de ménage en aluminium, munie d'un outillage moderne, est fort active (28 ouvriers et 96 C. V.). Plus nombreux sont les établissements de serrurerie : 37 ont été dénombrés avec 219 ouvriers et près de 100 C. V. ; il en existe un peu partout dans les villes algériennes. A signaler spécialement quelques fabriques de meubles en fer, surtout des lits et des sommiers métalliques. L'armurerie fut pendant long-

temps une industrie très prospère en Berbérie ; les manufactures du Maghreb rivalisaient avec celles d'Espagne, d'Asie Mineure et d'Égypte pour la fourniture des armes de guerre et de luxe, des flissas et des sabres. Les Kabyles étaient d'habiles travailleurs de métaux ; ils n'éprouvaient point comme les Arabes du dédain pour ceux qui se livraient à ces travaux ; les Beni Fraoucen et les Beni Yenni fournissaient des spécialistes réputés. Aujourd'hui toutes les armes sont importées d'Europe. La décadence de la damasquinerie a été parallèle à l'abandon de l'armurerie. Il n'existe donc plus de fabriques d'armes, fusils ou canons dans la colonie, mais il y a encore quelques fabricants indigènes d'armes blanches (couteaux, poignards) dans la région de Fort-National et à Bou-Saâda.

La nécessité d'assurer sur place les réparations les plus urgentes aux bâtiments qui fréquentaient les ports de l'Algérie, celles qu'impose l'entretien du matériel roulant des compagnies de chemin de fer, le développement du tourisme et ses exigences, l'obligation plus ancienne mais de plus en plus étendue de satisfaire à la réfection partielle ou complète de l'outillage agricole ont provoqué la création d'ateliers spéciaux, occupant un personnel spécialisé, dotés d'un machinisme très moderne et capables d'effectuer les travaux dans les moindres délais. Si la construction maritime n'existe pas en Algérie, si seulement de petits remorqueurs, des barques, des canots, des chalands, sortent de modestes chantiers locaux, les ateliers de réparations maritimes pour petits et gros navires fonctionnent souvent à plein rendement. Quinze établissements de ce genre ont été recensés dans les deux grands ports de la colonie. Alger compte 8 ateliers avec 113 ouvriers et 88 C. V. La grosse chaudronnerie en fer et en cuivre, les usines

66 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERÇANTE

de détartrage, de nettoyage et de piquage des chaudières, les ateliers de soudure autogène complètent l'aménagement des stations maritimes. *La mise en œuvre du fer et de l'acier est appelée à jouer un rôle de premier plan dans la vie économique de la colonie.* Et les établissements de construction mécanique ? Ils occupent près de 1.000 ouvriers, disposent de 649 C. V. à Alger, Bône et Philippeville. Et ceux de construction de matériel de chemin de fer et de tramway ? Ils sont au nombre de 7, ont 2.366 ouvriers et 655 C. V. Et les fabriques d'outils agricoles ? Et les garages d'automobiles équipés par les grandes maisons de France ? A quoi il faut ajouter encore les entreprises d'installation électrique qui se multiplient. Pour le moment l'industrie du fer en Algérie est surtout une industrie de montage et de réparation.

(b) LES INDUSTRIES CHIMIQUES.

Pas plus que les industries métallurgiques, les industries chimiques ne trouvaient en Afrique des conditions favorables, étant donné la pénurie de charbon et par suite la cherté des moyens de transformation. Pourtant, si l'on fait entrer sous cette rubrique la préparation du tabac, la fabrication de l'huile, la transformation des phosphates en superphosphates, la colonie tient un rang honorable parmi les pays producteurs

Il ne saurait s'agir d'usines de *matières colorantes* minérales, toutes les couleurs dérivées du goudron de houille sont importées ; sans doute les substances tinctoriales végétales ne man-

quent pas et les indigènes s'en contentaient naguère. Les écorces à tan alimentent chaque année un commerce important, mais on n'a pas encore fondé en Algérie d'usines d'extraits tanniques. La distillation du bois en vase clos, en vue de la production de l'acétone pour les besoins de la défense nationale, avait donné des résultats très satisfaisants, mais elle n'a pas survécu au conflit qui l'avait provoquée. La distillation du goudron obtenu dans les usines à gaz suffit à peine à la consommation locale ; le goudronnage récent des routes absorbe la majeure partie du produit. Les résines récoltées par le gemmage des pins d'Alep sont exportées ; le traitement sur place, tenté à Sidi-bel-Abbès, a été suspendu par un incendie qui a détruit l'usine et par l'irrégularité du marché de la gomme. Quant aux raffineries de pétrole, elles sont au nombre de quatre et sont situées à Oran, Arzew et Alger ; les deux d'Arzew livraient en 1925 de 8 à 10.000 tonnes de produits raffinés. Les usines à gaz, dont quelques-unes ont une importance proportionnelle à l'agglomération qu'elles desservent, fournissaient à la même époque plus de 23 millions de mètres cubes de gaz d'éclairage et quelques 30.000 tonnes de coke ; sur ces chiffres, la ville d'Alger seule en produisait plus de la moitié.

Les progrès remarquables faits par la culture du *tabac* ont eu pour conséquences, non seulement une exportation grandissante des feuilles mais un développement non moins rapide de la fabrication. L'industrie est centralisée dans les villes du littoral : Alger, Oran, Mostaganem, Bône et Bougie où existent des manufactures renommées. Celles-ci emploient une population ouvrière évaluée à près de 5.000 personnes dont 2.088 hommes et 2.862 femmes, presque tous d'origine espagnole ; elles sont dotées de l'outillage le plus moderne, d'une force

motrice de 1.100 C. V., et livrent au commerce dans d'excellentes conditions des cigares, des cigarettes, du tabac haché, du tabac à mâcher et à priser. Elles ne traitent pas uniquement les produits algériens ; elles importent des tabacs exotiques provenant des États-Unis, du Brésil, du Paraguay, des Indes Néerlandaises, de Saint-Domingue. Leur clientèle est formée d'abord par la Métropole et les Colonies françaises ou pays de protectorat, puis par plusieurs nations européennes. Le tout représente une valeur annuelle de 100 à 150 millions de francs. Les cigarettes algériennes surtout sont fort recherchées.

Bien que l'*huile africaine* ait eu un fâcheux renom dans l'antiquité et qu'elle ait conservé cette réputation à travers les âges, sa mauvaise qualité ne pouvait tenir qu'à une défec-tuosité dans la fabrication. Les indigènes, lors de la cueillette, mettaient les fruits en tas, attendaient ensuite qu'ils aient fermenté avant d'en extraire l'huile par des moyens assez primitifs ; certains continuent d'ailleurs à employer de tels procédés. Mais, de bonne heure, à côté d'eux, se sont établis des négociants européens ; ils ont installé des huilleries modernes, ont acheté directement aux indigènes les olives et ont fait de l'huile excellente qui peut rivaliser avec l'huile tunisienne ou provençale. Un dénombrement, effectué avant la guerre, avait enregistré l'existence de 4.684 moulins à huile actionnés soit par la vapeur, soit par l'eau ou par un manège. Dans ce total, les huilleries indigènes entraînent pour 4.419 et les huilleries européennes pour 265. L'écart est grand mais ne doit pas faire illusion ; les premières, malgré leur nombre, n'ont qu'une activité limitée et leur personnel est réduit ; les secondes, avec leur outillage moderne et leur force motrice à vapeur, fabriquent autant sinon plus d'huile que tous les mou-

lins indigènes réunis : « On évalue à 131, dit une publication officielle, le nombre des huileries intéressantes par leur production et leur fonctionnement. Ces établissements occupent près de 1.500 ouvriers et utilisent une force motrice de près d'un millier de chevaux vapeur. » Les principales sont évidemment situées dans les lieux de plus grande production, à Mirabeau, à Sidi Aïch, à Maillot, à Tizi Ouzou, surtout à Boghni, le principal centre de fabrication kabyle, puis à Oran, Tlemcen et un peu partout dans le département de Constantine. La production varie entre 250 et 350.000 hectolitres d'huile et l'exportation entre 100 et 150.000 quintaux. En outre, de nouvelles usines se sont créées en vue de traiter les grignons suivant des procédés chimiques différents. Les huiles obtenues servent à la fabrication de savons ; il y a en Algérie une quinzaine d'usines pouvant produire annuellement 35 à 40.000 quintaux de savons parfumés ou non ; les plus importantes sont celles de Valmy, de Bougie, de Fedj-M'Zala (144 ouvriers, 50 C. V.).

Riche en produits animaux, riche en phosphates, l'Algérie était à même d'entreprendre la fabrication d'engrais de toutes sortes. Les engrais organiques, fabriqués avec des déchets d'abattoirs et des déchets végétaux, sont livrés par sept usines dont les plus grandes sont celles de la Sénia (142 ouvriers, 260 V. C.) et du Gué-de-Constantine. En général le sang et les autres débris d'animaux ne sont guère utilisés que dans les villes ; ceux de l'intérieur sont perdus pour l'agriculture et ils représentent une quantité de déchets vingt fois plus grande que celle qui est recueillie. D'un intérêt plus considérable est la fabrication des superphosphates ; la matière première est ici si abondante que pratiquement elle apparaît illimitée, mais,

70 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

pour transformer les phosphates naturels en superphosphates assimilables, de grosses quantités d'acide sulfurique étaient nécessaires ; or, pendant la guerre, les usines algériennes s'étaient équipées en vue d'une production de cet acide nécessaire à la défense nationale ; dès 1919, les quantités en excédent furent destinées à la fabrication des superphosphates, soit 15 à 20.000 tonnes venant s'ajouter à celles qui leur étaient affectées autrefois et montaient à 70.000 tonnes environ. Aussi les usines de superphosphates ont augmenté dans de fortes proportions leur production. On estimait en 1925 que l'usine de Maison-Carrée pouvait livrer 13.000 tonnes, celle de la Sénia 33.000 et celle de Bône 25.000. Ces chiffres sont aujourd'hui dépassés, car la consommation d'engrais phosphatés s'est accrue dans la colonie et l'exportation a atteint annuellement une vingtaine de milliers de tonnes. Toutefois, si l'Algérie est devenue exportatrice, elle importe encore un contingent annuel considérable d'engrais chimiques, non seulement des azotates et de la potasse qu'elle ne trouve pas chez elle, mais encore des engrais phosphatés (moyenne des importations des trois dernières années 500.000 quintaux de superphosphates et autres engrais phosphatés). Par conséquent, la fabrication algérienne peut avoir un bel avenir devant elle.

Parmi les produits chimiques de la colonie, il faut citer encore ceux qu'elle tire des lies de vin. Il y a peu de temps, ces lies étaient vendues en totalité à la France et à l'étranger ; aujourd'hui, elles sont traitées sur place, au moins partiellement, en vue de l'extraction du tartrate brut, de la crème de tartre (bitartrate de potasse) et du tartrate de chaux. Il y avait, en 1925, quatre établissements de ce genre, à Boufarik,

à Marengo, à Oran et à Sidi-bel-Abbès (150 ouvriers et 264 C. V.). Si la fabrication de l'acide tartrique était poussée plus activement, elle atteindrait vite 250.000 kil. dont la moitié pourrait être exportée.

Une autre fabrication qu'il serait utile d'accroître, c'est celle des allumettes ; récemment encore les deux manufactures d'Alger et de Bône étaient en pleine activité et alimentaient à la fois une consommation locale importante et un commerce d'exportation appréciable. Elles occupaient ensemble un personnel de 683 ouvriers et ouvrières et avaient à leur disposition une force motrice de 355 C. V. La production annuelle était pour l'usine d'Alger de 7 milliards 500 millions d'allumettes en bois et de 6 milliards environ d'allumettes en cire ; pour l'usine de Bône de 1 milliard 350 millions d'allumettes en cire. Les principaux clients se recrutaient dans les pays méditerranéens et les colonies et protectorats de la France. La concurrence étrangère a fait diminuer en ces dernières années les envois au dehors.

(c) LES INDUSTRIES TEXTILES ET DE TRESSAGE.

Des industries textiles, il a déjà été question quand notre examen a porté sur les fabrications indigènes ou sur quelques productions de végétaux à usage industriel. Inutile de revenir sur les usines de crin végétal, sur les ateliers de préparation de l'alfa et d'égrenage du coton, sur le tissage de la laine, pas davantage sur le travail de la soie et son emploi dans les bro-



deries sur étoffes. A signaler seulement que les laveries de laine n'avaient pas été industriellement organisées avant 1914 ou du moins ne l'avaient été que timidement et pour des quantités restreintes ; au cours du conflit, il fut installé une usine assez importante à Hussein-Dey ; elle travaillait pour l'Intendance, mais elle ne fonctionna plus après 1919. A signaler aussi que la colonie n'a pas davantage de teintureriers de tissus et d'étoffes disposant d'un matériel moderne et organisées industriellement, que pendant la guerre des ateliers s'étaient ouverts dans les villes de garnison en vue de la confection des effets militaires pour le compte de l'Intendance et qu'un petit nombre seulement a survécu à la démobilisation (7 en 1926), qu'il existe dans presque toutes les cités algériennes des tailleurs, des couturières, des modistes, des ouvrières en corset, en lingerie etc. comme dans toutes les villes européennes.

Deux industries de tressage et de tissage sont appelées à un développement local intéressant : la vannerie et la sparterie. La vannerie d'osier, légère, souple et pourtant résistante offre aux expéditeurs de primeurs des emballages à bas prix ; plus les expéditions de légumes et de fruits à destination de la France et de l'étranger augmenteront, plus les demandes de ces sortes d'emballages s'accroîtront. Pourtant certains osiers manquaient en Afrique ; on chercha bien à les remplacer par des lentisques, des bambous, des roseaux. Puis on s'efforça de créer des oseraies sur les bords des cours d'eau ; les tentatives réussirent et maintenant la matière indispensable ne fait plus défaut. L'administration a encouragé les plantations comme elle a aidé à la formation d'ouvriers vaneurs : « Il y a là une industrie, dit une brochure officielle, qu'il serait utile de développer et le succès de l'importante école de vannerie

indigène d'Azazga, créée en 1915, témoigne de l'intérêt qui s'attache à la question. Il est à noter qu'en 1917 la création d'une école de vannerie fut envisagée à Blida. » La sparterie est aussi une industrie qui, sûrement, rendra de grands services ; elle est presque toute entre les mains des entrepreneurs espagnols habitués dans leur pays à confectionner des sandales, la chaussure préférée de leurs compatriotes. D'après M. Laboubée, l'industrie sandalière fabriquait, en 1916, environ 400.000 douzaines d'espadrilles, soit près de 5 millions de paires, ayant en temps normal une valeur supérieure à 4 millions de francs. Cette fabrication occupait un personnel permanent de 1.500 à 2.000 ouvriers. Ce même auteur remarquait que la production était en presque totalité consommée en Algérie mais que, pourtant, des expéditions étaient faites depuis quelque temps en France ; pour lutter contre la concurrence étrangère, il serait avantageux que les industriels algériens s'outillassent mécaniquement. Il notait enfin que l'on trouvait déjà à Oran et à Alger des fabriques à la machine de grosses tresses en jute, article pour semelles, qui, jusqu'à ces temps derniers, venait en totalité de France ou d'Espagne.

(d) LES INDUSTRIES DU CUIR.

Inutile aussi d'insister sur l'industrie des cuirs et peaux dont une grande partie est entre les mains des Indigènes ; elle a été l'objet d'une étude précédente. En dehors des tanneries indigènes, les Européens ont établi plusieurs tanneries-

corroieries, sur le modèle des usines de France, au Ruisseau près d'Alger, à Maison-Carrée ; cette dernière emploie 120 ouvriers, dispose de 120 C. V. et de plusieurs machines-outils ; sa production annuelle atteint 150.000 kil. de cuirs et de peaux ouvrées. L'Oranie a aussi une importante tannerie ; le département de Constantine n'a que de petites installations travaillant surtout pour les indigènes et dont le matériel est resté rudimentaire. Quant aux chaussures européennes, elles sont importées en majeure partie de la France, de la Suisse et de la Belgique, alors que l'on aurait sur place et la matière première et la main-d'œuvre spécialisée ; en ces derniers temps pourtant se dessine un mouvement en faveur de la confection en Algérie non seulement des souliers de travail mais aussi des chaussures de luxe. A Oran, une fabrique, occupant 21 ouvriers, fait des souliers fins de dames ; elle en livre 15.000 paires par an. Ailleurs, d'habiles professionnels, la plupart d'origine italienne ou espagnole, sont réputés, là où ils exercent, pour les chaussures élégantes confectionnées sur mesure. Il n'est pas téméraire de présumer qu'une semblable fabrication ne tardera pas à s'étendre.

(e) L'INDUSTRIE DU BOIS. LE LIÈGE.

L'industrie du bois n'avait jamais été très active en Algérie avant l'occupation. Les villes et les villages de la Kabylie mis à part, les habitants de l'intérieur vivaient sous la tente ou dans les gourbis. La construction des navires n'exigeait pas

non plus de très grosses quantités de bois. Mention doit être faite de la fabrication de certains meubles et objets domestiques chez les Maures : « Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que la fabrication du mobilier et les arts qui en dépendent, notamment la sculpture sur bois, ont été très en honneur chez les indigènes du Maghreb parmi lesquels se recrutaient des ouvriers d'une habileté professionnelle remarquable. Il existe en Algérie, à Tlemcen, à Constantine, à Alger même, de vieilles portes travaillées avec soin, d'anciens plafonds en bois aux dessins légers et gracieux et des meubles, bien antérieurs à la conquête, qui témoignent d'un style élégant et d'une technique très avancée. Le mobilier arabe, bien que très sommaire, se caractérise cependant par quelques types essentiels qui sont de véritables petits chefs-d'œuvre d'ébénisterie et de marqueterie : koursi de mosquée, tables et guéridons, étagères, berceaux, bahuts, cadres de glace, coffres tout découpés, sculptés, incrustés et aussi enluminés en or et en couleurs, souvent du plus heureux effet. »

Avec les Européens s'éveillèrent de nouveaux besoins : ils devaient sûrement se traduire par l'essor d'une ébénisterie nouvelle et aussi de la menuiserie, de la scierie, de la charpente, du charronnage, de la tonnellerie, de la carrosserie etc. A côté d'usines spécialisées dans le sciage et le fendage du bois de chauffage, des scieries industrielles se sont établies, soit dans les centres populeux de la colonie, soit à proximité des peuplements forestiers ; elles occupent plus de 800 ouvriers et disposent d'une force motrice de 1.251 C. V. Il en existe plusieurs à Alger, Maison-Carrée, Blida, puis à Saïda, à Bougie, à Collo, à El Kantara. Quelques ateliers fabriquent de multiples caissettes en bois pour primeurs, dattes et agrumes ;

d'autres s'occupent de la charpente, moins nombreux qu'on ne serait tenté de le supposer, les toitures en Algérie étant remplacées par des terrasses que supportent des poutrelles en fer ; d'autres construisent des barques de plaisance et des bateaux de pêche. La menuiserie de bâtiment compte 257 ateliers avec un millier d'ouvriers et de chevaux-vapeur ; le charonnage 434 avec 1.700 ouvriers et 949 C. V. La carrosserie se transforme par suite de la diminution des voitures attelées et de l'augmentation des automobiles. La tonnellerie dans un pays viticole répond à un besoin essentiel ; aussi s'est-elle rapidement agrandie, malgré les grosses importations de futailles ; elle comprend 85 ateliers (1.017 ouvriers, 147 C. V.) ; les bois employés, douelles et merrains, proviennent d'Amérique et d'Italie, fort peu des forêts algériennes.

Pour ce qui est de l'industrie du meuble, elle a pris depuis une vingtaine d'années un développement inattendu : « La presque totalité des immigrants qui préfèrent acheter leur mobilier sur place pour éviter les frais très élevés du transport, l'extension de l'industrie hôtelière, la création de villages nouveaux, les grosses fortunes réalisées par les colons, la pénétration de plus en plus profonde dans les milieux indigènes et israélites du confort européen, sont autant de raisons qui sont de nature à justifier l'accroissement continu des importations de meubles divers et surtout la création d'ateliers d'une certaine importance travaillant pour l'ameublement. » Le nombre des ateliers augmente ; il était de 21 en 1917, il est maintenant de 109 ; celui des ouvriers suit une progression parallèle : 500 naguère, 1.350 aujourd'hui. La force motrice utilisée s'est accrue encore plus vite : 187 C. V. et 548. C'est à Philippeville que se trouve la plus grande fabrique de

meubles ; il en existe aussi quelques-unes à Alger, mais elles se sont spécialisées dans la reproduction du meuble arabe.

La préparation [des lièges en vue de l'exportation après bouillage, raclage et visage, est effectuée dans des usines remarquablement organisées ; celles-ci sont au nombre de 81 et toute la production annuelle de la colonie, soit 400.000 quintaux, y est travaillée. La fabrication des lièges ouvrés et des bouchons offre d'autre part des perspectives nouvelles depuis la guerre ; au lieu d'exporter le liège brut, l'Algérie cherche à se réserver les bénéfices de la manutention et de la transformation d'une matière qu'elle récolte en très grande quantité : « Dès 1919, l'élévation du taux des frets et des tarifs ferroviaires pousse à l'industrialisation sur place d'une partie des lièges. C'est une évolution complète pour laquelle une main-d'œuvre doit être formée. » De 1919 à nos jours, la main-d'œuvre s'est spécialisée et l'industrie des bouchons a progressé dans de fortes proportions. Indépendamment de la consommation locale, elle alimente une exportation fort active, représentant en poids une moyenne de 12 à 15.000 quintaux et en argent une valeur de 12 à 15 millions de francs.

(f) LE PAPIER ; L'IMPRIMERIE

L'industrie du papier n'était jusqu'à ces dernières années qu'à l'état de promesse. On ne fabriquait en effet dans la colonie que du papier d'emballage et de pliage avec les pailles, les résidus de vieux papiers, les chiffons, les vieux sacs et

quelques plantes textiles ; mais la production des sept usines existantes (122 ouvriers, 422 C. V.) suffisait à peine à la consommation locale. Pourquoi la colonie, avec ses immenses peuplements d'alfa et ses multiples plantes ligneuses ne faisait-elle pas de la pâte à papier ? Elle s'y essaya à plusieurs reprises ; une première usine fut construite à Medjez en 1906 ; elle fut obligée de cesser toute fabrication en 1913. Une seconde fut installée à Aïn el Hadjar à la fin de la guerre ; sa marche a été momentanément arrêtée vers 1925. De ces échecs, toutes les causes ne sont pas insurmontables : éloignement des usines des peuplements d'alfa et cherté des transports peuvent être atténués par un meilleur choix de l'emplacement de la fabrication à proximité des steppes d'alfa. D'autres sont plus malaisées à supprimer : le manque d'eau, d'une eau abondante, limpide et pure, puis la nécessité de se procurer le combustible et les produits chimiques. Mais la construction de barrages fournira demain le liquide nécessaire et la force motrice ; puis tel procédé de fabrication, préconisé par M. Le Chatelier, réduit au minimum l'usage du combustible et la consommation de produits chimiques, ce qui permettra peut-être de concurrencer les pâtes de cellulose anglaises.

La production du papier d'impression serait d'autant plus avantageuse à la colonie que les imprimeries sont nombreuses ; on a dénombré, en 1925, 98 ateliers avec un personnel de 1.350 ouvriers et une force motrice de 718 C. V. ; les photographures, les impressions en couleur, le tirage des cartes géographiques exigent des papiers spéciaux venus de la métropole et de l'étranger.

(g) INDUSTRIES DU BATIMENT.

On a beaucoup bâti en Algérie où les villes se sont considérablement agrandies et d'autres ont été créées, où les installations de toutes sortes se sont multipliées tant sur la côte que dans l'intérieur. Il sied de rappeler qu'en Afrique, en dehors de quelques cités maughrebines, les maisons habitables par les Européens étaient plus que rares puisque les indigènes se contentaient le plus souvent de tentes, de gourbis ou de demeures inconfortables. Aussi l'industrie du bâtiment a-t-elle pris dès le début de notre installation un développement de tout premier plan. Les matières premières, pierres et sables, se trouvaient en abondance un peu partout ; encore fallait-il les extraire, les tailler, les transporter, les préparer ; des bataillons d'ouvriers, pour la plupart étrangers, y furent employés ; d'autres matières premières devaient être transformées et rendues utilisables : pierre à chaux, pierre à plâtre, argile à ciment, argile à poterie, à tuile ou à brique. On s'est contenté d'abord de demander à la métropole ou à l'étranger la plus grande partie des matériaux utiles ; puis on a établi provisoirement quelques usines provisoires sur les lieux où l'on voulait bâtir ; les soldats de Bugeaud furent chargés de ces installations à proximité des villages qu'ils établissaient et les entreprises privées ou publiques suivirent leur exemple. Aujourd'hui, il existe ainsi un peu partout sur le territoire de nombreuses carrières et des vestiges de fours plus ou moins aban-

80 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERÇANTE

donnés qui témoignent des travaux effectués naguère. Les besoins grandissants, ce qui était provisoire est, sur certains points, devenu définitif et a donné naissance à des exploitations permanentes et puissantes. L'Algérie s'équipe maintenant pour subvenir à ses propres besoins et pour exporter chez ses voisins, notamment vers le Maroc.

L'énumération de toutes les industries annexes à celle du bâtiment serait fastidieuse et trop longue ; il faut se borner à quelques indications. Les chiffres ne sont d'ailleurs qu'approximatifs, étant essentiellement variables d'une année à l'autre. Pendant la guerre, la plupart des entreprises de maçonnerie s'arrêtèrent ; la reprise eut lieu au lendemain de l'armistice, bien que les difficultés de construction fussent aussi graves en Afrique qu'en Europe. De janvier 1919 au 30 juin 1925, il a été construit à Alger 917 immeubles, à Constantine 263, à Oran 2.046. Depuis lors, l'activité ne s'est pas arrêtée sur les chantiers et, autant que les renseignements que l'on possède permettent de l'estimer, elle s'est au contraire précipitée. En 1925 « il fut dénombré 156 entreprises de bâtiments ou de maçonnerie, groupant plus de 1.100 ouvriers (département d'Alger : 62 entrepreneurs, 515 ouvriers ; département de Constantine : 31 entrepreneurs, 210 ouvriers ; département d'Oran, 63 entrepreneurs, 424 ouvriers). Les industries du plâtre (cloisons en plâtre, moulures et plafonds en plâtre) comptent 12 entreprises (320 ouvriers). Les entreprises de peinture en bâtiment sont au nombre de 235 avec un personnel de 671 ouvriers.

On a déjà indiqué les principales usines de fabrication de chaux et de plâtre ; qu'il nous suffise de rappeler que c'est à partir de 1885 que des exploitations bien outillées et d'un gros

rendement ont été ouvertes successivement à Bougie, à Oran, à la Pointe-Pescade, à Arcole, à Mefjez-Sfa, au Col des Oliviers, pour la chaux ; à Mouzaïa les-Mines, à Fleurus, à Legrand, à Saint-Leu, à Aïn-M'lila, à Touggourt pour le plâtre. On fabrique aussi des objets en ciment, en béton, des carrelages. Les briqueteries sont particulièrement actives, ainsi que les tuileries ; l'outillage de certaines installations ne le cède en rien à celui des établissements similaires de la métropole : 84 exploitations, 2.100 ouvriers, 2.000 C. V. Une mention spéciale doit être faite des fabriques de produits céramiques et des mosaïques ; car l'art céramique s'était développé dans le monde occidental musulman et en particulier en Espagne, en Italie et au Maghreb ; d'autre part, l'Afrique du Nord fut dans l'antiquité le pays où les mosaïques abondèrent ; on en a découvert de fort belles, comme on a conservé de splendides spécimens de la céramique du Moyen Age. Actuellement l'administration algérienne s'emploie à restaurer la fabrication suivant les procédés usités autrefois et en s'inspirant des dessins et des coloris de l'art musulman.

(h) LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.

Comme celles du bâtiment et pour des raisons analogues, les industries alimentaires se sont constituées de bonne heure et elles comptent aujourd'hui parmi les plus anciennes de la colonie. Elles avaient d'ailleurs dans les produits du sol et de l'élevage une matière première, qui, pendant longtemps,

COMMERÇANTE.

6



fut presque la seule à présenter une importance véritable. Au fur et à mesure que les besoins se sont étendus et que la population tant indigène qu'européenne a grandi, les cultures se sont développées, les produits adaptés à la clientèle ; les industriels se sont organisés, dans la pensée d'alimenter à la fois la consommation intérieure et une exportation rémunératrice. Nul n'ignorait au demeurant que certains d'entre eux avaient augmenté et rajeuni leur outillage et que la guerre les avait obligés à transformer, à *moderniser* leurs exploitations des richesses africaines. Telles sont de nos jours les minoteries et les fabriques de pâtes alimentaires en ce qui concerne les céréales ; telles les distilleries de vins et la fabrication de certains produits dérivés, vins de liqueur, mistelles et vins mousseux ; telles les brasseries, les conserves de fruits et de légumes. A quoi il importe d'ajouter les diverses usines de conserve de poissons et les ateliers de salaisons.

Il y avait en Algérie, lors de notre installation, d'innombrables petits moulins à façon exploités par les indigènes, actionnés par les chutes d'eau et il en existe encore près de 4.000 de cette sorte. Ils ont été sinon remplacés, du moins complétés, par des meuneries et minoteries modernes dont quelques-unes jouissent des derniers perfectionnements. Sur les 500 moulins marchant à la vapeur, près de 450 appartiennent à des Européens et ce sont eux qui emploient les 3.600 ouvriers et les 10 à 11.000 chevaux-vapeur recensés. Chaque département en compte un nombre plus ou moins proportionnel à l'importance de sa production en blé. A Alger, il y en a à Maison-Carrée (une des plus fortes minoteries de la colonie : 300.000 quintaux par an), à Blida, à Médéa ; en Oranie, région essentiellement céréalière, les minoteries sont

fort nombreuses à Saint-Cloud, à Oran, à Sidi-bel-Abbès, à Saint-Denis-du-Sig, à Dublineau. Pour le département de Constantine, aussi gros producteur de blé que l'Oranie, les grands établissements de mouture sont pour le moins égaux en nombre à ceux de l'Ouest ; il y en a à peu près dans toutes les grandes villes. La fabrication des pâtes alimentaires est une autre industrie algérienne en plein développement ; les blés durs semouliers donnent des pâtes particulièrement estimées, de qualité égale à celles de France ou d'Italie. Depuis quelques années, la production s'est beaucoup accrue. Une cinquantaine de fabriques avec 700 ouvriers et une force motrice de 635 C. V. font annuellement plus de 125.000 quintaux de pâtes et de semoules de pâtes. Certaines usines fabriquent aussi du couscous par grande quantité et, comme les indigènes en mangent beaucoup et qu'ils ne dédaignent pas de consommer celui de la fabrique, elles ont ainsi un débouché excessivement large. Il est à remarquer au demeurant que les industriels algériens ont eu après la guerre l'espoir d'exporter beaucoup de pâtes et ils ont fait des envois exceptionnellement abondants ; il y a eu, peu de temps après, une diminution inattendue, ce qui a obligé quelques maisons à cesser leur fabrication. Aujourd'hui on constate un relèvement sensible dans les expéditions : elles ont atteint en 1926, 19.322 quintaux, en 1927, 18.432 et en 1928, 14.079.

Pays céréalifère, où se sont nécessairement peu à peu installées toutes les industries transformatrices du grain en farine et en pâtes, l'Algérie est devenue un pays viticole. Tout naturellement et par un processus analogue, y ont été fondés des établissements de préparation, de filtrage, de soutirage et aussi de distillation de certains vins. La vinification en pays

chauds, particulièrement délicate à cause de l'élévation de la température dans les cuves, doit être surveillée d'une façon continue comme la fabrication de la bière et c'est d'ailleurs à cette dernière que certains viticulteurs de la colonie empruntèrent les réfrigérants qui ont transformé les vins algériens. Les vins de liqueur, dont on recommande en Afrique la production à cause de l'extrême richesse en sucre des moûts de raisins récoltés dans certaines régions, les mistelles mutées au soufre ou à l'alcool, les vins mousseux exigent aussi des préparations industrielles pour lesquelles les viticulteurs ou les commerçants se sont outillés. Il n'est pas d'aménagements, si coûteux soient-ils, dans les caves et les chais, qui n'aient été l'objet des soins attentifs des propriétaires. Des caves coopératives ont été ouvertes dans les principaux centres et toute la manutention a lieu le plus souvent mécaniquement. L'industrie qui s'occupe de l'entonnage, du soutirage et du filtrage des vins est représentée actuellement par plus de 265 maisons disséminées sur tout le territoire.

La culture légumière et l'exportation des primeurs ont provoqué d'abord la confection de multiples formes d'emballage en bois, en caissettes, en tonneaux, en cageots, puis des paniers et des corbeilles en osier. Un peu plus tard, on a tiré parti de ce qui ne pouvait pas s'expédier ; des fabriques de conserves de fruits et de légumes, des confiseries ont été aménagées et exportent chaque année des milliers de quintaux. Des confitureries, l'une à Orléansville, l'autre à Relizane, une troisième à Alger produisent d'excellentes confitures d'abricots et d'oranges ; la Société des agrumes de la Métidja, récemment créée à Boufarik, se propose de traiter de grosses quantités de fruits. Des confiseries d'olives existent à Alger,

Perrégaux, Bougie et Constantine, une dizaine environ ; elles préparent, suivent divers procédés, les olives vertes ou noires, dont près de 10.000 quintaux sont envoyés à l'étranger, principalement en Angleterre et aux États-Unis.

Enfin, étant donné la richesse en poissons du littoral algérien, l'industrie des poissons marinés et conservés a, elle aussi, pris une importance presque inattendue ; car, pendant longtemps, la pêche avait eu en vue surtout l'approvisionnement local. Les friteries, au nombre de huit, préparent les sardines à l'huile ou à la sauce tomate ; elles occupent près d'un millier de personnes, disposent de 292 C. V. et produisent près d'un million de kilogrammes de poissons conservés. Les principaux ateliers sont situés à Tefeschoun dans le département d'Alger, à Mers-el-Kebir, Beni-Saf et Nemours en Oranie, à Bône, La Calle, Philippeville, Stora et Djidjelli dans le département de Constantine. Les salaisons de poissons sont pratiquées aussi sur de nombreux points du littoral ; près de 140 usines d'une importance moyenne s'égrènent ainsi de Nemours à la Calle, leur personnel compte un millier d'ouvriers ; la production annuelle atteint plus de 4 millions de kil. Nemours à l'Ouest, Castiglione au centre, Stora à l'Est sont les grands centres de salaisons en Algérie.

La vie industrielle de l'Algérie évolue. Des trois phases par lesquelles elle est passée, la première, qui est contemporaine des premières années de la pacification complète et s'est étendue jusqu'à la fin du siècle dernier, n'avait vu que se constituer les exploitations indispensables, nécessitées par les exigences alimentaires des populations tant indigènes qu'européennes et par l'obligation où s'étaient trouvés les

immigrants de se construire des demeures semblables à celles qu'ils avaient connues en Europe. De là, l'essor partiel des industries alimentaires (huileries, meuneries) et de l'industrie du bâtiment. Toutefois, pendant près de trois quarts de siècle, même pour la fabrication d'articles manufacturés que la colonie était à même de produire, l'importation d'objets et de marchandises, originaires de la métropole et de l'étranger, fut la règle ; la fabrication locale n'était que l'exception.

Les progrès de l'outillage et le désir d'effectuer sur place les transformations et les réparations les plus usuelles, la cherté des apports de l'extérieur, puis les difficultés de l'approvisionnement durant la guerre et la menace qui pesa alors sur les transports devaient mettre l'Algérie en demeure de compter un peu plus sur elle-même et un peu moins sur le dehors. D'autres fabrications furent donc essayées ; si toutes n'ont pas été maintenues à la cessation du conflit, plusieurs persistèrent et elles furent définitivement acquises à la colonie. Toutefois, elles n'avaient pour la plupart qu'un objectif, celui de satisfaire à des besoins locaux, considérables sans doute, attendu que la consommation algérienne était déjà grande et que les populations, en s'enrichissant ou en s'adaptant à la vie européenne, avaient une capacité d'achat et d'absorption multipliée. Par surcroît, au cours des dernières années de la guerre, la destruction des richesses chez les peuples belligérants avait été telle que plusieurs nations, d'importatrices qu'elles étaient autrefois, étaient devenues exportatrices même d'objets fabriqués.

Dans la troisième phase, que nous traversons aujourd'hui, l'industrie algérienne, du moins une partie, celle qui a su s'outiller mécaniquement, créer de vastes installations et

mettre en réserve de gros capitaux, prétend ne point se borner à approvisionner le marché algérien ; elle veut se tailler sa part sur les marchés mondiaux. Trouvant dans le Nord de l'Afrique des matières premières en abondance qu'autrefois elle se contentait de préparer pour l'expédition, elle cherche à les ouvrir sur place, à les transformer, à ne les vendre que lorsqu'elle y a incorporé le prix de la main-d'œuvre, par conséquent à en tirer un double bénéfice. A une première époque d'importation presque exclusive de toute fabrication locale, puis à une seconde de fabrication restreinte et n'ayant comme but que la consommation algérienne, succède une troisième plus manufacturière que les précédentes et visant de fortes expéditions vers les marchés extérieurs.



Consulter sur les Industries européennes d'Algérie.

LABOUBÉE, *Notes sur l'Industrie en Algérie*. Alger, Jourdan, 1917, in-8°.

Syndicat Commercial Algérien. *L'Algérie et ses produits*. Alger, Carbonel, 1922.

Gouvernement Général de l'Algérie. *Statistique Industrielle de l'Algérie*. Alger, Angélics, 1926.

LE COMMERCE ALGÉRIEN

II

L'ALGÉRIE COMMERCANTE

LE COMMERCE ALGÉRIEN

Baignée par la mer Méditerranée, l'Afrique du Nord devait naturellement participer au mouvement séculaire des échanges qui eut lieu entre les différentes contrées riveraines de cette mer. A maintes époques de son histoire, son commerce fut d'autant plus actif que, sur ses bords, s'établirent des immigrants appartenant aux peuples de l'Orient et de l'Europe réputés pour être de hardis navigateurs et d'audacieux trafiquants. Les Phéniciens et les Carthaginois, à la recherche de métaux précieux ou de bénéfiques commerciaux, initièrent les autochtones aux transactions rémunératrices. Plus tard, les vainqueurs des Carthaginois, les Romains, puisèrent dans les campagnes lybiques les denrées alimentaires que leur sol ne produisait plus ou ne produisait qu'insuffisamment. Si l'anarchie qui suivit l'affaiblissement de la puissance romaine, si les diverses invasions anéantirent une partie des richesses accumulées en Afrique par les colons ou par les indigènes latinisés, si même les relations maritimes se firent plus rares et plus difficiles avec le monde maritime méditerranéen, d'autres envahisseurs accourus de l'Orient lièrent le sort de la Berbérie à la diffusion de la civilisation musulmane ; les caravanes remplacèrent les nef dans le transport des marchandises ; les courants commerciaux changèrent de direction et,

durant plusieurs siècles, les pays du Nord de l'Afrique vécurent d'une vie ralentie, s'isolèrent partiellement sans cesser complètement leurs relations avec les peuples qui ne cessaient de grandir, de s'organiser et de s'enrichir en Europe.

Des traités, signés par les souverains africains avec les monarchies chrétiennes ou avec les cités maritimes, témoignent d'un trafic continu avec les anciens clients de la Berberie ; même l'établissement d'une soldatesque avide à Alger, puis la guerre de course entreprise dans un but à la fois religieux et mercantile, ne supprimèrent point les échanges si ce n'est peut-être à l'époque la plus rapprochée des temps modernes, alors que les corsaires barbaresques écumèrent les bords de la mer intérieure. Il est vrai que, durant plusieurs millénaires, la Méditerranée perdit sa grande activité commerçante d'autrefois et que ce furent d'autres Océans que sillonnèrent les navires. Or, l'occupation française en 1830 mit un terme, et à la piraterie barbaresque, et à l'isolement nord-africain. A nouveau les immigrants européens prirent pied sur le littoral, s'avancèrent dans l'intérieur, y instaurèrent un régime politique et économique nouveau et soudèrent, pour ainsi parler, le bloc de l'Afrique du Nord à la terre européenne, créatrice de richesses. Le commerce reprit ses anciennes voies maritimes et bientôt, à la suite de l'ouverture de l'isthme de Suez, porte de l'Orient, les communications se firent plus actives. Alors les traditions mercantiles d'autrefois s'employèrent à ressusciter l'activité des échanges.

Aussi bien, à ne regarder que la vie intérieure africaine, elle est ainsi faite que les populations ne sauraient vivre dans cette partie du continent sans des transactions continues entre le Nord et le Sud, entre les tribus nomades et les tribus

sédentaires. Le flux et le reflux des marchandises et des denrées alimentaires est une loi de la Berbérie. Les pasteurs des Hauts-Plateaux et du Sahara viennent toutes les années acheter aux agriculteurs du Tell les céréales dont ils ont besoin et ils leur vendent la viande de leurs troupeaux, les dattes, les peaux et les laines. Des cités commerçantes, entrepôts de tous les objets nécessaires aux Sahariens ou apportés par eux, monopolisèrent ce trafic ; elles s'échelonnaient aux limites du Tell et ce fut un sujet d'étonnement pour nos officiers et nos commerçants que l'accumulation, en ces postes avancés, de la production tellienne et du commerce saharien. Les beyliks d'Alger, d'Oran et de Constantine correspondaient aux zones du trafic commercial et, aujourd'hui encore, c'est dans la direction du Nord au Sud plutôt que dans celle de l'Ouest à l'Est que se font les transactions du commerce intérieur. Le fait méritait d'autant plus d'être signalé que la régularité et la persistance de ces voies n'a été modifiée que fort peu par les routes et les chemins de fer ouverts depuis l'occupation française.

Les populations, qui se livraient à des trocs de marchandises, avaient acquis depuis des millénaires d'étonnantes qualités commerciales. Dans tout Oriental, il y a un commerçant aussi bien chez les Arabes que chez les Kabyles. Mais certaines portions de ces populations y avaient gagné un véritable instinct des affaires, notamment les Juifs indigènes, les Mozabites et certains groupements kabyles. Les Juifs sont réputés de par le monde comme les plus habiles des commerçants et les Juifs algériens l'emportent sur leurs congénères d'Europe. Leur habileté les aurait rendus maîtres de toutes les richesses si les exactions des potentats africains et des spoliations périodi-

ques des chefs ne les avaient ramenés périodiquement à leur pauvreté primitive. Après 1830, ils se firent d'abord les courtiers intéressés des négociants français puis agirent pour leur propre compte et s'enrichirent. Les Mozabites, en religion les puritains de l'Islam, sont dans le négoce les plus habiles commerçants ; ils détiennent actuellement tout ou partie de l'épicerie locale. Leurs oasis de la Chebka du Mزاب, véritables jardins dispendieusement entretenus par l'argent drainé dans le Tell, regorgent de richesses. Les Kabyles et en général tous les Berbères, auxquels les Mozabites se rattachent, sont des agriculteurs avisés sans doute, mais ils savent aussi exercer d'autres métiers industriels et commerciaux ; à travers leur pays, ils colportent leur pacotille ; à la ville voisine, ils ne dédaignent aucun métier ; quand ils ont amassé quelque argent, ils se montrent habiles à le faire fructifier, deviennent manieurs d'argent et prêteurs à la petite semaine. Le commerce de l'argent, que s'interdisent par scrupule religieux les Arabes bons musulmans, attire au contraire les Berbères dont la foi, si ardente soit-elle en apparence, ne va pas jusqu'à écarter ses adeptes d'une exploitation fructueuse de leurs coreligionnaires.

Les instincts ataviques des populations nord-africaines et la solidarité économique, qui rivaient les unes aux autres les tribus du Nord et du Sud et leur imposait de perpétuels échanges de produits, intéressent surtout le commerce intérieur algérien et, de celui-là, il ne saurait être question ici. Les renseignements que l'on possède ne nous fournissent d'ailleurs que quelques indications fragmentaires sur ce qui existait autrefois, non sur l'état actuel des transactions locales. M. Wahl a décrit avec précision une situation qui ne représente déjà que

le passé, tant l'évolution des choses est rapide en Afrique : « La diversité des productions que donnent les différentes régions de l'Algérie a toujours déterminé dans l'intérieur du pays un mouvement d'échange assez important. De temps-immémorial, le Tell a vu arriver les caravanes des nomades, apportant à dos de chameau leurs dattes, leurs haïks, leurs tapis, leurs plumes d'autruche, ramenant en échange des céréales, des produits fabriqués, des armes, des munitions. A ce va-et-vient s'ajoutaient les courses des colporteurs Juifs ou Kabyles, des Mozabites, intermédiaires actifs et négociants résolus. Dans les tribus se tenaient régulièrement des marchés, des souks dont quelques-uns très fréquentés ; chacun avait son jour : il y avait le marché du dimanche, Souk el Haâd ; le marché du mercredi, Souk el Arba ; le marché du vendredi, Souk el Djema. Plusieurs localités ne sont pas désignées sous d'autres noms. En pays kabyle, le jour où se tenait le marché, les guerres et les inimitiés faisaient trêve. Maintenant, les villes françaises ont aussi leur marché hebdomadaire. Cela n'empêche pas que les souks subsistent ; les colons et les commerçants européens s'y rencontrent avec les indigènes. Les caravanes vont et viennent, comme par le passé, du Sud au Nord et du Nord au Sud ; en pays arabe, les colporteurs continuent leur négoce ambulante, le commis-voyageur ne leur fait pas encore concurrence et ne tente guère d'affaires en dehors des centres européens. Il est bien malaisé d'évaluer ce mouvement du commerce intérieur, mais on peut affirmer qu'il s'est accru dans de fortes proportions depuis la conquête. Il ira en se développant à mesure que les industries se développeront et qu'avec les ressources grandiront les besoins. »

Le commerce extérieur est mieux connu et plus digne d'atten-

tion. On le mesure par les statistiques douanières que publie la Direction des Douanes de la colonie ; celles-ci offrent toutes les précisions désirables ; cependant elles devraient comme celles de France ou de l'étranger ne point se contenter d'évaluer la valeur des marchandises — évaluations toujours plus ou moins contestables surtout à une époque où les variations de la monnaie ont jeté une profonde perturbation dans la vie économique des peuples — mais les mesurer en poids. Dans les tableaux dressés par trimestre et par an, tantôt on indique le poids en tonnes ou en quintaux, tantôt on mesure le volume occupé, tant et si bien que des chiffres généraux ne sont point fournis et ne peuvent l'être. Ces statistiques méritent aussi de fixer l'attention ; car elles offrent les meilleurs indices de la prospérité ou de la décadence d'un pays ; véritable baromètre, elles soulignent par leurs oscillations les bonnes et mauvaises années agricoles, l'activité commerciale du pays, sa capacité d'achat et de vente ; elles précisent par la provenance et la destination des marchandises échangées la part que prennent la métropole et l'étranger dans le ravitaillement algérien ou celle que se réserve à son tour la colonie dans l'approvisionnement des marchés mondiaux.

Le commerce extérieur existait à peine avant 1830 ; vu l'état des relations de la Régence avec les puissances européennes et la pénurie des ressources locales, les indigènes ne produisaient que ce qui leur était indispensable. Il se développera au contraire plus ou moins rapidement lorsque le nombre des Européens augmentera dans la colonie et que se multiplieront les exploitations agricoles ou autres dirigées par eux. L'arrivée des colons se ralentit-elle, les résultats deviennent médiocres. Au surplus, toute l'évolution commerciale de la colonie est dominée

par quelques facteurs essentiels qu'il est bon de rappeler : la législation douanière applicable à l'Algérie, le régime de la marine marchande, les tarifs des chemins de fer, l'organisation bancaire et la représentation commerciale.

a) LA LÉGISLATION DOUANIÈRE.

Dans son ouvrage sur *les Douanes en Algérie* M. Moucheront a montré par quelles vicissitudes est passé le régime douanier appliqué par la France à sa colonie. Trois périodes sont à distinguer : une première s'ouvre en 1830 et est close par la loi de 1851 : une seconde va de 1851 jusqu'à 1884 ; la troisième se poursuit de cette date jusqu'à nos jours.

La première, toute de tâtonnements, est marquée par plusieurs ordonnances ; les mesures prises sont essentiellement provisoires et instables : « Il ne pouvait être question de législation commerciale dans un pays qui n'était, à vrai dire, qu'un vaste champ d'opérations militaires et qui n'avait d'autres cultures que celles rigoureusement nécessaires à l'alimentation de ses habitants. » Le principe qui l'emporte au début est l'assimilation de la colonie aux pays étrangers. La métropole soumet les produits algériens à leur entrée en France aux tarifs alors en vigueur pour l'importation des marchandises et denrées d'origine étrangère ; elle favorisait cependant indirectement les arrivages algériens quand ils empruntaient les navires français. Peu à peu cependant les produits importés de France en Algérie et ceux de la colonie

importés en France bénéficièrent d'un régime de faveur, les premiers surtout. L'Ordonnance de 1835 sauvegarda, dans le commerce de la colonie avec la France, les intérêts du pavillon national en établissant des droits modérés sur la plupart des marchandises métropolitaines, en accordant même la franchise complète à celles dont il importait d'encourager l'introduction dans la colonie mais elle n'apportait aucune modification au tarif métropolitain vis-à-vis des importations algériennes. Les effets de cette disposition ne tardèrent pas à être atténués ; le monopole de fait consenti à la marine française se transforma en une simple redevance de deux francs par tonneau perçu sur les navires étrangers admis à nouveau à l'intercourse avec la France et au cabotage entre les ports algériens. Nouvelle modification en 1841 rétablissant au profit du pavillon national le privilège des transports entre la métropole et la colonie. Ces changements incessants causaient de graves préjudices à la colonie et au commerce national. Deux ordonnances nouvelles de 1843 apportèrent quelques apaisements aux réclamations qui s'étaient fait jour. Quelques produits algériens obtinrent enfin des allègements de tarifs. Les laines, les huiles d'olives, le liège, les minerais furent admis en France, en payant la moitié du tarif appliqué à l'entrée des produits étrangers. Les autres articles restaient soumis au tarif général. Ainsi la France, au cours de cette première période, désireuse de protéger sa marine marchande et son industrie d'une part, et de laisser à sa colonie des facilités de s'approvisionner au dehors, n'a pas su adopter une politique ferme et des mesures générales.

A la suite de la Révolution de 1848, des idées plus libérales inspirèrent les promoteurs de la loi du 11 janvier 1851 ; celle-ci

va poser les règles générales, à peine modifiées depuis lors, des relations commerciales de l'Algérie et de la France. Son principe est l'admission en franchise de droits dans les ports français de tous produits naturels de la colonie et même d'un certain nombre de produits de l'industrie indigène. Quelques précautions sont cependant prévues en vue de combattre les fraudes qui auraient pu se produire sur les frontières terrestres de la colonie par l'entrée de marchandises étrangères suivant cette voie. A part quelques articles, le tarif métropolitain sera désormais la base de la législation douanière algérienne. Depuis 1851 les marchés de la colonie et de la métropole ont été solidaires l'un de l'autre. La loi de 1867 supprima même les quelques exceptions qu'avait maintenues celle de 1851. La liberté des échanges fut ainsi consacrée : la franchise réciproque et absolue devint la règle. Toutefois le libre échange, si naturel entre une colonie et la métropole, est un danger si on l'étend aux rapports de la colonie et de l'étranger et ce fut une tendance du Second Empire de verser dans cette utopie ; la concurrence étrangère élimina alors du marché algérien les produits manufacturés nationaux.

Plusieurs industriels français, notamment ceux de la métallurgie et du tissage, s'élevèrent vivement contre une situation aussi fâcheuse ; un article de la loi du 29 décembre 1884, confirmé plus tard par un autre de la loi du 11 janvier 1892, resserra l'union entre les deux pays en supprimant toute distinction douanière et en frappant de droits égaux tant à leur entrée en France que dans la colonie les marchandises de provenance étrangère. M. Moucheron résume ainsi les derniers réglemens adoptés : « Les marchandises d'origine française ou nationalisées en France sont admissibles en fran-

100 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERÇANTE

chise de droits de douane à leur importation directe de la Métropole ; — les marchandises d'origine algérienne, ou nationalisées en Algérie par le paiement de droits égaux à ceux du tarif métropolitain, sont admises en franchise à leur importation directe en France ; — les marchandises étrangères sont soumises, en Algérie, aux conditions du tarif métropolitain, à l'exception : 1^o des marchandises originaires de la Tunisie, du Maroc ou Sud de l'Algérie, importées par les frontières de terre et 2^o des produits qui ne peuvent être introduits en France que pour le compte des monopoles. » L'assimilation est donc à peu près complète ; toutefois, depuis la guerre, des taxes à l'entrée ont été perçues sur les produits algériens en compensation des taxes dont certains articles sont frappés dans la métropole par la législation d'après-guerre.

b) LE RÉGIME DE LA MARINE MARCHANDE.

Mêmes fluctuations dans le régime de la marine marchande. La France, dans la pensée de réserver à sa propre marine les transports maritimes de ses ports à ceux de sa colonie, a cependant, et malgré quelques mesures contraires mais provisoires, manifesté ses préférences en faveur du monopole du pavillon. Toute une série de dispositions assez contradictoires se succède de 1830 à nos jours :

1^o La loi du 11 novembre 1835 édictait que seuls *les navires français* pouvaient effectuer les transports entre la France et l'Algérie ; il en était de même pour le cabotage entre les

ports algériens. Toutefois les sandales algériennes, ne jaugeant pas plus de trente tonneaux, appartenant à des Français ou à des indigènes soumis à l'autorité française, étaient admis à y participer. Les uns et les autres étaient affranchis de tout droit de tonnage ; les navires étrangers acquittaient au contraire un droit de 2 francs par tonneau de jauge.

2^o Une autre loi du 23 février 1837 rapporta ces mesures conservatoires. Sous la condition du paiement du droit de tonnage de deux francs, les navires étrangers reçurent l'autorisation d'effectuer l'intercourse et le cabotage. La contradiction était manifeste ; le prétexte invoqué était de multiplier les rapports entre la colonie et l'Europe et d'encourager l'œuvre de la colonisation. La liberté ainsi accordée se traduisit par l'accroissement de la navigation étrangère et la diminution de la navigation française.

3^o Une conséquence, aussi dommageable aux intérêts nationaux, incita le gouvernement à rétablir le monopole du pavillon dans les transports entre la métropole et sa colonie ; de là, l'ordonnance du 7 décembre 1841. Deux années plus tard, la protection, accordée à nos armateurs, fut renforcée par une aggravation des charges de l'étranger ; le droit de tonnage de deux francs fut porté à quatre francs, sauf une exception en faveur du pavillon sarde.

4^o La loi du 11 janvier 1851 maintint les privilèges consentis aux navires français mais exempta les navires étrangers des droits de tonnage dans deux cas spécifiquement désignés : leur arrivée sur lest dans les ports algériens et leur sortie avec un chargement de produits français ou algériens et l'acquiescement des droits dans un premier port ;

5^o Toute contraire aux précédentes fut la loi du 19 mai

1866 ; inspirée par les théories du libre-échange en faveur à cette époque, elle supprima le monopole du pavillon et fit disparaître le droit de tonnage.

6^o Enfin, des deux tendances qui s'étaient affrontées, la première prévalut définitivement en 1889 et en 1893 ; la loi du 2 avril 1889 restitua au pavillon le monopole des échanges franco-algériens, sauf stipulation contraire des traités en vigueur et, quand ces traités vinrent à expiration, sans aucune réserve.

Aujourd'hui le monopole du pavillon, qui cependant a été souvent l'objet de très vives critiques, surtout en temps de grève des inscrits et des dockers, mais qui est avantageux à la marine marchande française, est accepté par la plus grande partie des Algériens ; il est en quelque sorte la contre-partie de l'union douanière. Les grandes Compagnies françaises assurent des services réguliers de transport de passagers et de marchandises ; ce sont la Compagnie transatlantique, la Compagnie de Navigation mixte, les Transports maritimes. Elles desservent les ports de la Méditerranée et leurs navires mettent aussi en relation l'Algérie avec les ports de l'Atlantique. D'autres paquebots et cargos, appartenant à diverses sociétés, concourent à assurer le trafic commercial franco-algérien.

c) LES CHEMINS DE FER ET LES TARIFS FERROVIAIRES.

Tout commerce intérieur et extérieur florissant suppose que les moyens de communication par voie terrestre sont

commodes, rapides et réguliers. Il est bien évident que, si la France voulait multiplier les transactions entre les différentes régions de la colonie et avec l'extérieur, elle devait être amenée à créer tout un réseau de routes et de chemins de fer ; ces derniers surtout étaient une nécessité pour les transports de matières lourdes et pour ceux des voyageurs. Jamais l'Afrique, si elle était restée avec ses pistes, ses sentiers et ses animaux de bât (chevaux, mulets ou chameaux) n'aurait pu espérer un intense trafic des marchandises. Il fallut donc doter l'Algérie de routes carrossables ; elles servirent d'abord aux expéditions militaires puis au roulage et aux charrois des colons. Routes nationales, routes départementales, chemins vicinaux mirent en communication les villes, villages et bourgs du Tell ; quelques voies furent poussées jusque par delà les hauts plateaux et elles s'enfoncent maintenant dans le Sahara. L'Algérie ne le cède point aux pays européens par son réseau routier ; elle l'emporte même sur beaucoup d'entre eux, si bien qu'avec l'apparition des automobiles et des camions elle s'est prêtée à la circulation du tourisme et au transport par traction mécanique. L'activité sur ces routes est aujourd'hui considérable ; les autobus et les camions concurrencent les chemins de fer. La colonie, au 31 décembre 1928 avait 535 kilomètres de routes nationales, 66 kilomètres de routes départementales, 41.607 kilomètres de chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun, 13.870 kilomètres de chemins vicinaux ordinaires.

Le Gouvernement français avait entrepris de bonne heure la construction de voies ferrées. Non seulement les chemins de fer lui paraissaient devoir jouer en Afrique le même rôle commercial qu'il jouait en Europe, mais, dans une contrée

qui s'ouvrait à l'œuvre française, ils devaient accélérer la colonisation, la provoquer même comme ils l'avaient fait en Amérique. Leur action ne fut point aussi avantageuse qu'on l'avait espéré, parce que les campagnes nord-africaines étaient peuplées par des indigènes nombreux, jaloux de leurs terres de culture et de parcours et s'opposant par suite à l'installation de contingents de colons ; elle devait l'être encore moins parce que les forfaits passés entre l'État et les compagnies concessionnaires avaient été mal établis et que les tarifs de transport qui furent adoptés se trouvèrent trop élevés et nuisirent à l'intensification du trafic. Au surplus, la diversité des Compagnies exploitantes, leurs ressources insuffisantes, les transbordements onéreux imposés par les différences dans l'écartement des lignes avaient réduit leur efficacité et par suite celle de la politique ferroviaire poursuivie depuis 1860 par l'État français.

Une réforme essentielle et urgente restait à accomplir au début du xx^e siècle, celle d'adapter au milieu spécial africain un instrument que l'on avait trop conçu sur le type européen. La réforme prit nécessairement plusieurs aspects ; telle qu'elle a été accomplie, elle a favorisé toutes les opérations commerciales et c'est elle — il ne faut point se le dissimuler — qui partiellement au moins a été à l'origine de l'essor que l'on a constaté dans le développement économique de l'Algérie. Elle a consisté : 1^o à pousser plus activement que jamais l'exécution de nouveaux programmes de construction de voies ferrées ; 2^o à unifier les réseaux par le rachat de plusieurs compagnies particulières et par la réduction à deux exploitants, l'État Algérien et le P. L. M., de l'ensemble des entreprises, l'État gardant tout le réseau de l'Est, le P.-L.-M. recevant

tout le réseau de l'Ouest excepté toutefois la ligne stratégique d'Oran à Colomb-Béchar ; 3^o à uniformiser les tarifs et à adopter un barème, permettant désormais l'acheminement vers la cote des marchandises lourdes. Les transports des matières minérales et des minerais métalliques, celui des céréales et même des bestiaux a été ainsi rendu possible. L'aménagement des ports, la construction de nouveaux quais d'embarquement, leur équipement mécanique donna en même temps de plus grandes facilités à l'embarquement et au débarquement des marchandises.

La longueur totale des lignes de chemins de fer d'intérêt général était au 31 décembre de 4.789 kilomètres. On y a incorporé en effet, cette année-là, les 416 kilomètres de lignes précédemment classées comme lignes d'intérêt local.

d) L'ORGANISATION BANCAIRE.

Une autre exigence du commerce, celle que les Anglo-Saxons ont satisfaite de bonne heure dans toutes leurs possessions d'outre-mer et que les Français n'ont réalisée qu'assez tard, est une bonne organisation bancaire. A côté de l'école et du temple, toute cité nouvelle dans une colonie anglaise possédait sa banque. Le crédit est l'âme du commerce qui se crée. Or l'Algérie ne bénéficia d'un grand établissement de crédit que lorsque fut fondée la Banque de l'Algérie en 1851. Encore, par une étrange anomalie, le gouvernement, ayant pris l'initiative de son organisation, la modela sur celle de la Ban-

que de France ; il en fit une banque d'émission et d'escompte, avec des statuts rigides et trop formalistes. Elle ne devait qu'à la longue servir à tous les Algériens.

Le crédit était cependant aussi indispensable au commerce que l'eau du ciel à l'agriculture. Un des fléaux de la colonie fut longtemps le mal d'argent avec son corollaire l'usure. Quelles qu'aient été les prescriptions coraniques sur le commerce de l'argent, peut-être à cause d'elles, les prêts étaient consentis à des taux tellement élevés que tout le bénéfice allait au prêteur. Des banques locales, de simples particuliers, drainaient toutes les richesses au détriment du commerce et particulièrement des cultivateurs. L'institution de la Banque de l'Algérie devait fatalement avoir pour effet de diminuer le taux de l'intérêt et de fournir aux négociants solvables des capitaux. En ces dernières années, les transactions commerciales se sont si bien développées que le capital de la Banque a été successivement augmenté et que, tout dernièrement encore, elle a été autorisée à accroître de quelques centaines de millions l'émission de ses billets.

D'autres banques se sont installées en Algérie : la Compagnie Algérienne, le Crédit foncier et agricole d'Algérie et de Tunisie, la Banque industrielle de l'Afrique du Nord ; des succursales d'importantes sociétés financières ont été ouvertes par le Crédit Lyonnais, la Société Générale et la Société Marseillaise de Crédit. Il existe aussi des banques populaires, des banques privées. Aussi, de nos jours, la colonie dispose au point de vue commercial de ressources et de crédits que d'aucuns estiment encore insuffisants. En 1927, le total des opérations d'escompte et d'encaissement pour certaines de ces banques s'est élevé :

LE COMMERCE ALGÉRIEN 107

Pour la Banque de l'Algérie.	à	9.491.511.471	francs
Pour la Compagnie Algérienne.	à	5.313.249.925	»
Pour le Crédit foncier et agricole d'Algérie et de Tunisie.	à	3.032.622.990	»
Pour le Crédit Lyonnais.	à	2.141.331.860	»
Pour la Société Générale.	à	4.173.782.758	»

e) LES CHAMBRES DE COMMERCE ; LES SYNDICATS COMMERCIAUX

Plus que les milieux agricoles, les milieux commerciaux ont su de tout temps se donner une représentation ; elle défend leurs intérêts et les pouvoirs publics ont eu intérêt à la reconnaître légalement et à la doter de privilèges particuliers. Ils ont d'ailleurs à certains moments été obligés de la charger, avec la collaboration de leurs agents techniques, de travaux publics tels que l'aménagement des ports. Souvent les Chambres de commerce algériennes sont venues en aide au gouvernement quand, les fonds publics ne suffisant pas à couvrir les frais des entreprises hydrauliques nécessitées par le creusement des ports et la construction des quais, il a fait appel à ces organismes pour se procurer les crédits indispensables. Après la guerre de 1870 notamment, ce sont les Chambres de commerce qui ont avancé à l'État les sommes nécessaires à la continuation de l'œuvre inachevée des ports algériens ; actuellement il demande toujours la participation de certaines d'entre elles. Aussi existe-t-il des Chambres de commerce dans les principales cités algériennes.

108 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERÇANTE

En outre de nombreux syndicats commerciaux groupent par profession les négociants et les industriels. En 1892 fut créé un Syndicat général pour la défense du Commerce et de l'Industrie à Alger ; il était composé en 1922 de 38 groupes dont les principaux étaient ceux des céréales, des tabacs, des transports, des petits et moyens commerçants, des représentants et voyageurs de commerce, des minotiers et semouliers, des entrepreneurs de travaux publics, des imprimeurs et lithographes, des primeuristes, des fabricants de pâtes alimentaires, des négociants et distillateurs d'alcools, etc. Le Syndicat commercial Algérien est intervenu à plusieurs reprises, soit auprès des pouvoirs publics, soit dans des congrès, pour soutenir les réclamations de ses adhérents. Ainsi, tout récemment, il a présenté des rapports fort documentés sur la situation faite aux primeuristes par l'exagération des charges fiscales qui menacent de tarir une des sources de richesse de l'agriculture et du commerce de la colonie.

II

L'ÉVOLUTION DU COMMERCE ALGÉRIEN ET SA SITUATION GÉNÉRALE ACTUELLE.

Si la progression du commerce dans un pays est l'indice le plus sûr de sa prospérité grandissante, l'évolution des transactions commerciales algériennes témoigne d'un mouvement presque continu d'amélioration. Successivement les facteurs dont il a été question ont agi et ont déterminé une avance parfois considérable ; telle a été notamment la loi de 1851 sur l'assimilation douanière de l'Algérie et de la France, telle encore la réforme au début du xx^e siècle du régime ferroviaire. Aussi est-il possible de distinguer trois phases dans l'évolution commerciale algérienne.

La première s'achève en 1851 ; les opérations commerciales sont des plus restreintes ; la colonie, réduite d'abord à quelques ports sur la côte et à leur banlieue, puis s'étendant sur tout le territoire de l'ancienne Régence, est continuellement troublée par les opérations de guerre ; elle ne saurait se livrer aux échanges de marchandises ; elle produit d'ailleurs fort peu ; les colons s'installent à peine et les indigènes ne sont accoutumés qu'à récolter ce qu'ils consomment. Pourtant, à cette époque, le

ravitaillement des troupes françaises étant assuré par des importations de la France et de l'étranger, les entrées de marchandises dans les ports de la colonie prennent de ce fait une importance considérable, tandis que les exportations sont presque insignifiantes. En 1835, le commerce spécial est évalué à une valeur de 23 millions environ dont près de 20 aux importations et 3 aux exportations. Les troupes d'occupation sont encore peu nombreuses et l'on ne songe point à occuper l'Algérie entière. En 1840, le commerce atteint 58 millions dont 54 pour les importations et simplement 3 millions et demi pour les exportations ; des renforts militaires ont été dirigés sur l'Afrique à la suite de l'incursion des réguliers d'Abd-el-Kader dans la Métidja et de la guerre qui s'en est suivie. Dix ans plus tard, en 1850, on en est encore à 76 millions (importations 67, exportations 9). La conquête s'achève, Abd-el-Kader s'est rendu, mais une crise grave a compromis, vers la fin du gouvernement du Maréchal Bugeaud, l'essor économique du pays occupé. Comment au surplus des progrès économiques auraient-ils été possibles, puisque le marché de la métropole était fermé aux produits algériens, qu'ils y étaient considérés comme venant de l'étranger et assujettis à payer à leur entrée des taxes presque prohibitives ?

En admettant en franchise les principales denrées algériennes, la loi de 1851 ouvrait le marché métropolitain aux marchandises de la colonie. Se figure-t-on l'allégresse des colons et plus tard celle des indigènes à la promulgation de semblables dispositions législatives ? Pour la comprendre, il importe de se rappeler que l'intendance militaire avait payé les céréales africaines au prix de 12 à 14 francs le quintal, alors que ce même quintal en France avait une valeur mar-

chande de 25 francs ; que quelques années plus tôt elle avait acquis les fourrages du pays moitié moins cher que ceux de l'Espagne ou de l'Italie ; c'étaient là des mesures anti-économiques dont devaient pâtir les colons. L'effet produit par la loi de 1851 fut d'autant plus grand que d'autres textes législatifs furent votés vers la même époque sur la propriété foncière et que le Gouvernement fonda la Banque de l'Algérie. Les assises de l'édifice commercial algérien étaient ainsi posées. On devait commencer un peu plus tard la construction des premières voies ferrées et hâter l'aménagement des ports. La Compagnie algérienne mettait à la disposition des autorités une somme de 100 millions ; le vignoble s'étendait à partir de 1876. Aussi les relations commerciales de la colonie tant avec la métropole qu'avec l'étranger devinrent de plus en plus actives ; la progression fut générale ; la valeur des objets importés s'accrut comme celle des produits algériens. A la fin de chaque décade, les chiffres des statistiques marquent des augmentations du double et parfois du triple de ce qu'ils étaient dix ans auparavant, excepté toutefois dans la décade 1860-1870 au cours de laquelle une série d'intempéries puis d'épidémies meurtrières épuisèrent les forces vitales de la colonie.

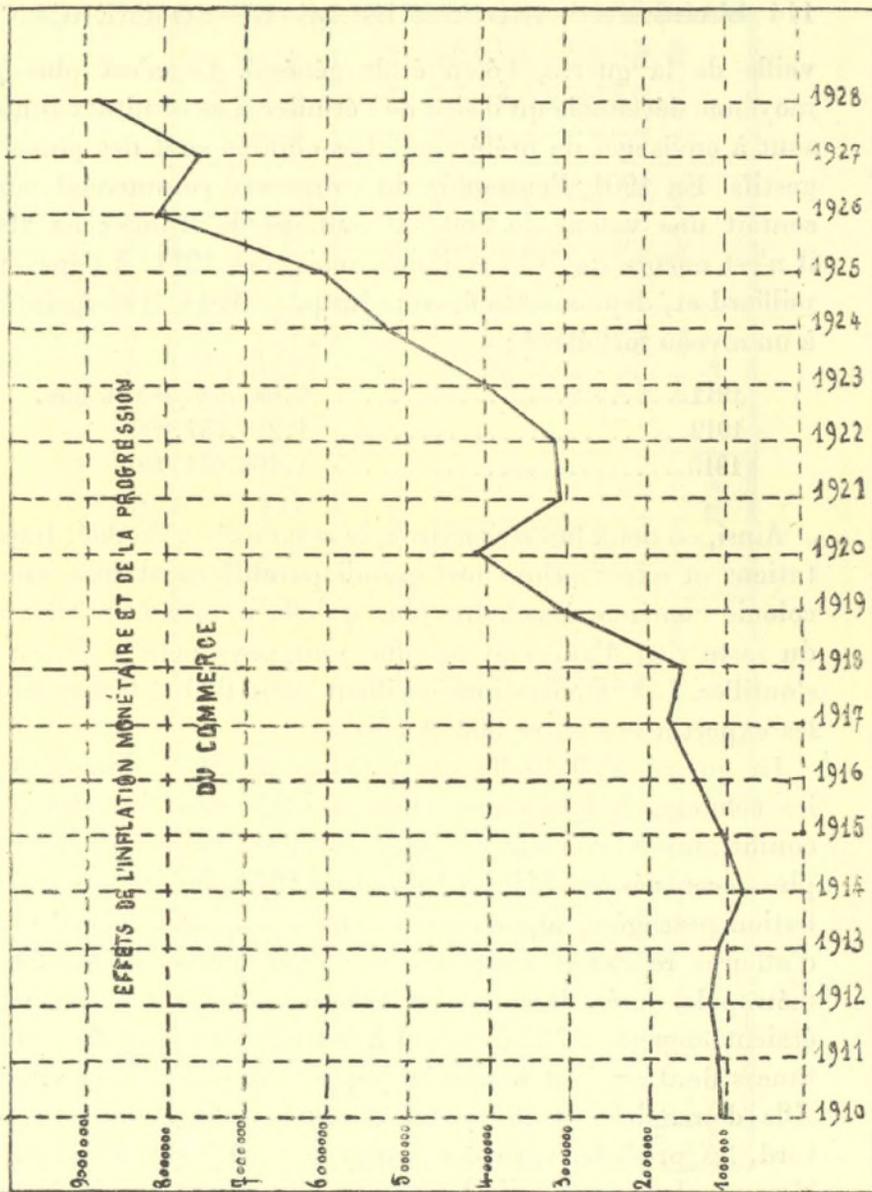
A ne considérer que les moyennes décennales des valeurs, l'avance est continue :

Décades.	Moy. Import.	Moy. Export.	Moy. Com. total.
1851-1860	115.713	41.153	156.866
1861-1870	157.999	83.083	241.082
1871-1880	179.971	172.432	352.403
1881-1890	235.822	185.622	411.444
1891-1900	270.258	250.776	521.034

Si on examinait les résultats année par année, on enregistrerait de fortes fluctuations, de brusques retours en arrière et des relèvements non moins rapides. De ces irrégularités, on connaît la cause ; les produits exportés étaient fournis par l'agriculture, l'élevage et en général par les produits du sol, lesquels sont sous la dépendance des circonstances climatériques ; ces dernières, variant sensiblement d'une année à l'autre, entraînaient tout naturellement des variations concomitantes dans les récoltes et dans les denrées que la colonie était susceptible d'exporter. D'autre part, ces mêmes récoltes tantôt bonnes tantôt mauvaises modifiaient les capacités d'achat des populations et avaient pour conséquence d'accroître ou de diminuer les importations. Une autre constatation ressort de l'examen des chiffres. Durant un demi-siècle, les exportations ont grandi beaucoup plus vite que les importations ; les unes sont passées de 41 millions à 250 ; elles ont plus que sextuplé ; les autres au contraire n'ont même pas triplé, 115 et 270. Le ravitaillement des Européens et du corps d'occupation, autrefois assuré par les apports du dehors, l'est de plus en plus par les produits du dedans et cela diminue d'une façon très appréciable la valeur des importations. Il est remarquable de noter que l'écart entre les unes et les autres tend à diminuer.

Au xx^e siècle l'allure de l'évolution commerciale algérienne change à nouveau. Les réformes administrative et budgétaire, la conclusion de plusieurs emprunts, la construction de nouvelles voies de chemins de fer et les améliorations apportées aux tarifs ferroviaires, la progression des cultures et particulièrement des primeurs et du vignoble, la mise en train de plusieurs exploitations minières, l'ouverture de débouchés précipitent l'essor algérien, activant les transactions. A la

COMMERCE SPÉCIAL DE L'ALGÉRIE
(1910-1928)



COMMERÇANTE.

veille de la guerre, l'élan était général. Ce n'est plus par moyenne décennale qu'il sied de l'étudier. Les résultats annuels sont à envisager de préférence. Les chiffres sont des plus suggestifs. En 1901, l'ensemble du commerce commercial représentait une valeur de 580.000 millions de francs ; en 1905, il n'est encore que 612 millions, mais, dès 1911, il dépasse le milliard et, depuis cette époque jusqu'en 1914, il se maintient à un niveau fort élevé :

1911.....	1.081.084.000 francs.
1912.....	1.215.737.000 —
1913.....	1.168.474.000 —

Ainsi, en deux lustres environ, le commerce a doublé. Importations et exportations ont grandi parallèlement bien que la colonie continue à acheter plus qu'elle ne vend. Le fait n'a du reste rien d'anormal puisque tout pays neuf a besoin de s'outiller. Les importations oscillent entre 600 et 650 millions, les exportations entre 500 et 550.

La guerre n'allait-elle pas amener un fléchissement dans les échanges ? Après une chute brutale dès l'ouverture du conflit, un relèvement se produisit en 1915, suivi d'autres plus accentués en 1916, en 1917 et en 1918. Malgré une perturbation passagère, une sorte de remous superficiel, le courant d'affaires reprenait avec une intensité accrue. C'est que la métropole, jetée dans une mêlée où toutes ses forces vives étaient engagées, faisait appel à ses colonies pour les subsistances dont avaient besoin sa population civile et ses armées. Elle demandait, et l'intendance réquisitionnait un peu plus tard, les produits agricoles comme les céréales, les vins, les légumes, les fruits, puis les laines, les peaux ; elle intéressait

COMMERCE DE L'ALGÉRIE — (COMMERCE SPÉCIAL)
IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS — VALEURS (Milliers de francs)

ANNÉES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			TOTAL des Importations et des Exportations
	En provenance de la France	En provenance de l'Étranger et des Colonies Françaises	TOTAL	A destination de la France	A destination de l'Étranger et des Colonies Françaises	TOTAL	
Rappel des chiffres de 1913	550.518	416.992	667.510	350.346	460.165	510.511	4.178.021
1919	949.286	408.256	1.357.542	1.387.180	303.642	1.690.822	3.058.364
1920	2.291.005	781.702	3.072.707	934.715	420.637	1.355.352	4.428.079
1921	4.317.717	472.913	4.790.630	1.015.906	349.701	1.365.607	3.456.237
1922	1.529.564	368.233	1.897.797	973.173	390.847	1.364.020	3.261.817
1923	2.038.537	506.723	2.545.260	1.325.933	525.679	1.851.612	4.396.872
1924	2.521.662	666.630	3.188.292	1.623.430	582.463	2.205.893	5.394.185
1925	2.854.935	670.006	3.524.941	1.748.953	769.220	2.518.173	6.043.091
1926	3.239.984	879.057	4.119.041	2.999.286	1.024.700	4.014.986	8.134.027
1927	3.268.286	1.406.439	4.674.725	2.452.607	4.069.411	3.522.018	7.896.733
1928	3.918.551	1.049.595	4.968.146	2.790.521	4.205.161	3.995.682	8.963.828
Moyenne de la décade	2.392.952	690.955	3.083.908	1.825.170	664.148	2.489.318	5.573.226
Proportion	77.6 %	22.4 %		73.3	26.7		

116 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

même les industriels algériens à ses fabrications de guerre comme elle employait dans ses usines la main-d'œuvre africaine. Plus la guerre se prolonge, plus les exportations algériennes s'accroissent tandis que faiblissent les importations. A ce dernier point de vue la situation est renversée ; la colonie vend plus qu'elle n'achète. Et la métropole a d'ailleurs grand intérêt à se fournir dans ses possessions d'outre-mer puisque, chez elles, la monnaie fiduciaire de papier, à laquelle elle a eu recours, est acceptée par tous ses colons et sujets.

Années.	Importations.	Exportations.	Commerce spéc.
1914	524.109	374.624	808.733
1915	472.211	537.107	1.009.318
1916	692.905	631.694	1.324.599
1917	679.659	856.269	1.735.928
1918	789.762	794.074	1.583.836

Vers la fin de la période de guerre, la progression n'est-elle pas plus apparente que réelle ? Il ne s'agit en effet que de valeurs ; or le prix des denrées devenues plus rares montait, et la monnaie française commençait à être dépréciée. Ce fut au demeurant au cours de l'après-guerre que ces deux faits économiques seront les plus marqués et rendront une comparaison malaisée entre les estimations de valeur d'avant-guerre et d'après-guerre. D'autant plus que la dépréciation s'est aggravée pendant plusieurs années et que les prix des denrées ont continué à augmenter après la stabilisation légale de la monnaie. A prendre comme coefficient de dévalorisation le chiffre 5, la progression indiquée par les statistiques douanières sera encore assez forte, puisque le commerce spécial algérien était estimé en 1913 (année normale) à 1 mil-

liard 178 millions et qu'il a atteint en 1928 près de 9 milliards. Pendant la dernière décade, les conditions du marché mondial et celles de la production algérienne ont été très variables. Une longue et violente tempête ne saurait se calmer immédiatement ; des remous se produisent dont les effets se font sentir pendant quelque temps. A la guerre succéda d'ailleurs en Afrique une sorte de dérèglement périodique des forces naturelles ; les mauvaises récoltes succédèrent aux bonnes ; on put redouter la famine. Mais par ailleurs certaines circonstances étaient favorables. Tout ce qui était offert sur les marchés s'enlevait au plus haut prix, les stocks de marchandises n'existant plus. Les populations rurales, enrichies par la guerre et débarrassées des hypothèques qui grevaient leurs champs, s'outillaient au mieux de leurs intérêts et s'installaient plus confortablement. Si certaines industries que la guerre avait créées disparaissaient avec elle, d'autres se développaient ; les extractions minières, surtout celles des minerais de fer et des phosphates, prenaient une extension que l'on n'avait point prévue. N'avaient été cette alternance de bonnes et de mauvaises campagnes agricoles et l'exagération des charges fiscales, la valeur des transactions commerciales de l'Algérie avec la France et l'étranger aurait selon toute vraisemblance dépassé 10 milliards à l'heure actuelle. Elle approchera sûrement de cette somme en 1930, à moins que ne se déclare une crise économique d'ici là.

La balance économique, dira-t-on, n'est pas favorable à l'Algérie. Depuis 1919, année qui accusa au bénéfice des exportations algériennes une différence de 300 millions, régulièrement, d'une façon continue, la valeur des importations l'emporte sur celle des exportations ; la différence, souvent réduite

118 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERÇANTE

à une centaine de millions comme en 1926, dépasse parfois un milliard comme en 1925. Devant un tel écart, les appréciations les plus divergentes ont été émises. Les plus optimistes parlent d'un complément d'achats en vue d'un équipement plus complet du pays et il est bien certain que les entreprises de transport publiques ou privées, les installations électriques et hydrauliques, le développement de certaines industries nécessitent de grosses dépenses de matériel. Les pessimistes déclarent que le climat nord-africain est si variable que l'on ne peut compter sur aucune récolte régulière et il faut reconnaître que la succession des intempéries a été exceptionnellement redoutable au cours de la décade. Faut-il conclure avec ces derniers que la colonie s'appauvrit ? Les faits infirment leur déduction. Toute balance commerciale, apparemment déficitaire, peut au contraire et dans la réalité laisser des bénéfices. Sans vouloir faire entrer en ligne de compte les dépenses militaires payées encore en partie par le budget métropolitain, la colonie a des recettes plus ou moins occultes ; les ouvriers africains, travaillant dans les usines et mines de la métropole, envoient à leurs familles une partie de leur salaire : les touristes étrangers, qui s'installent parfois pendant plusieurs mois sur la côte ou dans les stations hivernales, laissent des sommes assez fortes entre les mains des hôteliers ou des commerçants. Évaluer les unes et les autres est à peu près impossible. Une chose est certaine ; la colonie s'enrichit et la meilleure preuve que l'on en puisse donner c'est que sa double capacité d'achat et de vente grandit.

III

LES IMPORTATIONS ET LES EXPORTATIONS

Il est temps de pénétrer dans le détail des opérations commerciales et de préciser la part qui revient à la métropole et à l'étranger. Il est temps aussi, puisque les statistiques le permettent, de considérer les quantités en même temps que les valeurs. Dans le tableau à esquisser, quelques lignes générales tracent l'ébauche du dessin. Nul n'ignore que la colonie exporte surtout les produits de son sol et de son sous-sol, denrées alimentaires et matières premières, et qu'elle importe la plupart des articles, nécessaires à son outillage économique et manufacturés dans la métropole ou à l'étranger. Certes — et nous avons indiqué cette tendance à propos de l'industrie — elle s'efforce actuellement de se suffire à elle-même, mais elle restera longtemps encore la cliente des usines européennes qui disposent, elles, d'installations modernes et puissantes et de capitaux énormes. Qu'on ne s'étonne donc pas si, parmi les importations de la colonie, une place à part est consacrée aux fabrications et, parmi les exportations, aux matières végétales, animales et minérales.

LES IMPORTATIONS

Les Statistiques douanières classent sous quatre rubriques les objets importés et exportés : matières animales, matières végétales, matières minérales et fabrications. Pour ce qui est des importations, elles donnent à propos de chaque catégorie les valeurs suivantes, correspondant aux trois dernières années :

	1926	1927	1928
Matières animales. . .	188.762	253.084	276.838
Matières végétales . .	912.071	1.140.637	1.063.451
Matières minérales . .	384.619	402.001	486.074
Fabrications.	2.633.589	2.608.822	3.141.783

Bien que les parts proportionnelles de chaque groupe varient chaque année, elles ne le font que de quantités très faibles. Il suffit de les calculer pour la campagne commerciale la plus récente. En 1928 les matières animales représentaient seulement 5,6 %, les matières végétales 21,4, les matières minérales 9,7, et les fabrications 63,3. Ces dernières dépassaient donc les trois autres réunies ; elles formaient plus des 6 dixièmes des achats algériens.

Toujours en 1928, la répartition des importations selon leur provenance était la suivante : matières animales 170.342 venant de France et 106.496 venant de l'Étranger, soit 61,5 pour la première et 38,5 pour le second ; matières végétales 590.691 venant de France et 472.760 venant de l'Étranger

LES IMPORTATIONS ET LES EXPORTATIONS 121

ou 55,5 et 44,5 ; matières minérales 226.746 venant de France et 259.328 venant de l'Étranger, soit 46,6 et 53,4 ; enfin fabrications 2.930.770 venant de France et 211.011 venant de l'étranger, soit 93,3 et 6,7 %. Ainsi, alors que les apports de l'étranger égalent à peu près ceux de France dans les trois premiers groupes, ils sont presque inexistantes en matière de fabrication. La métropole fournit à sa colonie la presque totalité des objets manufacturés dont cette dernière a besoin ; et c'est là une première et très précieuse constatation.

1^o MATIÈRES ANIMALES.

Les *principales matières animales*, importées en Algérie, se composent d'animaux vivants (chevaux, mulets, bœufs, moutons ou brebis, porcs), puis de viandes frigorifiées et salées, de charcuterie, de laines en masses et de déchets, de graisses animales, de fromage, de beurre, de poissons secs ou conservés, de coquillages (huîtres et moules). Les chevaux lui sont fournis presque exclusivement par la France : 2.530 en 1928 sur un total de 2.595 et pour une valeur de 17 millions environ. Les mulets viennent par parts à peu près égales de la métropole et de l'étranger : 2.575 pour la première et 2.377 pour le second (l'Espagne surtout) : leur valeur fut de 14 à 15 millions. Les bœufs, vaches et taureaux viennent de même par parts à peu près égales de l'une et l'autre provenance, mais en réalité, pour ce qui concerne cette dernière, des deux protectorats voisins, le Maroc et la Tunisie, car la statistique confond les

122 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

arrivages des colonies et protectorats français avec les apports de l'étranger. (France 4.696 ; Étranger 5.146. Valeur totale 14 millions).

On s'étonnera certes avec raison de l'importance des importations de moutons ou brebis dans un pays dont les troupeaux de cette espèce sont fort nombreux et qui, d'ailleurs envoie chaque année en France près d'un million de têtes d'ovins ; mais des animaux, marocains ou tunisiens, viennent s'embarquer pour la plupart dans les ports oranais ou sont achetés par les Algériens en vue de leur engraissement : 145.195 ont ainsi passé la frontière, d'une valeur de 22 millions. Les viandes fraîches, les viandes salées et conservées sont d'origine française en grande majorité : viandes fraîches 3.424 quintaux exclusivement de France, la part de l'étranger est insignifiante ; viandes salées 3.873 quintaux contre 1.583 ; charcuterie 11.231 quintaux contre 760 ; viandes conservées 5.799 contre 339. Seules les viandes frigorifiées sont de provenance étrangère (Uruguay, Brésil, République Argentine) : 11.349 quintaux contre 7.879 de France. En somme, pour la plupart des articles, la métropole domine le marché algérien. Il en est encore de même quand il s'agit de graisse animale (6.425 quintaux contre 213), de margarine et substances similaires (5.913 contre 552), de fromages (30.834 quintaux contre 9.178), de beurres et lait (15.749 contre 919), de poissons salés ou fumés (13.890 contre 9.694), de poissons conservés et marinés (7.192 contre 2.118) enfin de coquillages, huîtres et moules (8.005 contre 73).

Deux exceptions pourtant en ce qui concerne les peaux brutes, fraîches ou sèches (22.830 quintaux de l'étranger contre 1.041 de France) et les laines en masse et déchets

LES IMPORTATIONS ET LES EXPORTATIONS 123

(16.491 de l'étranger et 816 de France) ; or ce sont toujours les pays voisins, les protectorats de Tunisie et surtout du Maroc, qui emploient la voie algérienne plus commode pour faire pénétrer dans la colonie et de là en France une partie de leur production. N'est-il pas démontré par ces détails que, sous le nom de matières animales étrangères, sont comprises les marchandises fournies par des États protégés français ? L'Afrique du Nord forme de plus en plus un ensemble homogène dont les parties se pénètrent et sont solidaires les unes des autres, en même temps qu'elles sont sous la dépendance du marché national pour les fournitures qu'elles ne trouvent pas chez elles. Mais ne serait-il pas temps de séparer les produits importés par nos colonies ou par nos protectorats de ceux qui sont originaires de l'Étranger ?

2^o MATIÈRES VÉGÉTALES.

Les importations de *matières végétales* comprennent les farineux alimentaires, les fruits et graines, les denrées coloniales de consommation, les huiles et suc végétaux, les bois communs et exotiques, les boissons. En général la France n'intervient dans ces envois que s'il s'agit de produits transformés comme les farines, les sucres, les huiles, les conserves de légume, la bière, les alcools ou bien encore de produits de son sol qu'elle a en surabondance ; l'étranger et les colonies envoient les matières brutes.

En certaines années l'Algérie, pays de céréales, fait appel

124 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

aux grains de l'étranger ; elle exporte au contraire des millions de quintaux en d'autres temps. 1927 avait été une année mauvaise ; la colonie importa de grosses quantités de froment, d'avoine, d'orge, de maïs et de farine, près de deux millions dans l'ensemble, d'une valeur de 280 millions. 1928 fut une année meilleure ; elle n'importa que 500.000 quintaux environ pour 70 millions. Les principaux fournisseurs de l'Algérie sont la Russie, la Roumanie, les États-Unis, le Canada, la République Argentine et l'Australie. Le riz lui vient d'Espagne, d'Italie et d'Indo-Chine, mais il passe généralement par la France et est par suite nationalisé, ce qui explique que la statistique l'indique comme provenant en majorité de la métropole : 42. 359 quintaux venant de France, 18.011 venant de l'étranger ou des colonies ; valeur 12 millions de francs. Même remarque pour les légumes secs et leur farine. Les châtaignes sont en général d'origine corse ; le dari, le millet et l'alpiste d'origine syrienne. Les pommes de terre sont achetées les $\frac{4}{5}$ environ dans la métropole, 479.515 quintaux en 1928, et pour le reste de préférence en Angleterre ou en Espagne 75.983. Les Algériens auraient grand intérêt à produire eux-mêmes leurs semences et leurs pommes de terre d'alimentation ; la valeur des importations de ces tubercules en 1928 s'est élevée à 76.882.000 francs.

Ils auraient aussi tout profit à multiplier les plantations d'arbres fruitiers et à faire sécher les fruits qui excéderaient leur propre consommation ; ils en importent à l'état frais et à l'état sec de grosses quantités ; la plus grande partie vient de l'étranger : les dattes communes de Mésopotamie, les raisins secs d'Espagne, les amandes du Maroc, etc. Les graines et fruits oléagineux leur sont fournis aussi par l'étranger. La France a

au contraire le monopole de l'approvisionnement de sa colonie en sucre brut et raffiné, puis en préparations sucrées ; les betteraviers et les industriels du Nord ont toujours considéré l'Afrique du Nord comme une de leurs meilleures clientes ; dès que la guerre fut terminée et qu'ils furent à même d'en vendre à l'Algérie, le sucre français élimina du marché africain le sucre étranger auquel il avait été recouru pendant la guerre. En 1928, les sucres bruts, importés en Algérie et venant de France, s'élevaient en poids à 131.075 tonnes (1.194 étrangers) et en valeur à 23 millions en chiffres ronds ; les sucres raffinés à 479.515 (étranger 30.369), valant plus de 150 millions. Quant aux préparations sucrées, elles consistent en sirops et bonbons, confitures etc. ; presque tout est fabriqué par les confiseurs de France.

Il ne pouvait en être de même pour les denrées coloniales ; celles-là, le chocolat mis à part (c'est déjà une fabrication), sont expédiées de leurs pays d'origine. Les Algériens sont de gros consommateurs de café dans le Nord et de thé dans l'Extrême-Sud ; le café donne lieu surtout à des achats considérables ; plus de 106.000 quintaux ont été introduits en 1928 dans la colonie ; ils étaient pour la plupart d'origine brésilienne ; la valeur totale dépassait 100 millions. Le thé venait de Chine (11.401 quintaux ; 21 millions de francs) ; le poivre de l'Indo-Chine (2.292 quintaux, sur 2.654) ; le piment de la Turquie. Les tabacs importés par les fabricants sont, eux aussi, de provenance étrangère ainsi que cela a été dit à propos de l'industrie ; les États-Unis, le Brésil, la République dominicaine, les Indes Néerlandaises, les Philippines se disputent cette fourniture fort importante. Tant en feuilles qu'en tabacs fabriqués, la colonie a importé en 1928 plus de 52.000 quin-

taux pour une valeur de 33 millions. Les huiles comme les sucres, produits demi-fabriqués, obtenus en France dans les grandes usines de Marseille, ont trop de facilités à être transportés de l'autre côté de la Méditerranée pour que les maisons marseillaises n'aient point écarté toute concurrence : 158.234 quintaux d'huile d'arachide d'une valeur de 94 millions se sont substitués aux huiles du pays, ce qui a permis aux indigènes de vendre à haut prix leur propre production. Ce sont aussi des importations de la métropole qui alimentent l'Algérie de graisses végétales alimentaires (3.900 quintaux contre 63 venus de l'étranger), en cire végétale et produits résineux (4.913 contre 1.617), en caoutchouc et gutta-percha bruts (4.954 contre 297).

Les bois et les végétaux filamenteux sont d'origine étrangère. Que de fois n'a-t-on pas fait remarquer que l'Afrique du Nord, qui a des peuplements considérables de chênes et autres essences utiles, préfère faire venir des bois du Nord et surtout de l'Europe centrale ! La Yougoslavie est maintenant sa grande pourvoyeuse ; la France ne prend qu'une part médiocre à ce commerce et la plupart des bois qui sont portés comme d'origine française ne sont généralement que des bois sortant de ses entrepôts et non originaires de ses forêts. La Statistique douanière de 1928 donne les chiffres suivants : bois bruts de France 13.590 tonnes, de l'étranger 41.134, valeur totale 15 millions ; bois sciés de France 9.762, de l'étranger 87.635, valeur totale 70 millions ; merrains de chêne et autres de France 3.017, de l'étranger 21.826 ; valeur totale 35 millions ; autres bois de France 9.679, de l'étranger 11.105 ; valeur totale 30 millions. L'Algérie paie chaque année à l'étranger pour la fourniture des bois dont elle a besoin

LES IMPORTATIONS ET LES EXPORTATIONS 127

un tribut de 125 millions. Les autres végétaux filamenteux, bien que portés comme de provenance étrangère, sont comme beaucoup de matières animales d'origine marocaine.

Quant aux autres articles de nature végétale, le plus grand nombre est expédié par la métropole : légumes frais, salés et conservés, tourteaux et drèches, plantes et arbustes de serre, bière, alcool, liqueurs, eaux minérales gazeuses et autres. Deux seulement sont importés en majeure partie de l'étranger, notamment les fourrages et son et, ce qui semble moins naturel, quelques milliers d'hectolitres de vins ordinaires : 7.339 hectolitres contre 3.229 de la métropole. L'étonnement cessera quand on saura que ces vins sont des vins tunisiens dont le trop plein reflue vers les régions voisines de la frontière. Les vins de liqueur sont à peu près exclusivement fournis par les maisons de commerce françaises.

3^o MATIÈRES MINÉRALES.

Les *matières minérales* forment trois groupes. Un premier est composé des marbres, meules, pierres et terres servant aux arts et métiers, de matériaux de construction ; un second comprend la houille, le pétrole, les huiles lourdes, les combustibles minéraux et essences, le goudron minéral ; un troisième est formé par les minerais métalliques et métaux : fer, cuivre, plomb, étain, zinc. Les premières viennent surtout de France, les secondes de l'étranger, les troisièmes tantôt de la France, tantôt de l'étranger. Les combustibles minéraux méritent une étude plus complète et plus détaillée que les deux autres groupes.

Les marbres bruts, sciés et sculptés sont expédiés de France, mais une certaine partie a transité d'Italie chez nous avant d'être acheminée vers l'Afrique. L'Algérie demande avant tout des marbres sciés : 19.597 quintaux venant de France et 2.788 venant d'Italie, en 1928. Les meules à moudre ou à aiguiser sont des articles français pour les 4/5, ainsi que les pierres et terres servant aux arts et métiers. Surtout les matériaux de construction sont fournis à la colonie par la métropole ; les chaux et ciments de Lafarge ont d'ailleurs servi aux grandes installations méditerranéennes. Les ardoises du Nord, les briques et tuiles de Marseille ont de même été recherchées sur les rives de cette mer. Sans doute, il s'est établi maintenant de grandes usines de chaux et de ciment, des briqueteries et des tuileries locales dont la fabrication alimente une partie des entreprises de construction et même un commerce d'exportation vers les pays voisins ; n'empêche que l'on emploie encore en Afrique les matériaux français ; en 1928, il a été importé de la métropole en Algérie 80 tonnes d'ardoises, 33.876 tonnes de briques et de tuiles, 108.243 tonnes de chaux ordinaire et hydraulique, 125.769 tonnes de ciment. Leur valeur totale dépassait 60 millions de francs.

Les combustibles minéraux, pour lesquels la France est tributaire de l'étranger, ne pouvaient être vendus par elle à sa colonie ; aussi la presque totalité vient de l'étranger : près de 700.000 tonnes de houille crue, carbonisée ou agglomérée, un million et demi d'hectolitres de pétrole et d'essence, 340.000 quintaux d'huiles lourdes ; le solde s'en éleva à 250 millions en 1928. Les arrivages de pétrole et d'essence augmentent rapidement. Les principaux pays importateurs sont actuellement : pour la houille l'Angleterre, l'Allemagne,

puis les États-Unis, la Pologne, la Belgique ; pour le pétrole et les essences, les États-Unis, la Russie, la Roumanie, les Pays-Bas. Le goudron minéral est envoyé par la Grande-Bretagne ; seuls les bitumes et asphaltes viennent en majeure partie de la France ainsi que la paraffine et la vaseline. Sur tous ces articles, la progression a été si forte au cours de la décade qu'il nous a semblé utile de donner les résultats obtenus de 1919 à 1928. Le tableau dressé montre que les quantités importées ont doublé en ce qui concerne la houille, quintuplé en ce qui regarde les pétroles et essences, décuplé lorsqu'il s'agit des huiles lourdes. Cette importation croissante a sa raison d'être dans l'activité de la marine, l'emploi du mazout par la navigation et par l'industrie, l'usage des moteurs à explosion par les voitures et camions automobiles ; elle a correspondu à la création ou à l'extension des fabriques et manufactures de la colonie. Il est vraisemblable que les demandes algériennes en combustibles minéraux se multiplieront encore à l'avenir.

Les métaux employés en Algérie sont dus à la métallurgie métropolitaine quand elle les produit, à la métallurgie étrangère lorsque les usines françaises n'ont qu'une production insuffisante. Le fer et les aciers seront donc français ; en 1928, ils ont donné lieu à une importation de 1.105.156 quintaux, contre une autre de 63.863 d'origine étrangère. Leur valeur atteignait 84 millions sur 85. Sous cette rubrique sont compris les fers et aciers en barres ou laminés, les feuillards, les tôles, les fers étamés, les fils de fer, les rails pour chemins de fer, les essieux pour automobiles et locomotives. Même origine nationale des objets en cuivre et des demi-produits : 13.348 quintaux venant de France contre 942 venant de l'étranger.



COMMERCE DE L'ALGÉRIE — (COMMERCE SPÉCIAL)

IMPORTATIONS

- 1^o de houille crue, carbonisée et agglomérée
 2^o de pétroles et d'essences
 3^o d'huiles de graissage et d'autres huiles lourdes

ANNÉES	Houille crue, carbonisée et agglomérée		Pétroles bruts et raffinés, Essences		Huiles de graissage et autres huiles lourdes	
	Quantités (Tonnes)	Valeurs (Milliers de fr.)	Quantités (Hectolitres)	Valeurs (Milliers de francs)	Quantités (Quintaux)	Valeurs (Milliers de fr.)
Rappel de la moyenne de 1911 à 1913	468.603	11.516	208.708	3.366	38.998	633
1919	372.625	49.679	247.918	12.384	19.340	3.288
1920	394.492	442.409	347.774	29.496	65.225	9.131
1921	439.409	57.510	307.498	20.200	49.776	6.918
1922	426.457	35.566	314.291	21.619	64.561	6.918
1923	520.614	65.997	469.347	29.177	84.304	9.020
1924	630.951	78.937	626.550	44.826	104.612	11.855
1925	583.804	66.955	784.586	65.542	146.649	15.130
1926	573.625	89.429	883.528	110.978	186.859	25.007
1927	732.053	115.791	Pétroles Essences	Pétroles Essences	139.518	26.748
1928	690.896	115.163	327.458 731.520	20.965 57.799	342.710	31.253
			416.229 1.018.645	26.648 80.517		
Moyenne de la décade	536.462	78.743	644.533	52.015	120.355	14.331

LES IMPORTATIONS ET LES EXPORTATIONS 131

Même origine encore pour l'étain pur ou allié : 1.970 quintaux contre 942. Au contraire le plomb et le zinc sont de provenance étrangère dans les proportions suivantes : 56.566 quintaux de plomb originaire de l'étranger, contre 5.866 venant de la France, 10.527 de zinc contre 11.271. La métallurgie du zinc a progressé considérablement en France depuis un demi-siècle et peut par suite rivaliser avec celle de la Belgique.

4° LES FABRICATIONS.

Les fabrications dont l'Algérie a fait de tous temps une consommation fort grande sont si nombreuses qu'il faudrait pour les énumérer les centaines de pages des Statistiques douanières. On doit se borner à citer les principales, à en dresser le tableau et à réduire au strict nécessaire les commentaires qu'elles peuvent justifier. Comment les grouper d'abord ? Ne convient-il pas de reprendre la classification telle qu'elle a été appliquée par les rédacteurs du Service des Douanes ? 1° produits chimiques, teintures préparées, couleurs et autres compositions ; 2° poteries, verres et cristaux ; 3° fils, tissus et vêtements ; 4° papiers et ses applications ; 5° peaux et pelleteries ouvrées ; 6° bijouterie, horlogerie et ouvrages en métaux ; 7° ouvrages en bois et meubles ; 8° ouvrages de sparterie, de vannerie et de corderie ; 9° ouvrages en matières diverses. Les indications essentielles porteront sur la provenance des importations dans l'année la plus récente, sur les résultats des deux années antérieures et sur les valeurs :

a) Les produits chimiques, teintures préparées, couleurs et autres préparations.

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS		QUANTITÉS IMPORTÉES pendant les années						VALEURS (En milliers de francs) pendant les années					
			1928		1927		1926		1928		1927		1926	
	en France	à l'étranger	TOTAL		TOTAL		TOTAL		France	Étranger	TOTAL		France	TOTAL
Sulfate d'ammoniaque	69.079		69.079	61.404	31.908	9.124	9.124	8.120	5.323					
Carbure de calcium	37.067		37.067	39.406	34.757	4.152	4.152	4.391	4.866					
Acides { Chlorhydrique	3.234		3.234	2.240	2.545	191	191	008	206					
{ Sulfurique	3.081		3.081	4.282	4.815	410	410	349	908					
{ Tartrique	2.342	844	3.186	1.869	2.646	3.255	1.056	4.311	2.482	3.586				
Sulfates { de cuivre	39.570	26.664	66.234	73.733	76.915	11.871	10.996	22.467	21.780	23.075				
{ de fer	27.257		27.257	45.946	41.066	818	818	4.378	4.314					
Sels { de potasse	87.531	31.079	118.610	128.125	106.194	4.487	3.264	7.751	7.406	4.232				
{ de soude	56.285	761	57.046	156.275	48.599	3.265	88	3.353	3.062	3.879				
Chlorure de sodium	78.202	60.557	138.759	304.495	112.367	783	3.113	3.896	1.221	4.031				
Engrais { Superphosphates	282.849	37.282	320.131	173.466	267.075	8.203	1	8.204	10.830	7.478				
{ phosphatés } autres	275.592	2.732	278.324	73.463	102.919	15.028	123	15.151	10.702	7.572				
Engrais azotés	18.441	7.155	25.596	16.636	14.712	2.448	965	3.413	2.233	2.144				
Bouillies anticryptogamiques à base de cuivre	14.236	410	14.646	51.011	125.062	5.694	82	5.776	21.926	28.600				
Produits anticryptogamiques autres qu'à base de cuivre	891	348	1.239	25.756	28.443	333	130	463	2.687	2.443				
Autres produits chimiques	66.325	8.705	75.030	1.992	2.432	2.684	25	2.709	3.335	10.576				
Teintures préparées	3.449	124	3.573	3.197	3.413	4.642	154	4.796	4.636	4.250				
{ vernis	2.311	6	2.317	1.837	1.871	2.087	31	2.118	2.140					
Couleurs { encres	20.867	199	21.066	17.431	20.124	10.190	80	10.270	9.943	11.148				
{ autres	9.780	6	9.786	7.883	10.534	31.740	17	31.757	24.765	31.482				
Parfumeries (savons, parfums et autres) ..	174.623	41	174.634	153.075	134.748	69.849	5	69.854	61.231	72.090				
Savons autres que ceux de parfumerie ..	1.768	4.351	6.119	6.936	6.016	1.347	4.167	5.514	6.247	5.702				
Épices préparées (moutarde et autres) ..	6.742	9	6.751	5.055	6.051	13.301	5	13.306	10.294	10.095				
Médicaments composés	10.574		10.574	9.175	9.547	3.310	3.310	2.872	3.752					
Chicorée	13.324	645	13.969	13.154	12.000	13.822	552	14.374	12.566	12.104				
Bougies, chandelles, etc.	1.838	4	1.842	1.319	1.879	2.339	10	2.349	1.712	4.996				
Cirages, crèmes, enduits pour chaussures.														

a) *Les produits chimiques, teintures préparées, couleurs et autres préparations.*

Sur presque tous les articles, on note des accroissements annuels plus ou moins sensibles. Tels d'entre eux, le sulfate d'ammoniaque, l'acide tartrique, le chlorure de sodium, les engrais phosphatés autres que les superphosphates, les engrais azotés, les encres, les savons, les épices préparées marquent une progression continue. D'autres semblent moins demandés tels que l'acide sulfurique, les superphosphates, mais ce n'est certainement pas la consommation algérienne qui se ralentit ; la cause véritable de la régression est dans l'accroissement des fabrications de la colonie. Une autre constatation est l'uniformité, la régularité de la provenance toujours française. A part le sulfate de cuivre, les sels de potasse, le chlorure de sodium et les épices préparés, la métropole se réserve la presque totalité des fournitures ; même pour celles qui lui sont disputées elle n'est généralement pas distancée par l'étranger ou elle ne l'est que de fort peu. L'Angleterre exporte en Algérie du sulfate de cuivre, ainsi que l'Italie et la Belgique.

b) *Poteries, verres et cristaux.*

L'industrie française est ici à peu près sans rivale ; elle fournit tous les carreaux et pavés céramiques, toutes les faïences, tous les verres à vitres et les verres bruts pour toiture. En poteries non vernissées, elle n'a comme concurrente sé-

b) Poteries, verres et cristaux.

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS IMPORTÉES pendant les années						VALEURS (En milliers de francs) pendant les années						
		1926			1927			1926			1927			
		en France		TOTAL	à l'étranger		TOTAL	France		Étranger	TOTAL		TOTAL	
Poteries de toutes sortes.....	Qtal	45.535	7.231	52.766	57.896	68.518	4.135	932	5.067	4.740	5.931			
Carreaux et pavés céramiques.....	—	100.382	206	100.588	62.701	82.994	7.430	49	7.449	4.710	5.993			
Faïences.....	—	20.475	46	20.491	18.456	18.738	9.311	6	9.347	10.937	11.249			
Porcelaines.....	—	13.292	1.076	14.368	11.320	7.881	21.803	1.416	23.219	16.930	15.286			
Glaces.....	—	8.638	3.549	12.187	6.643	8.967	7.601	2.003	10.004	4.349	4.437			
Verres bruts pour toitures.....	—	4.100	9	4.109	2.628	3.615	656	5	661	1.201	759			
Gobeletterie de verre et de cristal.....	—	17.409	1.278	18.696	17.083	16.090	15.949	696	16.645	22.878	13.204			
Verres à vitres.....	—	14.995		14.995	17.779	13.650	3.231		3.231	3.251	3.630			
Autres verreries.....	—	84.963	1.004	85.967	74.275	98.618	26.582	1.541	28.124	21.475	30.370			

rieuse que la Tunisie ; en vernissées et en émaillées, encore la Tunisie, et aussi l'Espagne, deux pays dont les produits dans le genre hispano-mauresque sont renommés et très appréciés sur le marché algérien. En faïencerie, la Tchécoslovaquie importe un millier de quintaux. Ce n'est que pour les glaces que la Belgique dispute à la France une partie un peu importante d'une fabrication assez spéciale : les glaces brutes, les glaces étamées ou argentées, d'un mètre carré et plus, sortent souvent des usines belgo-luxembourgeoises ; il en est de même d'une partie des verres ordinaires et de la gobeletterie de cristal unie et moulée ou taillée et gravée.

c) Les fils, tissus et vêtements.

Le groupe des fils, tissus et vêtements constitue la masse imposante des fabrications importées ; à lui seul, il représente une valeur de plus de 750 millions de francs. Avec lui aussi s'affirment le mieux et la prépondérance nationale dans les importations algériennes, et la solidarité des deux marchés. Que sont les expéditions de l'étranger en fils de toute nature en face de celles de la métropole ? Que sont aussi leurs tissus de lin, de jute et de coton ? Que sont les tissus de laine et vêtements étrangers devant les produits similaires français ? L'Algérie est française, complètement française ; elle importe des fils et des tissus, fabriqués dans nos manufactures du Nord, de l'Est ou du centre. Elle s'habille, les indigènes excepté (encore en est-il qui suivent l'exemple de nos compatriotes) de vêtements souvent confectionnés dans la métropole ou faits sur place avec des tissus français. A peine si quelques rares

c) Les fils, tissus et vêtements.

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS		QUANTITÉS IMPORTÉES pendant les années				VALEURS (En milliers de francs)					
			1928		1927		1928		1927		1926	
	en France	à l'étranger	TOTAL		TOTAL		France	l'étranger	TOTAL		France	TOTAL
Fils	Qtal	de lin, chanvre ou ramie	761	43	774	1.289	1.895	1.882	25	1.907	2.721	6.889
		de coton	3.546	233	3.779	2.255	2.762	9.022	2.500	11.522	6.511	9.234
Ficelles et cordages	—	de laine	813	108	921	650	784	4.363	472	4.835	3.070	4.608
		de soie	149	16	165	159	24	3.709	280	3.989	4.471	333
Tissus	—	autres	11.095	3.298	14.393	10.493	4.684	6.114	2.137	8.251	6.161	3.962
		de lin, chanvre et ramie	27.239	965	28.204	27.754	23.207	21.448	1.442	22.590	22.218	26.381
Tissus	—	de lin, chanvre et ramie	5.464	38	5.502	4.252	5.580	16.680	106	16.786	15.581	18.927
		de jute	91.423	7.252	98.675	47.926	77.158	45.862	2.144	48.006	46.170	48.988
Tissus	—	unis, croisés et outils	132.054	256	132.310	149.666	113.377	453.635	1.125	454.760	466.212	372.243
		couvertures	5.757	1	5.758	4.814	3.139	8.348	3	8.351	6.976	5.179
Tissus	—	bonneterie	1.249	30	1.279	1.024	767	34.216	273	34.489	29.639	21.847
		passanterie	67	1	68	48	87	450	6	456	321	701
Tissus	—	autres	1.211	294	1.505	600	825	9.659	1.048	10.707	3.499	13.693
		draps et étoffes	1.704	36	1.740	1.389	1.473	13.068	374	13.442	13.208	11.214
Tissus	—	tapis	188	265	453	373	360	750	1.994	2.743	2.236	2.053
		bonneterie	229	229	458	201	153	7.783	7.783	6.943	5.661	5.661
Tissus	—	couvertures	405	83	488	682	442	1.418	624	2.042	3.066	2.512
		autres	221	217	438	381	429	2.254	896	3.150	1.966	3.016
Tissus	—	d'alpaga, de poils, etc.	614	55	669	544	497	1.852	164	2.016	1.622	1.220
		de pure ou mélangée	424	14	438	232	302	22.214	615	22.829	11.427	14.174
Vêtements et lingerie	—	soie artificielle	73	61	134	128	302	1.242	1.491	2.433	3.927	4.548
		effets } neufs (triperie)	1.942	72	2.014	1.697	1.403	54.291	1.363	55.654	44.548	67.525
Vêtements et lingerie	—	articles confect. non dé-	19.374	—	19.374	7.625	4.403	9.687	—	9.687	3.812	8.760
		nommés	2.651	89	2.740	1.802	1.802	12.930	545	13.475	8.760	8.760

LES IMPORTATIONS ET LES EXPORTATIONS 137

articles sont fournis par l'étranger et toujours dans une proportion très inférieure à la part française. Un seul, les tapis, est plutôt d'origine étrangère : 265 quintaux contre 188 de France ; or ces tapis étrangers sont de provenance tunisienne ou marocaine et, on ne saurait trop le répéter, c'est par une interprétation des statisticiens que les marchandises des deux protectorats nord-africains sont comptées parmi les articles étrangers. Sont en quantités appréciables introduits en Algérie, quelques autres objets manufacturés, originaires tantôt de l'Italie comme les fils de coton écrus, tantôt de la Grande-Bretagne comme les fils de coton teints ou chinés, tantôt de plusieurs pays comme les sacs de jute. Ces réserves faites, l'impression dominante qui ressort de la lecture de tous les chiffres du tableau est que l'industrie textile métropolitaine demeure maîtresse incontestée du marché algérien.

d) *Papier et ses applications.*

Toujours des importations françaises en grande majorité. Papiers communs, papiers spéciaux et de tenture, papiers photographiques, cartons, d'une part ; livres et journaux, gravures et étiquettes, d'autre part, sont des fabrications et des créations nationales. Plusieurs exceptions cependant : le papier de fantaisie est fourni par l'Angleterre, le papier à cigarette par l'Espagne, le papier de journaux concurremment par la France, la Norvège, l'Allemagne, la Suède et les Pays-Bas. Quelques livres en langues étrangères ou mortes, des imprimés illustrés ou non sont en outre introduits en Algérie et servent à un but de propagande ; il en vient de la Grande-Bretagne, de

la Syrie, de la Tunisie et de l'Égypte. En dehors de semblables publications plus ou moins tendancieuses, sont vendus quotidiennement et sont lus par les Européens les ouvrages et les journaux français.

e) *Peaux et pelleteries ouvrées.*

Il a été indiqué, lorsqu'il a été question de l'industrie du cuir, que le tannage et le corroyage des peaux étaient pratiqués dans la colonie par quelques indigènes dont le nombre diminuait et par des Européens mieux outillés. Néanmoins les cordonniers et autres ouvriers s'approvisionnent de cuir tout préparé en France. Aussi enregistre-t-on chaque année des importations considérables de notre pays en peaux tannées obtenues par tannage végétal ou minéral ; les peaux corroyées, vernies, chamoisées, sont elles aussi fournies par les négociants français ; les paires de chaussure de luxe et les pelleteries ouvrées, de provenance métropolitaine, représentent des sommes approchant d'une vingtaine de millions. Toutefois maints pays envoient en Afrique des bottes de forme indigène (la Tunisie), des souliers découverts (Italie, Tunisie, Martinique et même le Maroc), des souliers montants (la Tchécoslovaquie), des chaussures pour enfant (les États-Unis). Des courants commerciaux ne se sont pas encore nettement établis entre ces nations et l'Algérie ; les fabricants français doivent redoubler d'efforts s'ils veulent conserver la première place. D'autre part, les savetiers indigènes augmentent leur fabrication ; le commerce des chaussures peut compter sur un très brillant développement si l'habitude de porter des souliers se généralise

e) Peaux et pelleteries ouvrées.

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS		QUANTITÉS IMPORTÉES pendant les années				VALEURS (En milliers de francs) pendant les années					
			1928		1927		1928		1927		1926	
	en France	à l'étranger	TOTAL		TOTAL		France	Étranger	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
Peaux seulement tannées obtenues par tannage végétal ou minéral.....	Qtal	21.836	579	22.415	19.447	19.781	58.370	1.214	59.584	50.637	53.462	
Peaux corroyées, vernies, chamoisées..	—	2.437	72	2.509	1.428	1.978	7.133	556	7.689	12.626	13.182	
Chaussures } neuves	—	908	297	1.205	1.890	4.292	9.164	2.251	11.415	19.297	7.612	
Autres ouvrages en peaux ou en cuir...	—	1.599	86	1.685	752	2.347	4.989	4.989	4.989	1.504	6.493	
Pelleteries préparées ou confectionnées..	—	3.099	86	3.185	3.090	3.302	22.669	702	23.371	19.936	18.149	
		18	18	36	9	9	781	781	781	464	18.149	

chez les indigènes. Alors le poids des peaux tannées et corroyées, prêtes par conséquent pour la confection, augmentera proportionnellement.

f) *Bijouterie, horlogerie et ouvrages en métaux.*

Avec les ouvrages en métaux : machines, chaudières, outils, il s'agit surtout des grosses installations agricoles et industrielles de la colonie. Les dépenses effectuées sont en général de premier établissement ; à leur importance et à leur valeur l'on reconnaîtra que l'Algérie se développe. Le fait est si vrai que la statistique, en présence des chiffres très élevés auxquelles atteignaient les évaluations dans des groupes trop généraux, a estimé qu'elle devait apporter plus de précision et de clarté dans la nomenclature ; elle a donc multiplié les articles.

Inutile d'insister sur les bijoux d'or et les objets d'horlogerie de précision ; la plupart d'entre eux sont de provenance française. Quelques pièces d'orfèvrerie et les bijoux d'argent et de vermeil sont envoyés en Afrique par la Syrie, l'Italie, la Turquie ; les ouvrages dorés et argentés ont parfois pour origine l'Allemagne, la Tunisie, la Belgique, le Maroc. A mentionner l'importation récente et déjà grande de compteurs de tours d'électricité, fournis, pour les deux tiers, par la France et, pour l'autre tiers, par les États-Unis et l'Italie.

Plus intéressant est le groupe des instruments mécaniques ; de même que, dans une exposition, la place la plus importante est occupée par la métallurgie et ses applications, de même, dans la nomenclature actuelle des ouvrages en métaux achetés

f) Bijouterie, horlogerie et ouvrages en métaux.

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITS		QUANTITÉS IMPORTÉES pendant les années				VALEURS (En milliers de francs) pendant les années					
			1928		1927		1928		1927		1926	
			en France	à l'étranger	TOTAL	TOTAL	TOTAL	France	Étranger	TOTAL	TOTAL	TOTAL
Orfèvrerie et bijouterie d'or, d'argent et de platine	Kgr.	322	495	817	2.362	612	1.720	2.332	3.495	17.738		
Bijouterie fausse et ouvrages dorés ou argentés	Qtal	481	29	210	189	3.248	372	3.620	3.470	9.158		
Horlogerie, carillons, fournitures d'horlogerie	—	2.618	141	2.759	2.650	8.759	626	9.385	9.158	29.943		
Machines pour l'agriculture et l'horticulture	—	63.002	32.230	95.232	74.879	62.441	29.364	48.654	35.964	29.943		
Machines à vapeur, moteurs à combustion interne	—	13.194	4.797	17.991	18.414	12.366	4.985	17.351	23.406	30.582		
Machines routières (tracteurs)	—	25.774	32.393	58.167	34.443	19.331	21.865	41.196	30.582	4.991		
Pompes, machines hydrauliques, ventilateurs, etc.	—	10.601	823	11.424	4.995	8.722	733	9.455	4.991	3.786		
Machines à coudre et pièces détachées ..	—	214	1.629	1.843	2.702	457	3.444	3.901	3.786	102.418		
Machines dynamos électriques et appareils d'allumage et de réglage	—	6.522	438	6.660	5.784	8.547	350	8.897	7.164	15.266		
Appareils électriques de téléphonie et télégraphie avec ou sans fils, etc.	—	5.875	413	5.988	5.161	18.504	807	19.311	15.266	6.175		
Machines-outils et appareils similaires ..	—	8.830	574	9.404	6.195	8.187	990	9.177	6.175	14.753		
Machines pour la minoterie, confiserie, appareils de lavage, poulies, etc., et matériel de chemin de fer	—	39.802	2.706	42.508	31.531	12.281	2.472	14.753	10.840			

Machines à écrire, à calculer, caisses enregistreuses, etc.....	227	453	680	608	1.298	7.203	8.501	6.471
Machines à zincer, appareils de chargement de savonnerie, de sucrerie.....	19.400	1.601	21.041	18.677	16.131	1.351	17.482	15.541
Chaudières à vapeur, appareils économiques, réchauds, chaudières à gaz..	13.328	1.351	15.181	8.681	8.307	780	9.087	4.230
Machines et mécaniques non repris ci-dessus.....	2.025	1.107	3.132	782	2.250	2.342	4.592	1.001
Pièces et organes détachés de machines..	78.456	5.664	84.120	77.416	87.225	65.723	6.860	72.583
Fils et câbles pour l'électricité et pièces détachées.....	11.589	17	11.606	8.853	13.113	62	13.175	10.140
Outils emmanchés ou non, en fer ou en acier.....	16.806	474	17.280	12.469	16.906	1.039	17.945	12.790
Ouvrages en fonte moulée non tournés ni polis.....	126.530	376	126.906	82.572	18.273	419	18.392	11.914
Ferronnerie et serrurerie.....	217.246	849	218.095	103.664	48.505	593	49.198	28.284
Autres ouvrages en métaux, en fer ou en acier.....	103.122	789	103.911	82.187	45.221	1.965	47.186	33.884
Tubes en fer ou en acier.....	67.045	1.251	68.296	37.953	16.299	1.012	17.311	9.420
Articles de ménage et tous articles en fer ou en acier.....	76.744	15.423	92.167	58.661	44.434	10.806	55.240	40.992
Ouvrages { en cuivre pur ou allié.....	8.610	495	9.105	8.747	18.786	1.544	20.330	17.363
{ en plomb, étain, zinc, nickel et aluminium.....	10.759	794	11.553	7.427	11.667	755	12.422	8.445
Armes, poudres et munitions.....	4.472	2	4.474	4.253	7.952	10	7.962	7.503
				5.401				10.440

MUSÉE COMMERCIAL
de CALAIS

chaque année par la colonie, ce sont les machines et tous les appareils similaires qui attirent l'attention. Machines de toutes sortes servant tantôt à l'agriculture et tantôt à l'industrie ; tracteurs, pompes, machines à coudre, objets d'appareillage électrique, chaudières de toute capacité et de toute puissance, outils en fer ou en acier, ouvrages en fonte, en fer, en cuivre, plomb, étain, zinc, nickel, aluminium, toute l'armature moderne de la vie moderne est de plus en plus solidement et complètement constituée : ce sont de 650 à 700.000 quintaux d'outillage qui annuellement débarquent dans les ports algériens, sont ensuite acheminés vers leur emplacement définitif et de suite employés ; ce sont près de 500 millions qu'investissent dans cet équipement les propriétaires, cultivateurs ou industriels.

D'où viennent tous ces appareils ? En grande majorité de France encore. Sur certains cependant s'exerce la concurrence étrangère. Les machines agricoles par exemple sont importées pour les deux tiers par la France et un tiers par l'étranger ; les machines routières (tracteurs) pour plus de la moitié par le second et moins de la moitié par la France ; les machines à coudre presque exclusivement par l'étranger. Les États-Unis prennent la meilleure place après la France.

g et h) *Ouvrages en bois et ouvrages en vannerie et sparterie.*

Bien que l'industrie algérienne des meubles ait sensiblement augmenté sa production depuis quelques années, elle ne suffit pas à répondre aux demandes de la colonie. L'Algérie achète en France des meubles en bois courbés, des sièges et parties de siège, des cadres, baguettes et moulures en bois,

g et h) *Ouvrages en bois et ouvrages en vannerie et sparterie.*

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS IMPORTÉES pendant les années						VALEURS (En milliers de francs) pendant les années					
		1928		1927		1926		1928		1927		1926	
		en France	à l'étranger	TOTAL	TOTAL	TOTAL	France	Étranger	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	
Meubles	Qtal	49.540	1.022	20.532	17.112	48.628	28.538	1.455	29.693	30.129	24.272		
Autres ouvrages en bois	—	45.358	3.016	48.374	58.180	43.422	21.368	731	22.099	23.231	19.188		
Ouvrages de vannerie, de sparterie et de corderie	—	3.434	6.069	9.503	7.854	8.364	5.747	2.479	8.226	6.429	7.094		

des futailles, des balais, des pièces de charpente, des sabots, des planches et lames de parquets, des portes et fenêtres, des boîtes en bois blanc, des manches d'instruments agricoles en frêne, des bois contre-plaqués. Les autres pays forment le complément de la fourniture mais dans des proportions très faibles. Il en est de même en ce qui concerne les instruments de musique. Au contraire les tresses, nattes, bandes tissées avec du sparte, sont de fabrication étrangère mais marocaine ; même origine pour les nattes dites de Chine ; les chapeaux de paille sont en partie une production italienne, les cordages une production tunisienne ou espagnole.

i) *Ouvrages en matières diverses.*

Dans ce groupe fort hétérogène, quelques articles sont de fabrication presque exclusivement française : les ouvrages en amiante, les chapeaux de feutre et de soie, les casquettes et bonnets de drap, les instruments de précision et appareils scientifiques, la tabletterie, la broserie, la bimbeloterie, les colis postaux. Par contre, les embarcations, les allumettes chimiques sont en grande majorité importées de l'étranger. Les bâtiments de mer en bois sont surtout de fabrication étrangère, espagnole ou italienne ; les navires en fer ou en acier de fabrication anglaise, espagnole et italienne. Les allumettes chimiques et bois pour allumettes viennent de Tchécoslovaquie, de Suède, du Danemark, de la Belgique ; ce sont d'ailleurs, soit le complément de la production indigène, soit la matière première qu'emploient les usines locales. Quant aux voitures automobiles, leur nombre s'accroît avec une rapidité remar-

i) *Ouvrages en matières diverses.*

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS IMPORTÉES pendant les années				VALEURS (En milliers de francs)				
		1928		1927	1926	1928		1927	1926	
		en France	à l'étranger	TOTAL	TOTAL	TOTAL	France	Étranger	TOTAL	TOTAL
Carrosserie { Voitures automobiles } N	Qtal	9.910	524	10.434	6.036	44.625	10.475	255.100	157.490	14.460
		142.833	7.131	149.964		91.127	72.444			
Motoscycles et vélocipèdes.	N	4.840	42	4.882	4.582	30.319	141	30.460	5.204	16.309
		834	7.118	7.952		2.094	17.353	2.381		
Embarcations	Ldj	20.147	1.134	21.281	15.577	70.608	3.307	74.005	64.481	72.444
Ouvrages en caoutchouc et gutta-percha { chapes, chambres à air etc	Qtal	4.258	168	4.426	4.582	9.630	676	10.306	9.534	16.309
Ouvrages en amiante ou asbeste.	—	10.236	38	10.274	4.582	30.319	141	30.460	5.204	16.309
Chapeaux de feutre et de soie, casquettes et bonnets de drap.	Piè.	107.634	6.530	114.164	115.025	3.030	284	3.314	2.504	4.394
Instruments de précision et appareils scientifiques	Qtal	941	7	948	577	4.251	93	4.344	2.703	2.184
Tabletterie	—	997	33	1.030	129	867	137	1.004	788	2.184
Brosserie	—	422	0	422	281	1.534	0	1.534	1.686	37.740
Boutons	—	155	122	155	8.380	916	249	8.465	6.634	37.740
Bimbeloterie { jouets etc.	—	3.241	66	3.307	1.217	8.216	249	8.465	6.634	37.740
Autres	—	7.523	20	7.543	6.624	18.811	56	18.867	23.473	1.603
Allumettes chimiques	—	84	4.578	4.612	5.184	13	833	846	953	1.603
Colis postaux	N	1.874.572	33.126	1.904.698	1.730.393	622.485	11.020	633.505	527.325	575.530
Autres articles	Qtal	124.499	2.204	126.701	105.465	38.997	1.468	40.465	30.606	18.638

quable, aussi bien les voitures de tourisme que les autobus et les camions ; leur utilité est plus impérieuse en Afrique qu'en Europe, attendu que les moyens de communication par voie ferrée y sont moindres. La progression rapide est à la fois un indice de prospérité et un complément de l'outillage mieux adapté aux pays neufs. Que l'on ne s'alarme pas de ces importations annuelles ; elles sont avantageuses à l'industrie française qui y trouve un débouché régulier et assuré ; les marques françaises dominant : 9.910 voitures contre 524 simplement sorties des usines étrangères et, celles-là, le plus souvent italiennes, belges ou américaines. C'est encore à l'industrie nationale que les Compagnies de chemins de fer demandent leurs wagons de voyageurs ; elle partage avec les établissements belges la fourniture des wagons de marchandises et de terrassement.

Certes la supériorité des importations nationales en Algérie est due à l'excellence des fabrications métropolitaines ; l'incidence des droits de douanes dont sont frappées les marchandises étrangères en une autre cause. Il était juste qu'un traitement de faveur fût réservé à nos manufactures comme il était juste qu'en retour les denrées algériennes fussent admises en franchise à leur entrée dans les ports français. Un équilibre compensateur s'est ainsi établi entre importations de la métropole et exportations algériennes.

IV

LES EXPORTATIONS ALGÉRIENNES

La même classification a été adoptée pour les objets exportés et importés : matières animales, matières végétales, matières minérales et fabrications. Les fabrications algériennes, ainsi qu'il était naturel, n'occupent, au point de vue des valeurs, que le quatrième rang, tandis que les matières végétales se classent au premier, les matières animales au second et les matières minérales au troisième :

Commerce spécial.	1926	1927	1928
Matières animales.	579.175	400.568	400.779
Matières végétales	2.823.158	2.533.370	3.042.478
Matières minérales	262.141	351.680	285.552
Fabrications	350.512	236.400	266.873

En 1928, entre ces quatre groupes, la proportion est la suivante : les matières animales entrent dans l'ensemble des valeurs d'exportation pour 10 % ; les matières végétales pour 76,3 ; les matières minérales pour 7,1 et les fabrications pour 6,6.

En cette même année, la répartition des exportations selon

150 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERÇANTE

leur destination française ou étrangère — il s'agit des valeurs — s'établissait ainsi tant en chiffres absolus qu'en parts proportionnelles : matières animales allant en France 31.4354 et à l'étranger 86.425, soit 78,4 pour la première et 21,6 pour le second ; matières végétales, 2.345.917 allant en France et 696.561 à l'étranger, soit 77,1 et 22,9 % ; matières minérales, 53.908 expédiées vers la France et 285.552 vers l'étranger, soit 18,8 et 81,2 ; enfin fabrications, à destination de la France 76.342 et à destination de l'étranger 190.531, soit 28,3 et 71,7. Les envois de la colonie se dirigent donc de préférence vers la métropole dans les deux premiers groupes et vers l'étranger dans les deux derniers.

Il serait oiseux de répéter les renseignements déjà donnés à propos de l'Algérie agricole et de l'Algérie industrielle ; souvent faute de données numériques sur quelques parties de la production, force nous a été d'emprunter aux statistiques des exportations un témoignage de l'activité économique et de l'effort accompli dans certaines cultures ou dans l'élevage. Il suffira donc de rappeler ici sans commentaire ce qui a été exposé et d'insister seulement sur les détails nouveaux. Au surplus, comme la colonie est encore à l'heure actuelle une contrée agricole et d'élevage, qu'elle devient chaque jour un pays minier et qu'elle n'a point poussé très loin ses fabrications, la méthode choisie eu égard aux importations sera maintenue à propos des exportations. On trouvera donc ici des tableaux et des développements détaillés sur les exportations animales végétales et minérales et des indications plus brèves sur les fabrications.

1^o MATIÈRES ANIMALES.

Les matières animales exportées sont de deux sortes : 1^o les animaux vivants, 2^o les produits et dépouilles d'animaux.

a) *Animaux vivants.*

Dès les premières statistiques de l'exportation algérienne, un premier caractère se dessine : leur grande variation d'une année à l'autre ; l'irrégularité du climat nord-africain entraîne une irrégularité correspondante dans la capacité d'exporter de la colonie ; les troupeaux sont décimés par les intempéries et les jeunes animaux exportables sont naturellement moins nombreux. La campagne agricole de 1926-1927 fut très mauvaise : aussi les chiffres des animaux vivants, vendus au dehors, diminua-t-il en 1927 et en 1928 ; la régression fut sensible et générale. Pour s'en tenir à une seule catégorie de bêtes, les expéditions de moutons passèrent de 1.236.741 têtes en 1926 à 626.697 en 1927 et à 588.644 en 1928. Heureusement, la vitalité des espèces algériennes est telle qu'en deux ou trois ans les effectifs sont reconstitués ; il est donc vraisemblable, à moins que ne surviennent des sécheresses nouvelles, que les envois de la colonie atteindront bientôt leur importance d'autrefois. — Un autre caractère de ces expéditions d'animaux vivants — celui-là un peu spécial à ce groupe — est leur destination ; si la majorité gagne les ports méditerranéens de la

I. — MATIÈRES ANIMALES

a) Animaux vivants.

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITS		QUANTITÉS EXPORTÉES pendant les années				VALEURS (En milliers de francs) pendant les années					
			1928		1927		1928		1927		1926	
	A DESTINATION		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL	
	de la France	de l'Étranger	de la France	de l'Étranger	de la France	de l'Étranger	de la France	de l'Étranger	de la France	de l'Étranger	de la France	de l'Étranger
Chevaux	entiers	274	456	730	961	3.471	501	835	1.336	1.758	6.282	
		42	5	47	28	85	71	9	80	47	146	
Mules et mulets.	juments	64	82	146	174	1.063	108	138	246	293	1.783	
		72	5	77	160	1.119	71	5	76	159	1.075	
Anes et ânesses	poulains et pouliches	61	600	661	446	1.718	207	2.040	2.247	1.415	6.047	
		123	60	183	532	1.595	27	13	40	117	351	
Bœufs		106	1.190	1.296	1.743	2.763	145	1.623	1.768	2.377	3.768	
		1	274	275	96	830	1	260	261	92	788	
Vaches		2.240	2.240	2.001	2.010	2.010	1.960	1.960	1.960	1.751	4.759	
		431	431	303	284	284	279	279	279	196	271	
Bovillons et taurillons.		61	61	61	84	104	40	40	40	56	69	
		84	84	84	33	79	23	23	23	9	21	
Veaux.		571.029	17.615.588.644	626.637	1.236.741	1.236.741	102.785	3.171	105.956	112.805	222.614	
		13.431	4.231	14.662	4.209	41.535	4.343	123	1.466	421	4.454	
Béliers, brebis et moutons		34	2.213	2.247	510	3.933	4	255	259	58	433	
		2	46	48	49	202	3	3	3	3	14	
Boucs et chèvres		1.475	815	2.290	9.990	22.804	819	491	1.310	6.025	14.139	
Porcs												

métropole, les autres ne vont guère au-delà des ports des autres pays situés sur la même mer ; car le transport à de longues distances est difficile et dispendieux. La France reçoit la presque totalité des ovins, les deux tiers des porcs ; c'est vers la Tunisie et le Maroc par voie de terre spécialement, vers Malte et Gibraltar ou vers l'Espagne et l'Italie par voie de mer, que vont les autres animaux : mules, taureaux, bouvillons, ânes et porcs. — Enfin un troisième caractère est l'importance des provisions dites de bord que les navires achètent en Algérie ; ceux-ci s'y approvisionnent en effet, à meilleur prix que dans les ports européens, de viande sur pied ou récemment abattue.

b) *Produits et dépouilles d'animaux.*

Il a été dit ailleurs pour quelles raisons l'industrie de la viande frigorifiée avait été établie en Algérie pendant la guerre et avait périclité depuis lors ; des viandes fraîches et conservées par un procédé frigorifique vont maintenant en petite quantité en Tunisie et au Maroc et servent d'autre part comme provision de bord. Il a été dit aussi la part proportionnelle que prenaient dans l'exportation des peaux et des laines la France et d'autres pays comme les États-Unis (peaux de chèvre). Il a été indiqué enfin que le commerce des œufs de volaille et de gibier s'est développé d'une façon assez inattendue après la guerre et est devenu un des plus actifs de l'Afrique du Nord. Les produits de la pêche sur les côtes algériennes sont partagés entre la France et quelques nations méditerranéennes, l'Italie et la Grèce. Les marins italiens ont, depuis de longues années, l'habitude de venir

b) Produits et dérivés d'animaux.

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITS		QUANTITÉS EXPORTÉES pendant les années						VALEURS (En milliers de francs) pendant les années					
			1928		1927		1926		1928		1927		1926	
	A DESTINATION		TOTAL		TOTAL		TOTAL		France		Étranger		TOTAL	
	de la France	de l'étranger												
Viandes fraîches et frigorifiées.....	Qtal	2.944	3.565	6.506	5.214	2.887	2.887	2.887	2.637	2.873	5.510	4.308	2.258	
Viandes salées et charcuterie fabriq.....		6	562	568	531	413	413	9	670	679	656	656	655	
Conserves de viandes en boîtes.....			995	995	2.334	2.422	2.422		865	865	1.855	1.855	1.664	
Gibier mort.....		506		506	850	656	656		557	557	935	935	706	
Boyaux frais, secs ou salés.....		1.204	463	1.367	1.188	2.065	2.065		3.010	408	3.418	2.970	6.204	
grandes.....		15.402	6.746	22.448	19.471	15.964	15.964		10.964	4.790	15.754	13.921	11.015	
de mouton.....		6	8	14	321	66	66		8	10	18	401	89	
d'agneau.....			80	80	254	15	15		140	140	444	444	27	
de chevreau.....		47	47	47	73	69	69		128	128	199	199	150	
de chèvre.....		9.868	9.052	18.920	18.369	20.026	20.026		19.439	17.878	37.367	36.279	38.074	
de veau.....		1.509	331	1.840	673	442	442		1.373	301	1.674	673	384	
autres peaux et pelleteries.....		274	92	366	359	648	648		1.283	389	1.672	1.289	2.076	
Laines { Peaux en loison.....		22.136	6.013	28.149	37.498	25.952	25.952		23.907	6.494	30.401	40.098	31.443	
en masses { Laines en suint.....		78.787	7.819	86.606	79.514	104.794	104.794		74.060	7.350	81.410	74.747	107.938	
Laines lavées.....		4.656	909	5.565	3.924	2.063	2.063		10.243	2.000	12.243	8.633	4.539	
Déchets de laine.....		3.514	815	4.329	5.073	4.360	4.360		1.511	346	1.857	2.243	2.049	
Crins bruts.....		85	55	140	154	192	192		413	76	489	215	240	
Poils bruts peignés ou cardés.....		881	1.389	2.270	5.262	7.130	7.130		752	1.338	2.090	4.992	6.179	
Soies et bourres de soie.....		26	26	26	32	37	37		185	185	222	222	304	
Suifs et autres graisses animales.....		216	463	679	406	823	823		73	299	372	241	564	
Cire brute.....		495	20	515	600	520	520		911	37	948	1.104	1.040	
Œufs de volaille et de gibier.....		31.770	7.437	39.267	31.992	47.696	47.696		34.947	8.181	43.128	35.510	52.465	
Fromages.....			837	837	953	1.063	1.063		717	717	717	717	1.133	
frais.....		5.920	2.766	8.686	10.703	13.321	13.321		3.256	1.568	4.824	59.25	7.455	
secs, salés ou fumés.....		16.320	45.732	62.052	61.013	50.069	50.069		5.630	15.735	21.365	210.12	18.968	
conservés { sardines.....		14.374	793	15.067	12.383	14.846	14.846		11.319	634	11.953	9.906	12.174	
autres.....		801	489	1.290	641	641	641		391	391	1.032	1.032	1.032	
Corail brut.....		4	14	18	12	44	44		470	640	810	565	2.078	
Os, sabots et cornes de bétail, bruts.....		8.902		8.902	11.484	15.201	15.201		418	681	1.708	418	539	
Autres articles.....									681	1.027	1.708	1.887	3.202	

pêcher sur le rivage nord-africain et ils emportent avec eux ou envoient, s'ils se sont fixés définitivement dans quelques ports algériens, les produits de leur campagne.

2^o MATIÈRES VÉGÉTALES.

Les matières végétales, formant dans une colonie qui est restée essentiellement agricole la grande masse des produits, donnent lieu naturellement à de multiples et fortes exportations. Des subdivisions sont nécessaires. On distinguera : a) les farineux alimentaires ; b) les fruits et graines oléagineuses et autres ; c) les tabacs ; d) les essences, résines et plantes médicinales ; e) les produits forestiers et de la steppe ; f) les légumes frais et primeurs ; g) les boissons. Pour chacune de ces catégories, des détails complets ont été insérés dans notre brochure sur l'Algérie agricole ou dans nos ouvrages du même nom. Il ne sera donc présenté ici qu'un résumé aussi succinct que possible des conclusions auxquelles nous étions arrivé et quelques renseignements purement commerciaux :

a) *Farineux alimentaires.*

La production des céréales est sujette à des variations d'une amplitude que l'on ne connaît pas du tout en Europe et en maints pays des autres continents placés dans la zone tempérée et humide. Tantôt l'Algérie est exportatrice et c'est, il faut le

reconnaître, la majorité des cas ; tantôt elle est importatrice Précisément, parmi les trois dernières années, il en fut deux de bonnes, ou assez bonnes, une de mauvaise. En 1928 et en 1926, un contingent élevé de grains fut embarqué dans les ports de la colonie ; en 1927, les expéditions furent au contraire des plus réduites. A vrai dire, toutes les espèces de céréales ne sont pas favorisées la même année ; la récolte d'orge, venant de meilleure heure, peut être bonne, alors que celles de blé dur et de blé tendre, dont les moissons ont lieu à une époque plus tardive, sont médiocres ou moyennes.

La plus grosse part des grains algériens est dirigée vers la France, surtout les blés, lorsque la récolte métropolitaine n'a pas été abondante ; les orges sont demandées par la Belgique, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la Tunisie et le Maroc ; les avoines par les mêmes acheteurs européens. Vis-à-vis de la production nationale, la production algérienne peut être dite complémentaire de la première : elle l'est d'abord par l'époque à laquelle elle est apportée sur les marchés métropolitains ; devant de quelques semaines l'arrivée des grains français, elle permet de faire aisément la soudure entre les deux campagnes, les avoines notamment sont considérées comme primeurs sur les marchés du Midi. Elle l'est aussi par les quantités appréciables qu'elle offre à la consommation, libérant ainsi la France d'une partie du tribut qu'elle paie chaque année à l'étranger depuis la guerre et la diminution des emblavures. Enfin elle l'est plus encore par la qualité de ses grains, lesquels contiennent de fortes proportions de gluten alors que les blés de France n'en ont pas assez ; ils relèvent ainsi la qualité *boulangère* du mélange. Les semoules, les pâtes alimentaires, les légumes secs, les pommes de terre, le millet ont été étudiés.

a) *Farineux alimentaires.*

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS		QUANTITÉS EXPORTÉES pendant les années				VALEURS (Milliers de francs)					
			1928		1927	1926		1928		1927	1926	
	A DESTINATION		TOTAL		TOTAL	TOTAL		TOTAL		TOTAL	TOTAL	
	de la France	de l'Étranger	France	Étranger	France	Étranger	France	Étranger	France	Étranger	France	Étranger
Céréales	}	froment. { dur	1.332.792	38.888	1.371.680	658.272	1.027.225	215.659	6.511	222.170	418.489	215.718
		{ tendre	534.682	29.426	564.108	70.897	73.817	84.729	4.952	89.681	41.769	45.433
Grains	}	avoine	266.518	185.879	452.397	100.032	97.618	30.046	20.671	50.717	11.604	12.410
		orge	472.653	1.245.693	1.718.346	825.120	249.847	46.192	120.985	167.177	93.239	31.981
farines de froment	}	maïs	1.241	3.258	4.499	4.309	1.868	149	391	540	517	275
		{ autres	132.429	16.602	149.031	36.710	61.640	31.121	3.902	35.023	8.626	16.275
Gruaux et semoules en gruau			294.701	28.109	322.810	224.932	271.033	75.149	4.168	79.317	57.358	75.078
Semoules en pâtes et pâtes alimentaires			10.581	3.498	14.079	18.432	19.322	3.598	1.189	4.787	6.267	6.569
Riz			39.379	2.917	42.296	45.355	47.213	10.315	3.308	13.622	16.930	17.232
Légumes secs et leurs farines	}	fèves	65.737	22.163	87.900	92.059	93.611	23.446	7.847	8.185	8.451	8.702
		{ pois pointus	64.553	67.423	132.860	100.029	75.045	16.406	16.445	32.551	24.507	20.258
Pommes de terre, Dari, millet et alpiste en grains	}	{ autres	348.661	54.091	402.752	107.083	102.487	12.588	10.548	23.136	20.881	21.519
		{ autres	3.339	31.170	379.834	313.504	422.647	38.353	3.429	41.782	34.485	46.944
			3.339	739	4.078	982	2.059	651	144	795	192	453

dans l'Algérie agricole. Notons seulement à leur sujet qu'ils alimentent un commerce dirigé partie vers la France, partie vers l'étranger ; les fèves vont en Espagne, en Égypte, au Maroc ; les pois pointus aux États-Unis, à Malte et Gibraltar, en Espagne, en République Argentine, au Maroc. Quant aux pommes de terre, elles sont exportées comme primeurs ; les halles parisiennes et celles des principales villes françaises en absorbent la plus grosse part, mais il en est dirigé aussi vers la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Maroc ; il en est aussi consommé beaucoup comme provision de bord.

b) *Les fruits, les graines oléagineuses et leurs produits.*

L'Afrique du Nord sera probablement un jour l'un des vergers de la France, mais un verger assez différent par les fruits qu'il produira de celui que possède aujourd'hui la métropole. Sans doute quelques cultures fruitières, similaires des cultures de France, réussissent de ce côté de la Méditerranée : les abricotiers, les pruniers, les cerisiers, mais elles ne sauraient pour le moment fournir au commerce matière à des transactions un peu importantes. Ce sont les essences arbustives locales, existant autrefois ou multipliées depuis 1830, dont la production grandissante donne lieu à des échanges fructueux ; tels sont les figuiers, les oliviers, les orangers, mandariniers et citronniers, les dattiers ; or de ceux-là certains ne se trouvaient pas en France ou n'y produisaient pas, d'autres n'y étaient l'objet que d'une exploitation médiocre et d'autres enfin n'y servaient que d'arbres d'agrément. Si un jour leurs fruits peuvent entrer en concurrence avec leurs similaires

b) Les fruits, les graines oléagineuses et leurs produits.

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS		QUANTITÉS EXPORTÉES pendant les années				VALEURS (En milliers de francs)											
			1928		1927		1926		1928		1927		1926					
	A DESTINATION		TOTAL		TOTAL		TOTAL		France		Etranger		TOTAL					
	de la France	de l'étranger																
Fruits	}	citrons..... oranges..... mandarines..... caroubes..... raisins de table..... marcs et moûts..... dattes..... autres..... figes de table..... segs ou amandes en coques..... tapés..... autres..... confits, cornichons, etc..... p ^r la distillerie (figues et dattes).	}	2.373	171	2.544	3.437	4.971	244	15	229	282	348	24	6.117			
				55.387	216	55.603	46.997	77.525	6.093	25	23.528	16.877	28.592	2.492	3.641	6.801		
				474.095	187	474.282	425.014	238.270	23.503	31.148	3.190	23	9.963	6.022	11.195	6.052	71.138	
				49.076	55	55.210	49.628	89.055	63.606	9.940	41.580	6.052	71.138	59.655	59.665	803	2.059	
				55.222	125	55.347	33.457	68.762	290.418	14.580	148.329	41.001	29.390	908.463	119.328	65.086	21.712	
				64.335	64	64.335	136.762	290.418	14.580	148.329	41.001	29.390	908.463	119.328	65.086	21.712	4.256	
				148.329	118	148.329	908.463	119.328	65.086	290.418	14.580	41.001	29.390	908.463	119.328	65.086	21.712	
				7.841	3	7.841	24.684	24.684	21.712	4.256	91.866	4.925	96.291	104.093	120.726	17.360	934	
				1.874	31	1.905	2.911	2.273	2.755	643	963	190	1.053	403	643	655	129	
				1.368	316	1.684	417	784	1.086	784	1.874	31	1.905	2.911	2.273	2.755	46	
				45.631	20	45.631	65.857	18.495	32.867	14.634	45.631	20	226	65.857	18.495	32.867	14.634	146
				7.041	8	7.041	15.554	28.046	18.051	876	7.041	8	15.554	28.046	18.051	876	6.270	
					4	4	1.443	1.443	1.479	16.392	1.443	4	1.443	1.443	1.479	16.392	1.094	
					4	4	9.217	9.221	22.296	16.392	9.217	4	9.217	9.221	22.296	16.392	1.060	
					524	524	54	578	299	758	54	524	54	578	299	758	41	
	5.075	357	5.432	30.023	4.443	1.167	5.075	357	5.432	30.023	4.443	1.167	82					
	4.392	7.074	11.466	5.226	7.594	2.435	4.392	7.074	11.466	5.226	7.594	2.435	3.891					
	1.981	2.448	4.379	2.858	5.764	1.240	1.981	2.448	4.379	2.858	5.764	1.240	1.352					
	99.436	119.025	218.461	59.891	123.776	84.266	99.436	119.025	218.461	59.891	123.776	84.266	113.074					
														197.340				
														50.857				
														423.776				

MUSEE COMMERCIAL

d'Europe, l'Afrique du Nord ne sera la rivale que de l'Espagne, de l'Italie ou de la Grèce.

Au point de vue commercial, les fruits algériens furent longtemps dépréciés ; ils sont cependant excellents, plus savoureux que d'autres d'origine européenne auxquels la chaleur a manqué pour une complète maturation. Leur qualité s'améliore d'ailleurs avec les soins culturaux et les variétés nouvelles qui ont été introduites. Les *deglet nour* parmi les dattes, les mandarines, clémentines et autres oranges, certaines variétés de grosses olives, peuvent être comparées aux meilleurs fruits des pays voisins.

Le marché français absorbe la presque totalité des fruits frais en provenance de l'Algérie : citrons, oranges, mandarines, raisins de tables, dattes. Un seul fruit celui de la caroube, réservé aux animaux, s'exporte autant à l'étranger (Grande-Bretagne) qu'en France. Les fruits secs ou tapés sont eux aussi dirigés vers la métropole ; ceux de qualité inférieure, impropres à la consommation, vont à la distillerie en France ou sont envoyés à l'étranger pour d'autres usages (Allemagne, Italie, États-Unis). L'huile d'olive est disputée aux négociants français par les acheteurs italiens qui semblent vouloir monopoliser à leur profit l'ensemble du commerce de ce produit méditerranéen ; la Grande-Bretagne importe de son côté des olives confites et une certaine quantité d'huile algérienne ; il en est de même des États-Unis.

c) *Les tabacs.*

L'Algérie depuis quelques années est un pays de grande culture de tabac ; elle possède aussi une industrie florissante de

c) Les tabacs.

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS		QUANTITÉS EXPORTÉES pendant les années				VALEURS (Milliers de francs)					
			1928		1927		1928		1927		1926	
	A DESTINATION DE		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL	
	la France	l'étranger	France	Étranger	France	Étranger	France	Étranger	France	Étranger	France	Étranger
Tabacs	fabriqués	en feuilles ou en côtes.....	131.894	51.695	183.589	130.166	179.935	68.585	26.881	95.466	67.686	93.560
		cigares.....	9.000	24.067	33.067	75.185	67.750	342	945	1.257	2.857	2.574
		cigarettes.....	2.898	35.468	38.366	31.160	36.376	4.521	55.330	59.851	48.609	56.780
		autres.....	109	5.704	5.813	5.618	6.389	109	5.704	5.813	5.618	6.389



162 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERÇANTE

fabrication de cigarettes et de cigares, comme de toutes espèces de tabac à fumer et à priser. Son commerce s'est développé parallèlement et a revêtu plusieurs formes. Commerce d'exportation de tabac brut en feuilles : la Régie française absorbe à elle seule 60 % de la production ; les autres pays importateurs sont la Belgique, les Bays-Pas, la Pologne, le Portugal, le Maroc, l'Allemagne et l'Italie. Commerce d'exportation de tabacs fabriqués : les manufactures algériennes se sont attachées à obtenir des produits de première qualité et, pour cela, mélangent aux feuilles de la récolte locale des feuilles importées de l'étranger. Aussi cigares et cigarettes d'Algérie sont très appréciées par la clientèle étrangère. Les cigares exportés, comptés au cent, représentent 33.067 paquets dont plus de la moitié sont vendus sur les places étrangères, surtout dans quelques colonies françaises : le Cameroun, l'Indochine, Madagascar, la Syrie, le Maroc. Les cigarettes, mesurées au poids (quintal), vont aussi dans ces colonies et protectorats, en Belgique et, pour le reste, dans les régions d'Extrême-Orient ; leur valeur annuelle dépasse parfois 50 millions et, si l'on y ajoute celle des tabacs en feuilles et celle des cigares, c'est une somme totale de 120 à 150 millions que rapporte à la colonie le tabac exporté.

d) *Les essences, résines et plantes médicinales.*

Malgré la fabrication des parfums synthétiques, malgré la concurrence des parfums naturels originaires de quelques pays comme l'île de la Réunion, la colonie continue à exporter près de 1.500 quintaux d'essence de géranium rosat, dont moitié,

d) Les essences, résines et plantes médicinales.

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS EXPORTÉES pendant les années				VALEURS (En milliers de francs) pendant les années				
		1928		1927	1926	1928		1927	1926	
		A DESTINATION DE		TOTAL	TOTAL	Étranger		TOTAL	TOTAL	
		la France	l'étranger			France				
Essences { de géranium..... de néroli.....	Qtal Kil.	760 513	670 450	1.430 663	871 1.040	11.010 1.539	9.714 455	20.724 1.989	12.621 3.122	24.445 720
toutes autres	Qtal	25	5	30	93	380	100	485	1.300	1.200
Résines et autres produits résineux	—	3.575	1.558	5.133	4.826	787	642	1.429	1.045	1.214
Caoutchouc et gutta-percha bruts.....	—	1.848	235	2.083	1.082	3.403	895	3.498	1.817	2.176
Racines médicinales.....	—	494	38	532	355	262	20	282	187	413
Herbes et autres espèces médicinales...	—	4.880	2.468	7.348	6.718	2.183	1.104	3.287	3.027	3.033

164 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

en France et moitié à l'étranger. Les nations étrangères qui en importent sont les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon, les Pays-Bas. Elle expédie en France toute sa production de Néroli : un millier de kilogrammes environ. Les résines et autres produits résineux ne représentent que quelques milliers de francs alors que la forêt de pins d'Alep couvre plusieurs centaines de milliers d'hectares. La cueillette et la préparation des herbes et racines médicinales sont plus importantes : près de 7.000 quintaux d'une valeur de trois millions ; ces exportations pourraient être facilement quintuplées ou même décuplées ; c'est une promesse pour l'avenir.

e) *Les produits des forêts et de la steppe.*

Les produits des forêts et de la steppe, eux aussi, ne sont qu'imparfaitement exploités.

Les lièges, les racines de bruyère, l'alfa et le crin végétal sont pourtant l'objet de transactions importantes, surtout avec l'étranger. Comme ils ont été étudiés précédemment, seuls seront indiqués ici les meilleurs clients de l'Algérie en ces différents articles. Les principaux importateurs de liège vierge ou mâle sont les États-Unis, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne ; ceux des débris et des déchets de liège, encore les États-Unis, puis la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Japon ; ceux du liège brut proprement dit, toujours les États-Unis ; ceux de planches régulières de liège, les États-Unis, le Japon, la Russie, la Belgique. Les racines de bruyère sont maintenant recherchées par les pipiers américains. L'alfa va en Grande-Bretagne, au Portugal, aux États-Unis, en Bel-

e) Les produits des forêts et de la steppe.

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS EXPORTÉES pendant les années						VALEURS (En milliers de francs) pendant les années					
		1926			1927			1926			1927		
		A DESTINATION DE		TOTAL	1926		TOTAL	1926		TOTAL	1927		TOTAL
		la France	l'Étranger		France	Étranger		France	Étranger				
Liège } vierge ou mâle débris et déchets	Ton.	151	15.251	15.402	19.493	7.232	106	10.675	10.781	13.645	3.999		
		98	10.822	10.920	13.046	13.540	108	11.904	12.012	12.351	10.156		
brut proprement dit en planches régulières...	—	54	3.852	3.906	2.601	2.312	97	9.634	7.031	4.682	3.387		
		3.192	15.323	18.515	13.060	50.709	1.576	45.969	55.545	39.180	30.140		
Charbons de bois et de chènevottes Autres bois communs	—	46	9.204	9.204	8.787	13.396	4.759	4.759	4.542	13.205			
		3.065	10.012	10.028	11.557	13.885	12	4.468	4.480	11.374	7.368		
Racine de bruyère, etc	—	66	66	3.131	3.820	5.484	7.724	166	7.890	9.626	13.436		
Bois exotiques et autres	—	614	7.222	7.833	3.395	2.712	420	4.140	4.560	1.981	2.265		
Coton en laine, coton égrené et déchets de coton	Qtal	11.245	420	11.635	17.373	13.195	20.972	778	21.750	32.487	26.384		
Crin végétal	—	60.824	543.668	604.492	593.853	587.829	4.562	38.600	43.162	41.164	38.241		
Alfa	—	226.414	1.905.404	2.161.818	1.993.719	1.571.045	9.037	76.216	85.273	79.749	62.842		
Ecorces à tan	—	4.502	50.699	55.201	68.596	82.851	315	3.549	3.864	4.802	5.468		

gique ; le crin végétal aux Pays-Bas, en Roumanie, en Suisse, en Belgique. Il est très remarquable que les États-Unis augmentent chaque jour leurs achats ; ils sont devenus les gros consommateurs de liège algérien, le seront probablement demain de racine de bruyère, de crin végétal et d'alfa.

f) *Les Légumes frais et primeurs.*

Toute proportion gardée, les progrès de la culture et du commerce des primeurs en Algérie peuvent être rapprochés de ceux qu'ont faits certains États américains du Sud ou quelques pays méditerranéens. Les expéditions ont lieu, avant tout, vers la métropole où elles arrivent sur les marchés un ou deux mois avant les produits similaires de France ; elles ne peuvent pas d'ailleurs, si l'on excepte certains légumes moins périssables, prendre une autre direction, les pays comme l'Italie et l'Espagne étant aussi de gros producteurs et des concurrents redoutables. Tous détails ont été donnés sur l'importance et la valeur des envois ; il ne saurait être question de précisions nouvelles.

g) *Les Boissons.*

Voici enfin, et en laissant de côté quelques articles, l'élément essentiel du commerce d'exportation de l'Algérie : les vins et leurs dérivés, les mistelles et les alcools. A eux seuls, ils forment plus du tiers de toutes les ventes de la colonie. Au cours des dernières années, ces exportations ont eu

f) Les légumes frais et primeurs.

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉ	QUANTITÉS EXPORTÉES pendant les années				VALEURS (En milliers de francs)							
		1928		1927	1926	1928		1927	1926				
		A DESTINATION DE		TOTAL	TOTAL	Étranger		TOTAL	TOTAL				
		la France	l'étranger			France	Étranger	France	Étranger				
Légumes frais	Qtal	artichauts	159	46.698	83.808	74.547	5.817	20	5.837	10.476	8.946		
		fèves fraîches	34	3.420	4.447	2.996	253	3	256	365	270		
		haricots verts	34	30.807	41.421	44.075	7.693	9	7.702	10.356	11.680		
		petits pois	57	43.093	26.931	46.859	1.890	8	1.898	9.906	2.633		
		tomates	684	418.233	130.187	421.911	10.579	62	10.641	11.717	14.629		
		carottes	947	57.752	18.401	23.489	3.408	57	3.465	4.086	4.739		
		courgettes	25	1.729	736	1.031	290	4	294	125	206		
		autres	5.015	9.189	7.322	12.814	458	558	4.016	805	1.282		

une valeur d'un milliard de francs et même ont dépassé largement ce chiffre.

Toute la situation du commerce des vins en Algérie est dominée par deux faits : 1° Une consommation intérieure, proportionnelle non pas à l'ensemble de la population mais à la seule population européenne et 2° la nécessité pour les viticulteurs africains d'écouler leurs produits sur le marché métropolitain. Ils y sont d'autant plus obligés que l'Afrique du Nord est située en face ou à côté de nations européennes, toutes plus ou moins viticoles, et que les droits de douane prohibitifs, dont les autres peuples septentrionaux ou américains se sont entourés, empêchent de gros envois à l'étranger. La France, désireuse de protéger son industrie, semble avoir insuffisamment défendu son agriculture et moins encore celle de son empire colonial.

Le marché métropolitain des vins est engorgé, dit-on, par les arrivages de l'Algérie ; il n'est pas interdit de constater que le début de la campagne menée contre les vins algériens a coïncidé avec les plus hauts prix qui aient été pratiqués depuis fort longtemps. La viticulture française s'est enrichie comme la viticulture métropolitaine et, au cours de cette période, il eût été sage et conforme au point de vue national d'associer plus étroitement que par le passé les deux productions et d'élargir les débouchés, au lieu de les laisser se rétrécir. D'autant que le moment paraissait bien choisi à cause de la surproduction de quelques vignes métropolitaines arrosées et mises sur fil de fer. Les vins que l'on y obtenait sont d'un degré alcoolique faible et doivent être remontés. Inutile de s'adresser pour cela aux produits de l'Espagne et de l'Italie. Les vins de coupage africains, aussi alcooliques et colorés

g) Les boissons.

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS EXPORTÉES pendant les années				VALEURS (En milliers de francs) pendant les années					
		1928		1927	1923	1928		1927	1926		
		A DESTINATION		TOTAL	TOTAL	TOTAL	France		Étranger		
		de la France	de l'Étranger	TOTAL	TOTAL	TOTAL	France	Étranger	1928 TOTAL	1927 TOTAL	
Mistelles (<i>Mouls de rais</i> , <i>frais mut. à l'alc.</i>).....	Hect.	67.609	5.401	73.010	412.268	434.490	26.368	2.106	28.474	43.785	43.612
(ordi- } en fûts.....	—	7.258.406	123.642	7.381.748	7.124.531	9.436.071	1.262.548	22.741	1.285.289	1.353.628	1.258.797
Vins } en bouteilles	—	375	2.177	2.552	2.920	3.200	105	610	405	818	688
de } en fûts...	—	9.976	219	10.195	3.769	3.424	4.689	403	4.792	1.772	1.455
liqueur } en bout...	—	59	572	631	679	856	49	475	524	563	488
Bière.....	Qtal	2	5.330	5.332	7.651	11.866		869		1.247	2.421
Eaux-de-vie et spiritueux (alc. pur).....	Hect.	640	388	1.028	1.293	3.068	717	448	1.165	1.447	3.182
Esprits de } Alcools de	—	36.300	517	36.817	25.969	116.994	37.036	569	37.605	24.930	102.488
toute sorte } vin 3/6....	—	424		424	96	361	108		108	85	206
(alcool pur) } Autres.....	—	40	1.306	1.346	1.155	1.357	28	3.644	3.672	3.222	2.823
Liqueurs.....	—						7.939	4.304	12.243	4.768	10.165
Autres articles.....	—										

que leurs voisins de la péninsule ibérique, les auraient avantageusement remplacés. Personne ne peut contester qu'ils sont maintenant généreux et bien faits ; ainsi que des oenologues célèbres ou des négociants l'ont affirmé, la production viticole africaine est complémentaire de celle de la France. Qu'au surplus la métropole conseille à sa colonie de produire plus de vins liquoreux, plus de mistelle, la chose est fort naturelle.

Le transport de sept à neuf millions d'hectolitres est aujourd'hui une des causes de l'activité de la marine marchande française dans la Méditerranée et ce serait un coup fâcheux porté à notre navigation comme à la colonisation française de restreindre et de *contingenter* les vins de la colonie. Le commerce maritime emploie actuellement d'autres voies que par le passé ; les transactions ont lieu de préférence avec les ports du Nord : Nantes, Cherbourg et surtout le Havre et Rouen, puis Dunkerque.

Les alcools ne sont peut-être plus la soupape de sûreté de la viticulture nationale ; ils le sont demeurés de la production algérienne ; la distillation n'est certes pas aussi grande que durant la guerre ; mais encore, bon an, mal an, les alcools de vins représentent une valeur de trente à quarante millions et sont vendus sur le marché français.

3^o MATIÈRES MINÉRALES.

Depuis que de puissantes sociétés se sont constituées en vue de l'exploitation de ses richesses minières, les industries

Matières minérales.

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS EXPORTÉES pendant les années				VALEURS (En milliers de francs)					
		1928		1927		1926		1925		1924	
		A DESTINATION		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL	
		de la France	de l'Étranger	France	Étranger	France	Étranger	France	Étranger	France	Étranger
Marbres { bruts.....	Qtal	19.189	6.269	25.458	25.823	1.382	451	1.833	451	1.923	1.752
Terres d'infusoires ou kieselguhr	—	6	269	275	198	2	132	134	132	72	264
Phosphates naturels.....	Ton.	31.091	70.347	101.438	95.420	591	4.337	4.928	4.337	1.813	1.824
Matériaux { plâtre.....	—	181.265	585.569	766.834	876.306	43.776	43.918	57.694	43.918	66.600	46.497
Matériaux { autres.....	—	4	28.682	28.686	32.019	1	3.585	3.586	3.585	4.338	2.907
Soufre.....	—	706	14.724	15.430	4.173	128	1.656	1.784	1.656	3.328	195
Houille crue, carbonisée et agglomérée.....	—	200	457	357	4.173	300	200	500	200	3.328	195
Huiles minérales raffinées et essences.....	—	8	10.979	10.987	13.076	1	1.834	1.835	1.834	2.096	2.216
fer.....	Hect.	7.322	7.322	7.322	4.516	20.360	558	558	558	337	2.825
cuivre.....	Ton.	27.352	2.083.195	2.110.547	2.382.242	1.436.929	1.696	129.158	130.854	447.699	68.215
plomb.....	—	4.254	4.710	5.964	1.642	971	3.646	4.617	3.646	1.271	1.745
zinc.....	—	19.635	4.310	23.945	33.061	23.569	5.172	28.734	5.172	39.673	37.710
antimoine.....	—	4.962	27.047	32.009	64.270	3.721	20.285	24.006	20.285	48.203	64.942
arsenic.....	—	56	56	56	1.255	950	21	21	21	481	348
manganèse.....	—	800	676	1.476	3.817	260	220	480	220	5.304	924
ferrailles.....	Qtal	3.356	113.041	116.397	251.628	174	5.878	6.052	5.878	18.903	15.281
autres.....	—	48	128.415	128.463	6.623	11	12.426	12.437	12.426	4.009	9.243
de cuivre.....	—	6.379	413	6.492	3.063	3.783	92	3.875	3.783	6	1.831
de plomb.....	—	2.885	9	2.894	4.073	878	6	884	878	1.218	1.888
débris de zinc.....	—	4.212	130	4.342	4.617	1.205	91	1.296	1.205	2.236	1.361
Autres articles.....	—	—	—	—	—	1.466	1.278	2.744	1.466	2.236	1.361

extractives livrent au commerce des matières premières d'origine minérale considérables. La production annuelle en est plus régulière que celle des denrées végétales ou animales ; de là, des fluctuations moins étendues dans le volume des transactions et dans leur valeur ; de là, aussi une part plus large prise par les envois à l'étranger, attendu que la plus grande partie des minerais ou substances minérales nord-africaines vont chez les nations industrielles de l'Europe ou du monde, outillées pour les transformer :

Le tableau suffit à donner une vue d'ensemble sur les exportations de matières minérales algériennes. Par ailleurs il a été fourni des précisions beaucoup plus détaillées. Au seul point de vue commercial, deux traits sont particulièrement marqués : 1^o progression sur presque tous les articles ; 2^o supériorité des achats de l'étranger. La progression ne semblera pas aussi sûre si on se contente de rapprocher les résultats de l'année 1928 et ceux de 1927. Une circonstance exceptionnelle s'était produite en 1926 ; la crise des transports avait paralysé l'industrie minière anglaise ; quand elle fut terminée, il fallut reconstituer les stocks ; pendant toute la campagne de 1927, les demandes affluèrent et elles amenèrent une recrudescence exceptionnelle dans l'extraction. Le plus haut chiffre atteint par les expéditions de minerai de fer le fut cette année-là : 2.382.242 tonnes. La diminution, constatée en 1928 (270.000) de moins, sera jugée au demeurant assez faible en égard à la grosse augmentation de 1927 : 1.200.000 tonnes environ.

L'étranger est le grand acheteur. Si l'on met à part les marbres, les minerais de plomb, les ouvrages et débris métalliques que s'est réservés la France, si l'on ajoute que pour d'au-

tres matières notre pays prend une part variable dans les expéditions algériennes mais toujours inférieure à celle de l'étranger, il est manifeste que la clientèle de la colonie est ici, et suivant la nature des substances exportées, composée de nations industrielles ou même agricoles de l'Europe autres que la métropole. Les phosphates vont aux Pays-Bas, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, en Pologne, en Espagne, en Yougo-Slovaquie ; le minerai de fer en Angleterre, aux Pays-Bas, aux États-Unis, en Allemagne ; le minerai de cuivre en Angleterre et aux États-Unis, qui s'efforcent de monopoliser le traitement de ce minerai dans leurs usines et d'accaparer le commerce ; celui du zinc à la Belgique si bien outillée pour la métallurgie du zinc ; la terre d'infusoire à l'Angleterre, aux États-Unis et à la Belgique ; les ferrailles de fer et d'acier à l'Italie. L'Algérie commence aussi à exporter des matériaux de construction et notamment du plâtre, de la chaux, des briques, des tuiles, des carreaux en ciment ; or — et l'observation méritait d'être faite — ces matériaux sont expédiés surtout vers les deux protectorats voisins, la Tunisie et le Maroc, puis vers les pays de l'Extrême-Orient, la Chine, le Royaume de Siam, le Japon, l'Indo-Chine française. Il peut y avoir là des débouchés intéressants.

4° FABRICATIONS ALGÉRIENNES.

Les fabrications algériennes, bien que leur valeur ne s'élève qu'à 72 millions en 1928, deviennent sûrement plus actives ;

elles n'atteignaient en 1927 que 52 millions et en 1926 57. A parcourir les chiffres qu'une nouvelle nomenclature a multipliés mais qui sont encore trop faibles pour que nous les reproduisions ici, une impression générale est ressentie ; c'est celle d'une prochaine et forte avance que justifient l'établissement d'industries nouvelles et les améliorations apportées aux anciennes. Ce qui frappe aussi à cette lecture, c'est l'orientation du commerce algérien ; il se tourne vers les États voisins, les protectorats marocains et tunisiens et, comme les affinités ethniques entre les populations indigènes sont évidentes et que les fabrications algériennes tiennent davantage compte des goûts des Berbères et des Arabes, les produits algériens sont recherchés. La différence de prix peut aussi les faire préférer.

Non pas toutefois que, parmi ces fabrications algériennes, quelques-unes assez importantes ne s'écoulent pas sur les marchés français et européens. Tels sont le sel marin et le sel gemme dont la France importe près de 200.000 quintaux ; le reste va surtout, en dehors de l'Italie qui en prend une dizaine de mille, à des colonies françaises, telle que l'Afrique Occidentale et le Maroc. Telle encore la lie de vin : une partie est traitée sur place mais une autre est expédiée en France (30.146 quintaux en 1928) et une autre en Europe, surtout aux Pays-Bas (4.947). Tels encore les bouchons et autres fabrications en liège : France, 11.918 quintaux de bouchons ; Étranger (Pays-Bas, États-Unis, Maroc), 735. Tels enfin les tapis algériens, maintenant si appréciés à Paris, et dont il a été envoyé à destination de la France 2.212 quintaux d'une valeur de près de 14 millions de francs.

Pour les autres articles, la destination est presque tou-

jours le Maroc, la Tunisie, parfois les autres colonies françaises d'Afrique ou d'Asie et d'autres pays de ces mêmes continents. Les superphosphates minéraux algériens sont exportés à l'étranger en totalité et, parmi les plus forts acheteurs, on compte bien l'Égypte mais aussi la Tunisie et le Maroc ; les quantités embarquées atteignent et même dépassent 200.000 quintaux et leur valeur oscille depuis trois années entre 5 et 6 millions. Les poteries, verres et cristaux, d'une forme et d'une facture spéciale, avec des décorations le plus souvent conformes au goût des indigènes, sont vendus en Tunisie et au Maroc ; les savons autres que ceux de parfumerie, toujours en Tunisie et au Maroc. Les tissus et vêtements de fabrication algérienne ont la même destination. Et les peaux préparées ? Et les chaussures et les autres pelleteries ouvrées ? Et les papiers et leurs applications ? Et les bijoux, les machines, les autres ouvrages en métaux ? Et les meubles et ouvrages en bois, la carrosserie, la tabletterie, la bimbeloterie ? Où tout cela va-t-il ? Surtout, et parfois exclusivement, en Tunisie et au Maroc dont les industriels algériens s'avèrent les meilleurs fournisseurs. Les allumettes chimiques d'origine algérienne se répartissent plus éclectiquement ; elles sont envoyées non seulement dans nos possessions et nos protectorats africains, mais encore un peu partout dans nos colonies d'Océanie et d'Amérique.

V

LES VOIES DU COMMERCE ALGÉRIEN ET LA NAVIGATION

La destination comme la provenance des marchandises exportées d'Algérie ou importées dans cette colonie sont des indications précieuses, mais elles ne sauraient nous dispenser de préciser les voies de communication maritimes qu'elles empruntent et les moyens de transport terrestre successivement en usage : pistes des caravanes et animaux de bât, routes et traction animale, chemins de fer et, par dessus tout, navigation maritime.

Dans un pays aussi traditionaliste que l'Afrique et avec des populations accoutumées au pas lent des caravanes, bien des transports ont lieu aujourd'hui encore à dos de chevaux et de chameaux ; même lorsque les voies ferrées eurent été poussées jusque dans le désert, leurs stations restèrent des entrepôts où s'entassaient à l'heure actuelle les charges des animaux porteurs. La ligne de Biskra-Touggourt est alimentée en dattes par les caravanes de chameaux. Autrefois aussi, le transport des ballots d'alfa était assuré par ce moyen. Dans le Tell, les routes, momentanément abandonnées, ont

repris leur utilité et leur roulage ; la traction mécanique s'y est substituée en partie à la traction animale ; les camions et les autobus drainent vers les villes et les lieux d'embarquement les denrées que transportaient naguère les chemins de fer. Quant à ceux-ci, ils ont été multipliés, complétés et aménagés ; le profil de la voie a été rectifié, les machines plus lourdes sont aussi plus puissantes ; tout l'outillage est mieux adapté à sa destination. S'il y eut autrefois le chemin de fer de l'alfa en Oranie, il y a maintenant le chemin de fer des dattes et aussi les multiples voies ferrées des phosphates et des minerais. Les communications avec le Maroc et la Tunisie vont être facilitées par le raccordement des rails aux frontières marocaines et tunisiennes. La promesse d'un futur transsaharien, unissant les deux rives du désert, l'Afrique du Nord et l'Afrique du Soudan, fait naître l'espoir de la reprise des relations commerciales de deux grands centres de production ; le transit deviendra important sur les lignes algériennes.

Caravanes, routes et voies ferrées sont utilisées en somme pour l'acheminement de toutes les matières transportables, qu'elles soient consommées sur place ou exportées. Au contraire, quand il s'agit du commerce extérieur, c'est le trafic maritime qu'il faut considérer, d'autant plus que, dans le cas de l'Algérie, la France étant le grand pays importateur et certaines nations étrangères de l'Europe et de l'Amérique les pays destinataires, l'Afrique du Nord ne saurait communiquer avec les marchés mondiaux que par la voie des mers. On l'a bien vu du reste pendant la guerre ; la colonie s'est trouvée isolée, privée de son ravitaillement et empêchée dans ses envois en dehors.

178 L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE ET COMMERCANTE

De nos jours la navigation maritime a repris son activité d'avant-guerre. L'accroissement du nombre des navires fréquentant certains ports, l'augmentation de leur tonnage de jauge et du poids des marchandises embarquées et débarquées en sont la preuve éclatante. Peut-être le nombre des bateaux n'est-il pas aussi grand qu'à la veille de la guerre : ils avaient été 34.703 en 1913 ; ils ne sont plus en 1928 que 32.888 : mais, maintenant, leur tonnage est plus considérable et ils effectuent plus de transports commerciaux qu'autrefois. Ils présentent à l'heure actuelle un excédent de 12 millions de tonneaux de jauge sur ceux d'hier (45.955.578 contre 33.707.243). Surtout ils débarquent et embarquent plus de marchandises ; en 1913, les navires, tant français qu'étrangers, apportaient ou emportaient 7.455.045 tonnes ; aujourd'hui en 1928, le chiffre total s'est élevé à 10.736.243, soit près d'un tiers en plus.

Tous les ports de la colonie n'ont pas bénéficié également de l'essor maritime nouveau. Ceux d'importance secondaire ont vu réduire le nombre des entrées et sorties, mais en général le tonnage s'est au contraire accru. Les ports de l'Oranie sont certainement plus fréquentés que naguère ; Oran en particulier marque les progrès les plus considérables. Ils sont suivis par les ports du département de Constantine. Ceux du département d'Alger, ou plutôt le port d'Alger, est en régression. Bien qu'il soit le chef-lieu de la colonie, la ville préférée des touristes et des hivernateurs, le centre où les voyageurs débarquent et avec lequel les relations avec la métropole sont les plus régulières, il n'a pas dans les primeurs et le vin les mêmes ressources et les mêmes marchandises lourdes à exporter qu'Oran avec ses céréales de toutes sortes, ses vins,

ses alfa et les produits d'une partie du Maroc ; aussi assiste-t-on, depuis quelques années, à une progression presque inespérée du trafic de ce port. Il est vrai que, dans le nombre des navires entrés à Oran, les relâcheurs, qui autrefois faisaient escale à Alger, y ont été attirés par les facilités du ravitaillement en charbon et en mazout. Bône et Philippeville, les ports de la région constantinoise, les ports des phosphates, sont aussi en pleine activité.

Les relations commerciales de l'Algérie avec la métropole ayant été réservées exclusivement au pavillon national par la loi du 2 avril 1889, ce sont des navires français qui assurent les transports. En 1927 (les chiffres de 1928 n'ont pas encore été publiés), leur nombre s'éleva à 3.845 contre 3.847 l'année précédente ; leur tonnage était de 6.137.641 tonneaux contre 6.018.650 ; enfin la quantité de marchandises débarquées ou embarquées pesait 2.904.761 tonnes contre 3.153.438.

« Les navires chargés, expédiés directement des ports algériens à destination de l'Étranger ou des colonies françaises ou ayant effectué une navigation inverse, ont accompli 5.259 voyages en 1927, soit 483 voyages de plus qu'en 1926. Leur capacité totale s'est élevée à 8.735.246 tonneaux au lieu de 7.256.904 pendant l'année précédente, soit une augmentation de 1.478.342 tonneaux. La part prise par le pavillon français dans ce trafic représente 23% contre 19,34% en 1926 et 21,4% en 1925. Les relations directes de l'Algérie avec les colonies françaises et pays de protectorat ont été assurées par 895 navires jaugeant 1.171.117 tonneaux dont 572 navires et 738.585 tonneaux sous pavillon français. » A signaler qu'un sensible déplacement s'est produit dans la direction des importations algériennes en France et dans les exportations fran-



NAVIGATION

MOUVEMENTS COMPARÉS DES PRINCIPAUX PORTS

(Les totaux du tableau ci-dessous concernent tous les navires chargés ou sur lest, et tous les genres de navigation sans exception)

DÉSIGNATION	PENDANT L'ANNÉE 1923									PENDANT L'ANNÉE 1927			PENDANT L'ANNÉE 1926		
	NAVIRES ENTRÉS			NAVIRES SORTIS			TOTAL			TOTAL			TOTAL		
	Nombre	Tonnage	Tonnage des marchandises débarquées (1)	Nombre	Tonnage	Tonnage des marchandises embarquées (1)	Nombre	Tonnage	Tonnage des marchandises débarquées et embarquées (1)	Nombre	Tonnage	Tonnage des marchandises débarquées et embarquées (1)	Nombre	Tonnage	Tonnage des marchandises débarquées et embarquées (1)
Nemours.....	301	109.035	9.684	302	109.721	16.218	603	218.756	25.902	572	175.641	15.772	696	164.492	14.500
Beni-Saf.....	408	375.973	18.152	404	372.817	625.134	812	748.790	643.286	832	726.002	699.321	702	460.847	355.805
Oran.....	5.537	9.866.094	1.740.153	5.536	9.881.534	1.861.618	11.073	19.747.628	3.601.771	9.470	16.282.517	2.733.668	8.432	12.730.478	2.214.360
Arzew.....	381	331.121	68.375	378	333.682	89.626	759	664.803	158.091	690	627.148	174.189	617	509.249	122.443
Mostaganem.....	594	554.441	84.659	589	550.364	282.817	1.183	1.104.805	367.476	1.075	919.776	183.679	1.125	948.152	221.316
Alger.....	4.302	7.742.561	1.563.587	4.289	7.724.210	1.670.210	8.591	15.466.771	3.233.998	9.133	15.406.295	3.446.772	8.816	14.083.439	2.641.852
Bougie.....	758	575.343	71.371	760	575.101	304.034	1.518	1.150.444	375.405	1.626	1.175.485	344.576	1.467	1.004.081	250.400
Djidjelli.....	546	280.944	9.672	545	278.046	23.528	1.091	558.990	33.200	1.146	524.071	32.905	1.148	481.011	32.026
Collo.....	425	85.514	63	423	85.313	6.883	848	170.827	6.946	1.235	160.594	6.951	1.078	155.044	5.311
Philippeville.....	1.338	943.956	140.825	1.340	944.083	200.401	2.678	1.888.039	341.226	2.805	1.727.303	320.856	2.709	1.569.911	304.157
Bône.....	1.866	2.118.619	358.982	1.866	2.117.106	1.590.050	3.732	4.235.725	1.949.032	3.737	3.973.326	2.143.524	3.215	2.281.552	1.272.875

STATISTIQUE DES NAVIRES ENTRÉS EN RELACHE POUR RAVITAILLEMENT

PORTS	PENDANT LES ANNÉES									
	1928		1927		1926		1925		1924	
	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE
ORAN.....	2.534	6.151.590	1.976	4.897.361	1.402	3.308.617	1.110	2.690.184	883	2.107.511
ALGER.....	1.028	2.600.049	1.207	2.980.684	1.085	2.562.241	1.019	2.474.057	1.198	2.939.269

(1) Ces chiffres ne font pas état du trafic côtier.

çaises en Algérie ; au lieu de prendre la voie méditerranéenne par Marseille, Sète, Saint-Louis-du-Rhône et Port-Vendres, les marchandises empruntent de préférence la voie océanique par les ports de Bordeaux, Nantes, Cherbourg, le Havre, Rouen et Dunkerque. A signaler aussi que, si la navigation française n'est pas trop mal partagée dans les relations de l'Algérie avec les colonies françaises, elle l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit des pays de protectorat.

Après la métropole, les pays étrangers qui entretiennent avec l'Algérie les relations maritimes les plus suivies sont : 1^o la Grande-Bretagne dont les cargos apportent dans les ports africains la houille et en rapportent les minerais et les alfas ; 2^o les Pays-Bas ; 3^o et 4^o l'Espagne et l'Italie dont la proximité des côtes nord-africaines est fort avantageuse pour leur marine ; 5^o les États-Unis d'Amérique, puis l'Allemagne, la Belgique, la Grèce, etc.

Bien des indications supplémentaires pourraient être données sur le commerce algérien ; elles confirmeraient dans les détails les conclusions générales esquissées ici. La colonie française est donc grande consommatrice de produits métropolitains qu'elle importe et grande exportatrice des produits de son sol et de son sous-sol qu'elle envoie en France et à l'étranger. La balance visible de son commerce laisse sans doute apparaître un excédent d'importations sur les exportations, en ce qui concerne du moins les valeurs. Mais, si la comparaison des prix des marchandises venues de France et des exportations algériennes dirigées sur la métropole se traduit toujours par une plus-value des premières (500.000 millions à 1 milliard), celle des achats et des ventes de l'étranger est toujours à l'avantage de la colonie (150 à 180 millions). Dans

l'état actuel du commerce français, les expéditions algériennes à l'étranger contribuent donc à atténuer la différence de la balance commerciale française. Autant que l'on peut le présumer, les gains faits par la colonie dans ses relations économiques avec l'étranger s'accroîtront, puisque les industries minières s'organisent et se développent et que certaines productions agricoles, recherchées sur les marchés, mondiaux ne cessent pas d'augmenter. La clientèle algérienne restera fidèle à la France ; il est à souhaiter que la clientèle étrangère le soit aussi à la colonie.

En définitive, l'Algérie a aujourd'hui un commerce d'une valeur de 9 milliards de francs. Il est peu de colonies européennes qui, en un siècle, soit arrivée à un tel résultat, d'autant plus précieux pour la métropole que la plus grande partie des transactions algériennes ont lieu avec la France et qu'elles enrichissent, et les Français de France, et les Français d'Algérie. Evaluer les bénéfices que les uns et les autres en retirent est évidemment malaisé ; estimer celui des métropolitains à un milliard a pu paraître excessif, à moins que l'on ajoute que celui des Algériens est d'un ordre de valeur analogue. Et c'est en somme là l'effet du régime douanier, qui s'est établi ou pour mieux dire imposé en Afrique, et que dans l'intérêt des deux marchés il importe de maintenir.

Consulter sur le Commerce Algérien :

DELORME, *Le Commerce Algérien*. Alger, Imprimerie Algérienne, 2 forts volumes, 1906, in-8°.

MOUCHERONT, *Les Douanes en Algérie*.

Direction des Douanes de l'Algérie. *Documents statistiques sur le commerce de l'Algérie*. Un gros volume paraît chaque année. De plus la Direction publie trimestriellement un fascicule qui donne les résultats provisoires des principaux échanges commerciaux.

Bulletin de l'Office de l'Algérie. Il donne des statistiques sur les prix des halles de Paris, l'importance des arrivages algériens ; il publie des études sur l'ensemble du commerce ou sur quelques articles ; il y ajoute des renseignements commerciaux sur les denrées similaires des pays voisins.

Notices commerciales de la Chambre de commerce d'Alger. Cette publication, effectuée en vue de la propagande commerciale, comprend plusieurs brochures sur les *Céréales, les Vins, les Tabacs, les Huiles, les Fruits et Légumes primeurs, les Figues, les Dattes, le Crin végétal, l'Alfa, les Tapis, les Phosphates, les Lièges, les Minerais, le Kieselguhr*.

René MOREUX, *Le Trafic et l'Outillage des ports nord-africains*.

TABLE DES MATIÈRES

L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE

I. — LES INDUSTRIES EXTRACTIVES :

a) LES COMBUSTIBLES MINÉRAUX.....	14
b) LES MINÉRAIS MÉTALLIQUES.....	19
1° Le Minerai de fer.....	22
2° Les Minerais autres que le minerai de fer.....	26
c) LES PHOSPHATES ET LES AUTRES SUBSTANCES MINÉ- RALES.	30
1° Les Phosphates.	31
2° Les Terres d'infusoires ou Kieselguhr.....	35
3° Les Marbres bruts, sciés ou sculptés.....	37
4° Matériaux de Construction.....	38
5° Le Sel marin et le sel gemme.....	40
6° Le Soufre et les Pyrites de fer.....	41

II. — LES INDUSTRIES INDIGÈNES :

a) LES CAUSES DE LA DÉCADENCE DES INDUSTRIES INDI- GÈNES.....	45
b) DE QUELQUES INDUSTRIES INDIGÈNES AYANT PERSISTÉ.	48
c) LES TAPIS.	53

III. — LES INDUSTRIES EUROPÉENNES :

a) LES INDUSTRIES DU FER.....	64
b) LES INDUSTRIES CHIMIQUES.	66
c) LES INDUSTRIES TEXTILES ET DE TRESSAGE.....	71

<i>d)</i> LES INDUSTRIES DU CUIR.....	73
<i>e)</i> L'INDUSTRIE DU BOIS. LE LIÈGE.....	74
<i>f)</i> LE PAPIER ; L'IMPRIMERIE	77
<i>g)</i> INDUSTRIES DU BATIMENT.....	79
<i>h)</i> LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.....	81

L'ALGÉRIE COMMERÇANTE

I. — LE COMMERCE ALGÉRIEN. LES CONDITIONS DE SON DÉVELOPPEMENT :

<i>a)</i> LA LÉGISLATION DOUANIÈRE.....	97
<i>b)</i> LE RÉGIME DE LA MARINE MARCHANDE.....	100
<i>c)</i> LES CHEMINS DE FER ET LES TARIFS FERROVIAIRES..	102
<i>d)</i> L'ORGANISATION BANCAIRE.....	105
<i>e)</i> LES CHAMBRES DE COMMERCE ; LES SYNDICATS COMMERCIAUX.	107

II. — L'ÉVOLUTION DU COMMERCE ALGÉRIEN ET SA SITUATION GÉNÉRALE ACTUELLE :

III. — LES IMPORTATIONS ALGÉRIENNES :

1 ^o MATIÈRES ANIMALES.	121
2 ^o MATIÈRES VÉGÉTALES.	123
3 ^o MATIÈRES MINÉRALES	127
4 ^o FABRICATIONS	131
Produits chimiques, teintures préparées, couleurs et autres préparations.....	133
Poteries, verres et cristaux.....	133
Les Fils, tissus et vêtements.....	135
Le Papier et ses applications.....	137
Peaux et pelleteries ouvrées.....	139
Bijouterie, horlogerie et ouvrages en métaux.....	141
Ouvrages en bois et ouvrages en vannerie et sparterie.....	144
Ouvrages en matières diverses.....	146

TABLE DES MATIÈRES

187

IV. — LES EXPORTATIONS ALGÉRIENNES :

1 ^o MATIÈRES ANIMALES	151
<i>a)</i> Animaux vivants	151
<i>b)</i> Produits et dépouilles d'animaux	153
2 ^o MATIÈRES VÉGÉTALES	155
<i>a)</i> Farineux alimentaires.....	155
<i>b)</i> Les fruits, les graines oléagineuses et leurs produits.	158
<i>c)</i> Les tabacs	160
<i>d)</i> Les essences, résines et plantes médicinales.....	162
<i>e)</i> Les produits de la forêt et de la steppe.....	164
<i>f)</i> Les légumes frais et primeurs	166
<i>g)</i> Les boissons	166
3 ^o MATIÈRES MINÉRALES	170
4 ^o FABRICATIONS ALGÉRIENNES	173

V. — LES VOIES DU COMMERCE ALGÉRIEN ET LA NAVIGATION.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 28 JUILLET 1930
PAR F. PAILLART A
ABBEVILLE (SOMME)